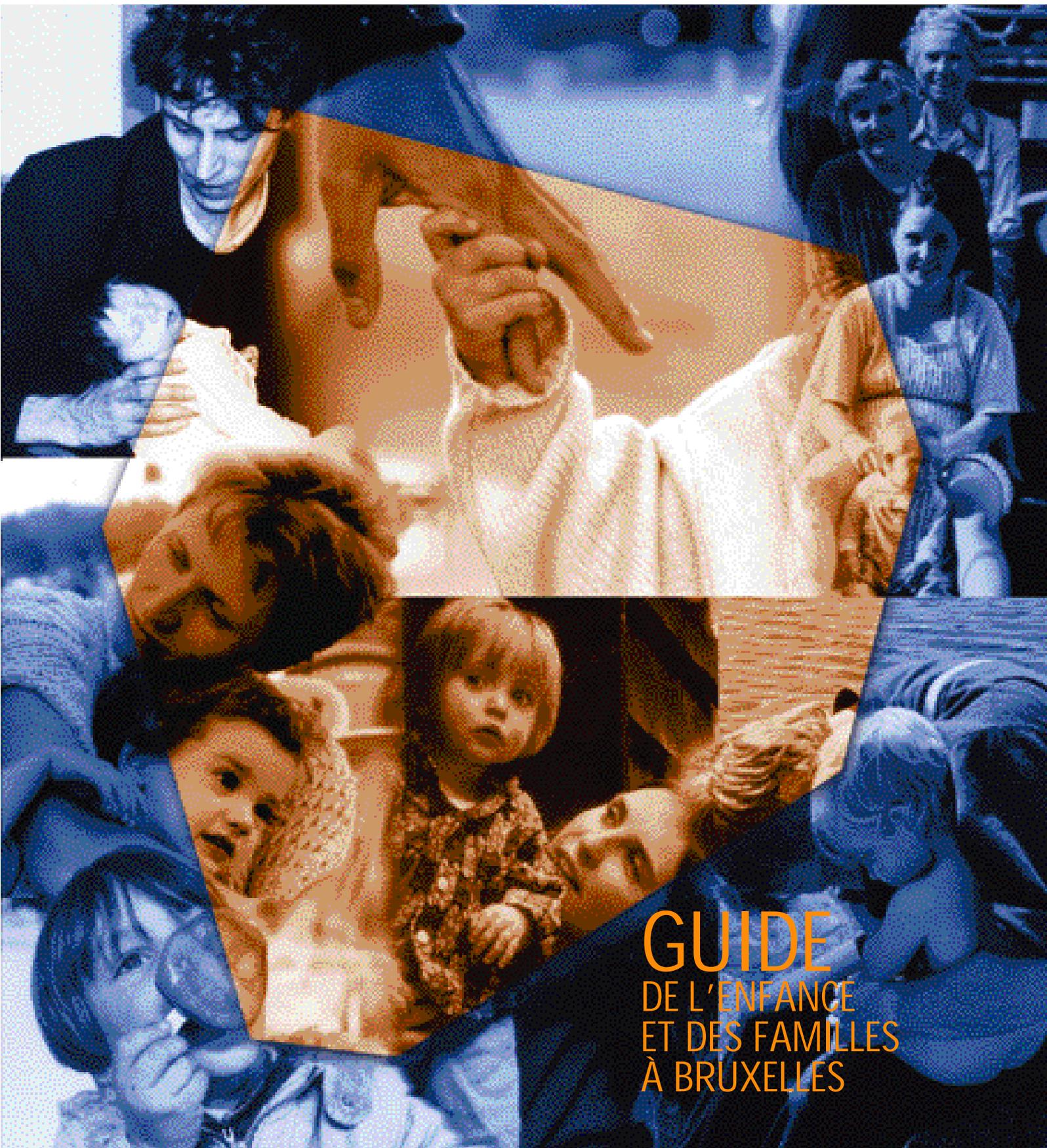


# Grandir à Bruxelles

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANT N°5 HIVER 1998-99

N U M É R O S P É C I A L



**GUIDE**  
DE L'ENFANCE  
ET DES FAMILLES  
À BRUXELLES

## EDITORIAL



Alain Dubois



Perrine Humblet



Patricia Vincart

Et si la venue d'un enfant impliquait une autre manière d'être bruxellois ? Vivre à Bruxelles, avec un ou plusieurs enfants, ce n'est pas la même chose que seul ou en couple ou en communauté. Besoin de repères nouveaux dans la même ville.

Ce numéro de Grandir devrait en étonner plus d'un : la variété des services, la diversité des initiatives contredit une certaine image négative de Bruxelles. Et pourtant, tout n'est pas dit dans ce guide : pour l'essentiel, ce qui est décrit relève des seules COCOF, COCOM et Communauté française. Il faudrait y ajouter, par exemple, les crèches agréées par Kind en Gezin. Nous sommes donc loin d'être exhaustifs.

Incomplets, et parfois pessimistes : Bruxelles reste une région de contrastes sociaux et économiques. Les services et les initiatives ne sont pas nécessairement implantés de manière équitable; les quartiers où vivent la majorité des enfants ne sont pas les plus "verts"; l'accès à certains services peut être déterminé par sa domiciliation ou son appartenance philosophique.

Le point positif, c'est l'émergence de politiques publiques qui tentent de coordonner les initiatives, avec comme perspectives l'égalité sociale, le bien-être de la population, la promotion de la santé. Témoins de l'émergence de ces politiques publiques : le réseau IRIS qui vise le maintien à Bruxelles d'un réseau hospitalier public, accessible et de qualité; la maison d'enfants de l'ORBEM et son réseau de crèches partenaires, accessibles aux demandeurs d'emplois qui ont de jeunes enfants à charge.

Des tensions existent probablement au niveau du terrain. Appartenir à un réseau ou à une coordination, inscrire son action dans un (nouveau) cadre réglementaire, travailler en croisant différentes compétences, accueillir les usagers dans différentes langues, tout cela ne va probablement pas sans coups de gueule ou grincements de dents. Nous avons tenté le pari d'un guide de la ville et de l'enfant sans faire l'impasse sur les difficultés de penser et de classer.

*"Il y a dans toute énumération deux tentations contradictoires; la première est de TOUT recenser; la seconde est d'oublier tout de même quelque chose. La première voudrait clôturer définitivement la question, la seconde la laisser ouverte; (...)" (Georges Perec, Penser/Classer, Hachette, Textes du XXe siècle).*

Comité de rédaction : Alain DUBOIS

Perrine HUMBLET

Patricia VINCART

Production : POPLAR

Direction artistique : A.C. GERBAUD

Photos : D. DUPREY,  
A.C. GERBAUD  
Fr. JACOBS,  
Naël KHLEIFI

A. MUYLLE,

S. PALMAERTS,

David SCARCELLI

J.-L. TANGHE / Question Santé

Jean-Michel VLAEMINCKX

Bibliothèque du Doyenné

Bibliothèque Helmet

Et quelques amis, collègues...

*Nous remercions le Ministre Didier Gosuin, responsable de la politique de l'enfance au sein du Collège de la Commission communautaire française, pour le soutien qu'il apporte aux projets développés dans le cadre de l'Observatoire de l'enfant. Nous remercions Madame Laurette Onkelinx, Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, pour l'attention qu'elle réserve à l'Observatoire qu'elle a reconnu comme point d'appui de sa politique en direction de l'enfance.*

*Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à Catherine Giet, Khadija Kouhaïl et Solveig Pahud (C.D.C.S.) et à Marie-Magdeleine de Meeûs et Mireille Droogné (I.D.J.) qui ont permis, par leur travail minutieux de récolte de données, de constituer cet outil de travail.*

# Introduction

Un guide utile à l'enfance, ou plutôt un guide utile aux professionnels en contact avec des familles et des enfants.

Pourquoi ?

**B**ruelles est une ville de contrastes sociaux, économiques et culturels très importants. Comme nous l'avons montré dans un numéro précédent de Grandir à Bruxelles (n° 3), la situation des enfants est tout autant contrastée et marquée par des inégalités. Il n'est pas rare de constater que ce type de contexte se double d'une inégalité d'accès à l'information et aux services. Les services que nous avons sélectionnés pour ce guide relèvent d'une conception globale de la politique de l'enfance : services relatifs à la santé, au bien-être, à l'accompagnement, à l'aide sociale, aux loisirs, à la culture. Pour bon nombre d'entre eux, on peut d'ailleurs observer une conception trans-disciplinaire mêlant le social, le culturel ou la santé. On observe également avec grand intérêt leur caractère multi-linguistique, mentionné par exemple pour les centres de santé mentale, les halte-garderies, l'extra-scolaire ou les centres de planning familial. Cet aspect linguistique n'est pas mentionné systématiquement dans les autres services mais il y a fort à parier qu'il existe au moins partiellement.

Ce qui a guidé ici, c'est la fonction des professionnels à orienter les familles vers l'utilisation adéquate des services accessibles. Cette fonction des professionnels n'est pas la seule à l'égard des familles : soutenir les aptitudes et les compétences des parents à s'assurer un bien-être, renforcer les facteurs favorables à prévenir l'apparition de problèmes

important tout autant. Les professionnels peuvent également jouer le rôle d'intermédiaire pour interpeller les institutions qui concernent les familles et intervenir sur leur environnement quotidien. Ils ne sont toutefois pas seuls à jouer ce dernier rôle. La capacité des groupes d'entraide (le "self-help") de créer des relations, de soutenir des expériences et d'exercer des pressions vers les autorités par rapport à de nouveaux problèmes ou à des lacunes dans les services leur font en effet occuper une place particulière dans le domaine de la santé. C'est la raison pour laquelle nous avons étendu ce guide à ce type d'associations. Enfin, nous avons également sélectionné différents lieux de l'environnement culturel et des espaces verts équipés de jeux publics qui sont des ressources destinées aux enfants et disséminés dans la ville.

Comment avons-nous procédé pour cela ? Que peut-on y trouver ? Deux partenaires nous ont aidé, le CDCS et IDJ (voir page 76), en se chargeant d'une enquête sur les services publics ou non lucratifs et sur les ressources de la ville qui rencontrent des besoins variés dans l'enfance. Cette enquête a ses limites : les services contactés sont principalement ceux qui sont reconnus ou subventionnés par la Commission Communautaire Française (COCOF), par la Commission Communautaire Commune (COCOM) et par la Communauté Française. Le CDCS et IDJ ont utilisé pour cela un questionnaire portant sur les aspects importants pour les utilisateurs : où se

trouve le service, quels sont ses tarifs, ses heures d'ouverture, le développement de projets particuliers, et, le cas échéant, les langues utilisées ? Les informations publiées sont celles déclarées par les services et reflètent donc cette méthode.

Cependant :

- Tous les services contactés n'ont pas nécessairement participé. Pour certains comme les crèches, nous avons jugé que la liste exhaustive était prioritaire. Nous l'avons établie avec l'ONE. Pour les milieux d'accueil qui n'ont pas répondu, les informations plus qualitatives font défaut. Pour d'autres types de services, la liste est restée incomplète et sera actualisée à l'avenir.
- Tous les services qui ont répondu ne se retrouvent pas nécessairement dans le guide. Pourquoi ? Parce que, au moment d'élaborer le guide, il est apparu qu'ils figurent dans d'autres répertoires plus spécifiques. C'est par exemple le cas des très nombreuses associations dont l'activité se situe dans le cadre de loisirs actifs sans entrer dans l'accueil extra-scolaire assurant une fonction de garde.

L'organisation du guide suit les principes suivants :

- Les services ont été classés en quatre chapitres principaux : «Avant la naissance», «La naissance et le jeune enfant», «L'accueil de l'enfant», «Le temps libre parents / enfants».
- Au sein de chaque chapitre, le classement se fait par catégorie de chapitre puis par numéro postal (liste des communes et codes en page 76).



# Avant la venue de l'enfant

La grossesse est un état naturel... qui se déroule dans les meilleures conditions pour la femme enceinte et pour l'enfant lorsqu'elle est souhaitée ou acceptée. C'est une phase de la vie où les relations d'entraide et de soutien sont très importantes. C'est également une période délicate dont le suivi nécessite des compétences précises sur le plan physique et au niveau du bien-être psychologique.

Divers types de services abordent les aspects de soutien à travers l'accueil, l'information, l'aide et l'hébergement. D'autres assurent les aspects de liaison et de coordination des services. A Bruxelles, ce sont les [centres de planning familial \(PF\)](#), les [services de liaison de l'ONE](#), les [services d'aide à domicile](#), les [maisons maternelles](#) (prochainement «maisons d'accueil») ou encore les [services d'adoption](#). D'autres services, les [consultations prénatales \(CPN\)](#), assurent le suivi médico-social de la grossesse. Utilisés à bon escient, ils peuvent tous avoir un impact favorable sur les facteurs associés aux inégalités de santé. Nous les avons tous repris dans la

section qui suit. Leur accessibilité et leur qualité sont des questions centrales. Certains sont accessibles à la population générale, d'autres sont plus ciblés, comme dans le cas des maisons d'accueil pour jeunes mères. Sur le plan financier, certains sont gratuits (les CPN de l'ONE), d'autres adaptent leurs tarifs ou pratiquent le tiers payant (suivi de grossesse dans les centres PF). Quant à l'usage des langues, de nombreux services recourent à des interprètes, le plus souvent volontaires.

Les services qui sont détaillés ici sont spécialisés, mais d'autres services «généralistes» doivent être mentionnés. Il s'agit des [CPAS](#) pour les aspects sociaux, et des [maisons](#)

[médicales](#) pour le domaine médico-social. Ces dernières, en particulier, visent à assurer une continuité des soins et la prise en charge du groupe familial. Elles jouent un rôle important à travers leur approche globale et intégrée (prévention, soin, promotion) de la santé, et du fait de leur accessibilité financière puisque certaines fonctionnent au forfait. Les CPAS et les maisons médicales n'ont cependant pas de projet touchant directement la petite enfance et leurs adresses ne sont donc pas reprises dans le répertoire.

Pour terminer, épinglons quelques problèmes auxquels il faut être attentif pour favoriser les changements souhaitables. Sur le plan de la santé, c'est par exemple le

cas du 'panachage' entre les différentes filières de consultations prénatales. La surveillance prénatale peut en effet avoir lieu en consultation ONE de quartier ou hospitalière, en consultation hospitalière non subventionnée par l'ONE, ou encore en consultation privée. Il semble qu'il y a peu de différences entre les filières sur le plan du contenu de la surveillance prénatale, mais seules les consultations prénatales de l'ONE (et 1 consultation de Kind en Gezin) sont gratuites et se complètent d'un accompagnement social. Les autres sont soit des consultations en milieu hospitalier pratiquant le tiers-payant, soit des consultations privées. Les prestataires de soins s'attendent à ce

que les patientes n'utilisent qu'une filière à la fois durant toute la grossesse. Cependant certaines patientes pratiquent une sorte de panachage des différents services prénataux. On a récemment mis en évidence que ce panachage est associé à des effets négatifs sur la qualité du suivi prénatal de ces patientes ; il devrait dès lors être évité. L'ONE a mis à l'étude un carnet restant en possession de la future mère dont il faudra évaluer l'efficacité à cet égard.

Un autre problème se pose également avant la venue de l'enfant. C'est celui de l'inscription dans un milieu d'accueil lorsque la maman travaille. On sait que, d'une manière

globale, il y a trop peu de places d'accueil à Bruxelles, mais cela est plus vrai dans certains quartiers que dans d'autres. Il est dès lors plus prudent de se mettre à la recherche d'un milieu assez tôt. A Bruxelles, il n'est pas rare d'entendre le conseil de s'inscrire dans plusieurs milieux à la fois. C'est une habitude qui pervertit le système puisqu'il gonfle artificiellement le nombre de demandes plus ou moins fermes. Pour nous, l'essentiel est de visiter les différents milieux, d'interroger, de comprendre ce qui convient le mieux puis d'arrêter son choix ... et de se montrer tenace. Une demande ferme et sans équivoque est perçue comme sérieuse. (Voir page 30)



## LES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Les centres de planning répondent à des demandes très variées dans le domaine de la vie affective. Ils font preuve d'un grand dynamisme et travaillent en équipes pluridisciplinaires. Seules les activités en rapport avec la naissance, la petite enfance et la famille sont mentionnées ici. Les tarifs pratiqués peuvent être adaptés aux situations personnelles des personnes qui demandent une consultation. La notion d'accueil étant souvent mise en avant, nous n'avons pas indiqué de personne de contact dans ces centres car toutes les personnes qui répondent au téléphone sont formées à l'accueil. Nous avons par contre mentionné les langues parlées dans ces services.

Il existe quatre grands courants dans les Centres, dont voici les sièges centraux :

- Les Centres pluralistes, affiliés à la Fédération des Centres Pluralistes Familiaux  
Rue du Trône, 127 – 1050 Bruxelles – tel : 02/507.72.11
- Les Centres laïques, affiliés à la Fédération Francophone Belge pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle  
Rue de la Tulipe, 34 – 1050 Bruxelles – tel : 02/502.82.03
- Les Centres chrétiens, affiliés à la Fédération Belge des Centres de Consultations Conjugales  
Rue Souveraine, 46 – 1050 Bruxelles – tel : 02/ 511.07.14
- Les Centres socialistes, affiliés à la Fédération des Centres de Promotion Conjugale et le Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes  
Rue Saint-Jean, 32 – 1000 Bruxelles – tel : 02/515.04.01

### AIMER JEUNES

rue Vieux Marché aux Grains 41  
1000 Bruxelles  
T. : 02/511.32.20  
F. : 02/511.25.12  
• Suivi de grossesse.  
Langue parlée : français.

### CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET DE PLANNING FAMILIAL DE TELE-SERVICE

rue du Boulet 17  
1000 Bruxelles  
T. : 02/548.98.18  
F. : 02/502.49.39  
• Suivi de grossesse.  
• Médiation familiale (en projet).  
Langues parlées : français, anglais, polonais.

### CENTRE DE PLANNING ET DE CONSULTATION CONJUGALE SAINT-PIERRE

rue Haute 303  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.47.14  
F. : 02/535.47.12  
• Suivi de grossesse.  
Langues parlées : français, néerlandais,  
+ possibilité de faire appel à un traducteur travaillant dans l'hôpital.



## CENTRE DE PROMOTION CONJUGALE ET FAMILIALE DES FPS DU BRABANT

rue du Midi 118-120  
1000 Bruxelles  
T. : 02/546.14.33  
F. : 02/546.14.08

- Suivi de grossesse.
- Langues parlées : français,  
néerlandais.

## INFOR-FEMMES - CENTRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION POUR LA FEMME, LE COUPLE ET LA FAMILLE

rue Bréderode 29  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.96.47  
F. : 02/512.78.98

- Suivi de grossesse.
- Langues parlées : français,  
anglais.

## PLAN F

rue des Guildes 22  
1000 Bruxelles  
T. : 02/230.58.47  
F. : 02/230.30.54

- Suivi de grossesse.
  - Médiation familiale.
- Langues parlées : français,  
néerlandais, anglais, allemand,  
arabe.

## PLANNING MAROLLES

rue de la Roue 21  
1000 Bruxelles  
T. : 02/511.29.90  
F. : 02/513.45.56

- Suivi de grossesse.
- Langues parlées : français,  
arabe, anglais.

## BUREAUX DE QUARTIERS - CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES

rue du Noyer 344  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/733.43.95  
F. : 02/733.43.95

- Suivi de grossesse.
  - Groupe d'étude et d'entraide  
pour parents seuls - groupe  
de parole.
  - Médiation familiale.
- Langue parlée : français.

## GRUPE SANTÉ JOSAPHAT

rue Royale Sainte-Marie 70  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.76.71  
F. : 02/241.78.19

- Suivi de grossesse.
  - Organisation de séances  
d'information autour de la  
grossesse, la naissance,  
l'accueil du nouveau-né sur  
demande (ponctuellement).
- Langues parlées : français,  
turc, arabe, grec, italien,  
espagnol.

## CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET DE PLANNING FAMILIAL

rue Général Leman 110  
1040 Etterbeek  
T. : 02/230.10.30  
F. : 02/230.72.39

- Suivi de grossesse.
  - Organisation de séances  
d'information autour de la  
grossesse, la naissance,  
l'accueil du nouveau-né.
  - Médiation familiale.
- Langues parlées : français,  
néerlandais, allemand, anglais,  
espagnol.

## COLLECTIF CONTRACEPTION - SANTÉ DES FEMMES

avenue des Celtes 34  
1040 Etterbeek  
T. : 02/736.13.14

- Suivi de grossesse.
- Langues parlées : français,  
polonais, grec, arabe.

## AIMER À L'ULB

avenue Jeanne 38  
1050 Ixelles  
T. : 02/650.31.31  
F. : 02/649.86.47

- Suivi de grossesse.
  - Médiation familiale.
- Langues parlées : français,  
néerlandais, anglais, portugais.

## CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE D'IXELLES

rue du Bourgmestre 13  
1050 Ixelles  
T. : 02/646.42.73  
F. : 02/646.42.73

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances  
d'information autour de la  
grossesse, la naissance,  
l'accueil du nouveau-né.
- Prévention maltraitance-  
bienveillance en  
collaboration avec l' IMS-  
PMS.

• Médiation familiale.  
Langues parlées : français,  
néerlandais, anglais, allemand,  
espagnol.

## FREE CLINIC

chaussée de Wavre 154a  
1050 Ixelles  
T. : 02/512.13.14  
F. : 02/02/502.66.83

- Suivi de grossesse.
  - Médiation familiale.
- Langues parlées : français,  
anglais, grec, espagnol,  
allemand.

**CENTRE COMMUNAL DE PLANNING FAMILIAL ET D'EDUCATION SEXUELLE ET AFFECTIVE**

avenue du Parc 89  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.11.08  
F. : 02/544.15.33

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né.
- Médiation familiale.

Langues parlées : français, espagnol, néerlandais, anglais.

**CENTRE SEVERINE**

rue d'Aumale 21  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.33.14  
F. : 02/522.20.83

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né sur demande de groupes de femmes.

Langues parlées : français, espagnol, hébreux.

**CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET DE PLANNING FAMILIAL DU KARREVELD**

avenue Jules Delhaize 20  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.61.03  
F. : 02/410.61.03

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né sur demande de groupes.
- Médiation familiale.

Langue parlée : français.

**CENTRE PLURALISTE FAMILIAL DE JETTE**

rue Adolphe Vandenschrieck 77a  
1090 Jette  
T. : 02/426.06.27  
F. : 02/426.06.27

- Suivi de grossesse.
- Médiation familiale.

Langues parlées : français, néerlandais, portugais, italien.

**CENTRE PLURALISTE FAMILIAL D'EVERE**

rue Adolphe De Brandt 70  
1140 Evere  
T. : 02/216.20.04

- Suivi de grossesse.
- Médiation familiale.

Langues parlées : français, néerlandais.

**CENTRE PLURALISTE FAMILIAL DE WOLUWÉ-SAINTE-PIERRE**

rue Jean Deraeck 42  
1150 Woluwé-Saint-Pierre  
T. : 02/762.00.67  
F. : 02/772.55.23

- Suivi de grossesse jusqu'au 4ème mois.

Langues parlées : français, anglais.

**CENTRE D'ACCUEIL ET DE FORMATION À LA RELATION D'AIDE - CAFRA**

avenue Walckiers 100  
1160 Auderghem  
T. : 02/660.75.06

- Suivi de grossesse.
- Animations autour du jeu dans les consultations de l'ONE.

Langue parlée : français.

**CENTRE D'INFORMATION ET DE PLANNING FAMILIAL DE WATERMAEL-BOITSFORT**

avenue Léopold Wiener 64  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/673.39.34  
F. : 02/673.67.20

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né.
- Animations autour des pleurs, du sommeil, de l'allaitement, du sevrage. Psychomotricité et massage bébé.
- Médiation familiale.

Langue parlée : français.

**CENTRE PLURALISTE FAMILIAL D'UCCLE**

rue de Stalle 24  
1180 Uccle  
T. : 02/376.10.00

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né.
- Médiation familiale.

Langue parlée : français.

**CENTRE DE CONSULTATION CONJUGALE ET DE PLANNING FAMILIAL MARCONI**

rue Marconi 85  
1190 Forest  
T. : 02/345.58.81  
F. : 02/343.70.88

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né.

Langues parlées : français, néerlandais.

**CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE DE FOREST**

boulevard G. Van Haelen 83  
1190 Forest  
T. : 02/343.74.04  
F. : 02/344.10.16

- Suivi de grossesse.
- Organisation de séances d'information autour de la grossesse, la naissance, l'accueil du nouveau-né.
- Prévention maltraitance-bientraitance en collaboration avec l'IMS-PMS.
- Médiation familiale.

Langues parlées : français, néerlandais, anglais, allemand, espagnol.

**CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES**

boulevard Brand Whitlock 105  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/736.41.50

- Suivi de grossesse.

Langues parlées : français, néerlandais, espagnol.

**LA FAMILLE HEUREUSE CENTRE LAÏQUE DE PLANNING FAMILIAL**

place Quetelet 4  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/217.44.50 - 02/217.46.02  
F. : 02/217.46.02

- Suivi de grossesse.

Langues parlées : français, néerlandais, anglais, espagnol, allemand.

## LES CONSULTATIONS PRÉNATALES DE L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

A Bruxelles, les consultations prénatales de l'ONE se situent soit dans un centre de quartier soit en milieu hospitalier. La consultation est gratuite. Elle est assurée par un médecin gynécologue accompagné d'un travailleur médico-social salarié de l'ONE. Ce dernier veille aux aspects psycho-sociaux et a une mission d'éducation à la santé. Sur le plan médical, on vise à assurer le plus souvent possible une première visite avant 12 semaines de grossesse, de manière à prévenir certaines infections lors de la grossesse qui présentent un risque pour l'enfant (rubéole par exemple). Le suivi prénatal assure aussi un suivi médical de l'état de grossesse et prépare l'accouchement.



### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue des Tanneurs 169  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.14.68 -  
02/511.82.35  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours sauf le mardi  
matin.

### C.H.U. SAINT-PIERRE - CONSULTATION PRÉNATALE, NÉONATALE ET SERVICE DE LIAISON

rue Haute 322  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.47.08 -  
02/535.47.09  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mercredi et vendredi de  
12 à 14h

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue Lesnino 59  
1020 Bruxelles  
T. : 02/428.66.80  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 14h à 15h.

### C.H.U. BRUGMANN - CONSULTATION PRÉNATALE, NÉONATALE ET SERVICE DE LIAISON

place Arthur Van Gehuchten 4  
1020 Bruxelles  
T. : 02/477.29.86 (infirmière  
soc.) - 02/477.29.83 (secr.)  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue Van Dijck 82  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/217.97.25  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 8h30 à 10h30.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

avenue de l'Émeraude 9  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/736.29.14  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 8h30 à 9h - jeudi  
de 8h à 9h et de 12h à 13h30.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue Baron Lambert 38  
1040 Etterbeek  
T. : 02/439.84.20  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 10h30 à 12h30.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E. (ANTENNE DE LA PRÉNATALE D'IXELLES)

square Jean Joly 2  
1040 Etterbeek  
T. : 02/641.43.32 (n° direct) -  
02/641.43.21 (central).  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 8h30 à 9h30.

### HÔPITAL D'IXELLES - CONSULTATION PRÉNATALE, NÉONATALE ET SERVICE DE LIAISON

rue Jean Paquot 63  
1050 Ixelles  
T. : 02/641.46.72  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours, matins et après-  
midi.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue des Etudiants 14A  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.05.20  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 12h à 14h.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

rue Haeck 61  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/427.57.27  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 12h à 13h.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

chaussée de Gand 122  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/414.94.53  
Permanences téléphoniques :  
lundi matin et après-midi -  
mercredi matin - vendredi  
après-midi.

### SAINTE-ELISABETH - CONSULTATION PRÉNATALE ET SERVICE DE LIAISON

avenue De Fré 206  
1180 Uccle  
T. : 02/373.17.30  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 13h à 14h.

### CONSULTATION PRÉNATALE O.N.E.

boulevard Van Haelen 83  
1190 Forest  
T. : 02/343.07.16  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 14h à 16h.

## LES MAISONS D'ACCUEIL D'ADULTES ACCOMPAGNES D'ENFANTS

Ces structures accueillent de manière transitoire des adultes, des familles ou des adultes isolés accompagnés d'enfants. Elles les accompagnent dans leur réinsertion sociale, en liaison avec les acteurs du réseau social et sanitaire.

Nous n'avons repris ici que les services qui accueillent des familles ou des adultes accompagnés d'enfants. Pour tous ces services, l'ONE assure une inspection pédagogique.

On retrouve dans la liste qui suit les anciennes «maisons maternelles».

### HÔME VICTOR DU PRÉ

rue des Charpentiers 5  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.42.37  
Personne de contact :  
Mme Desmedt  
Public : femmes enceintes;  
femmes avec ou sans enfants  
(- de 12 ans pour les garçons)  
Capacité : femmes : 31  
chambres, enfants : 42 lits  
Permanence : 24h sur 24

### SOURCE D'ESPOIR

rue de la Senne 78  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.72.04  
F. : 02/512.71.75  
Personne de contact :  
M. Preudhomme  
Public : hommes ou couples  
(avec ou sans enfants), pas de  
femmes seules  
Capacité : 31 lits  
Permanence : 24h sur 24

### HOME PORTE OUVERTE

rue du Boulet 30  
1000 Bruxelles  
T. : 02/513.01.08  
F. : 02/511.08.62  
Personne de contact :  
M. Riawillem  
Public : femmes à partir de 18  
ans avec ou sans enfants  
Capacité : femmes : 13 lits,  
enfants : 7 lits  
Permanence : 8h à 22h

### LES 3 POMMIERS

avenue des Casernes 44  
1040 Etterbeek  
T. : 02/640.30.54  
Personne de contact :  
Mme Van Hauwaert  
Public : femmes enceintes,  
femmes avec enfants.  
Capacité : 24 chambres.  
Permanence : semaine de  
8h30 à 17h30

### CHÈVREFEUILLE

rue Lesbroussart 104-106  
1050 Ixelles  
T. : 02/648.17.78  
Personne de contact :  
Mme Crabbe  
Public : femmes enceintes,  
femmes avec ou sans enfants  
de moins de 7 ans.  
Capacité : femmes : 17  
places, enfants : 18 places  
Permanence : 24h sur 24

### L'ILÔT

chaussée de Charleroi 160  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.59.09  
F. : 02/538.80.54  
Personne de contact :  
Mme Debry  
Public : femmes ou couples  
(avec ou sans enfants), pas  
d'hommes seuls  
Capacité : 21 lits  
Permanence : 24h sur 24

### CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

rue Blanche 29  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.27.44  
F. : 02/534.49.46  
Personne de contact :  
Mme Corvisier  
Public : femmes avec ou sans  
enfants victimes de violences  
familiales  
Capacité : 24 lits  
Permanence : 9h à 19h (en  
semaine) et de 9h30 à 17h (le  
week-end)

### LE RELAIS

rue Vandembogaerde 64  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/427.50.34  
Personne de contact :  
M. Desmet  
Public : familles, couples,  
isolés (avec ou sans enfants)  
Capacité : adultes : 48 places,  
enfants 5 lits  
Permanence : de 8h à 17h, le  
week-end de 12h à 20h

### CHANT D'OISEAU

avenue du Chant d'Oiseau 42  
1150 Woluwé-Saint-Pierre  
T. : 02/660.36.61  
Personne de contact :  
Mme Decoster  
Public : femmes enceintes ou  
femmes avec enfants de  
moins de 7 ans.  
Capacité : 6 chambres, 4 flats  
Permanence : en semaine de  
9h à 17h

### MAISON DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

chaussée de Drogenbos 223-  
225  
1180 Uccle  
T. : 02/376.17.01  
Personnes de contact :  
Mmes Yansenne, Broders  
Public : femmes enceintes;  
femmes avec ou sans enfants.  
Capacité : 14 chambres.  
Permanence : 24h sur 24



## LES SERVICES D'AIDE AUX FAMILLES ET PERSONNES AGEES

Ces services favorisent le maintien et le retour à domicile des personnes isolées, handicapées, malades et des familles en difficulté. Ils assurent l'accompagnement et l'aide aux actes de la vie journalière en concertation et coordination avec l'environnement familial et de proximité, de façon à rendre les personnes plus autonomes. Par priorité, l'aide est accordée à ceux qui en ont le plus besoin et qui sont les plus démunis sur le plan financier, de la santé physique ou psychique ainsi que sur le plan social.

La législation concernant les services francophones est en cours de modification à la Commission communautaire française. Globalement, les missions des services qui s'appelleront dans le futur «Services d'Aide à domicile» sont inchangées mais on s'orientera progressivement davantage vers des services travaillant sur les 19 communes.



### SERVICES TRAVAILLANT SUR LES 19 COMMUNES

#### CENTRE FAMILIAL DE BRUXELLES

rue des Palais 34  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/227.54.80  
F. : 02/223.12.26

Permanence : tous les jours de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h.

Personne de contact : Mme Jossart (Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Laeken, Neder-Over-Heembeek) - Mme Mordant (Molenbeek-Saint-Jean + Anderlecht (Parc Péterbos, rue Willemijns, rue Démosthène, bd Graindor) - Mme Previnair (Anderlecht sans le Parc Péterbos ni les rues citées ci-dessus) - Mme Goffin (Uccle, Forest) - Mme Monteyne (une partie d'Etterbeek, une partie d'Ixelles, Auderghem, Watermael-Boitsfort) - Mme De Baets (Schaerbeek, Evere, une partie de Saint-Josse-ten-Noode) - Mme Landuyt (une partie d'Etterbeek, Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert) - Mme Sokay (Bruxelles-1000, une partie de Molenbeek-Saint-Jean, une partie de Saint-Josse-ten-Noode) - Mme Goossens (Saint-Gilles, Forest, une partie d'Ixelles).

Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24 F/h à 300 F/h)

#### AIDE FAMILIALE

Siège central  
rue Malibran 39  
1050 Ixelles  
T. : 02/647.16.98  
F. : 02/644.16.14

• Pour les communes d'Ixelles, Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Auderghem et le Pentagone :  
rue Malibran 39  
1050 Ixelles  
T. : 02/647.03.66  
Permanences : de 8h à 17h.  
Personnes de contact : Mme Lovinfosse (aide familiale) - Mme Thieffry (aide ménagère).

• Pour Forest, Anderlecht, Uccle, Saint-Gilles :  
avenue Van Volxem 262  
1190 Forest  
T. : 02/346.09.04  
F. : 02/346.06.70  
Personnes de contact : Mme Conin (aide familiale d'Uccle, de Forest et de Saint-Gilles) - Mme Gobert (aide familiale d'Anderlecht) - Mme Maniere (aide ménagère).

• Pour Berchem-Sainte-Agathe, Jette, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Laeken :  
avenue de la Liberté 37  
1081 Koekelberg  
T. : 02/410.14.14  
F. : 02/410.19.25  
Personnes de contact : Mme Moyson (aide familiale) - Mme Deladrier (aide ménagère).

• Pour Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Evere :  
avenue de Mai 138  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/770.00.35  
F. : 02/772.75.63  
Personnes de contact : Mme Hellenbecker (aide ménagère) - Mme Fontaine (aide familiale).

Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24 F/h à 300 F/h) pour les aides familiales et les aides ménagères.

#### CENTRALE DE SERVICES A DOMICILE - C.S.A.D

rue de Bordeaux 62 A  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.98.66  
F. : 02/539.38.36

Permanences : 7 j/7 - 24h/24.  
Personnes de contact : Mme Brucher (Laeken, Neder-Over-Heembeek, Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Jette) - Mme Guilmot (Schaerbeek, Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert, Evere, Saint-Josse-ten-Noode, Auderghem, Watermael-Boitsfort) - Mme Emonds (Anderlecht, Bruxelles 1000) - Mme Debrue (Etterbeek, Ixelles) - Mme Van Stigel (Saint-Gilles, Forest) - Mme Arguinano (Uccle).  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24 F/h à 300 F/h)

## SERVICES TRAVAILLANT SUR UNE COMMUNE

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES BRUXELLOISES

boulevard Anspach 6  
1000 Bruxelles  
T. : 02/279.34.02  
F. : 02/279.34.19  
Personne de contact :  
M. Fiocchi.  
Service : aides familiales et  
seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h).

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DU CPAS DE BRUXELLES

Maison des Infirmières  
rue Haute 322, 4e étage  
1000 Bruxelles  
T. : 02/543.64.31 -  
02/543.64.32 (secrétariat)  
Permanences : de 8h à 17h -  
le vendredi de 8h à 15h.  
Personnes de contact :  
Mmes Dufasne, Dehertog.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 100 F à 200 F/h  
pour les aides ménagères.

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DE SCHAERBEEK

avenue Rogier 43  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/247.33.52  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 12h30 à 16h30.  
Personne de contact :  
Mme Robaye.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24  
F/h à 300 F/h)

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DU CPAS D'ETTERBEEK

avenue des Casernes 29  
1040 Etterbeek  
T. : 02/627.22.36 -  
02/627.22.37  
F. : 02/627.22.06  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 13h à 16h.  
Personnes de contact :  
Mmes Janssen, Demey.  
Service : aides familiales et  
seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h).

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS D'IXELLES

chaussée de Boondaël 92  
1050 Ixelles  
T. : 02/641.41.53 -  
02/641.41.27 - 02/641.41.49 -  
02/641.41.46  
Permanences : de 8h à 12h30  
de 13h à 16h30.  
Personnes de contact :  
Mmes Parvais, Bilmans.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 50 F/h à 275  
F/h pour les aides ménagères.

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS DE SAINT-GILLES

rue Fernand Bernier 40  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/348.50.66 -  
02/348.50.67  
Permanences : de 8h à 12h30  
et de 13h à 16h.  
Personnes de contact :  
Mmes Gazeau, Delrez.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 150 F/h à 250  
F/h pour les aides ménagères.

### SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS D'ANDERLECHT

rue Van Lint 4  
1070 Anderlecht  
T. : 02/556.20.10  
F. : 02/556.20.90  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 13h à 16h.  
Personne de contact :  
Mme Duchêne.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 100 F/h à 200  
F/h pour les aides ménagères.

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS DE MOLENBEEK- SAINT-JEAN

avenue Jean Dubrucq 82  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/428.11.51 -  
02/428.52.59  
Permanences : de 8h à 17h.  
Personne de contact :  
Il faut adresser une demande  
écrite à M. Henry, président du  
CPAS.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 37 F/h à 342  
F/h pour les aides ménagères.

### AIDE SOCIALE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DE KOEKELBERG

rue François Delcoigne 23  
1081 Koekelberg  
T. : 02/412.15.14 -  
02/412.16.72  
Permanences : de 8h à 12h.  
Personnes de contact :  
Mmes Saelens, Derhaeg.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de  
24F/h à 300 F/h)

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS DE KOEKELBERG

rue François Delcoigne 39  
1081 Koekelberg  
T. : 02/412.16.04  
F. : 02/412.16.85  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 13h30 à 17h.  
Personne de contact :  
Mme Beaufort.  
Service : aides familiales et  
seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h)

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS DE BERCHEM- SAINTE-AGATHE

avenue de Selliers de  
Moranville 120  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/482.13.05 -  
02/482.13.35  
F. : 02/468.38.85  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 13h à 16h30.  
Personne de contact :  
Mme Dhoop.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h) pour les aides  
familiales - de 50 F à 200 F/h  
pour les aides ménagères.

### AIDES FAMILIALES ET AIDES SENIORS DE GANSHOREN

avenue Charles Quint 140  
1083 Ganshoren  
T. : 02/465.12.77  
Permanences : de 8h à 12h et  
de 13h à 16h.  
Personne de contact :  
Mme De Bruyn.  
Services : aides familiales et  
seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10  
F/h à 298 F/h).

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DE JETTE

rue de l'Eglise Saint-Pierre 47  
1090 Jette  
T. : 02/422.47.75  
Permanences : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
Personnes de contact :  
Mme Wargniez - Mme Baikry.  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h).

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS D'EVERE

square Pierre Hauwaerts 28  
1140 Evere  
T. : 02/247.65.65 (CPAS)  
F. : 02/241.35.05  
Permanences : mardi et jeudi de 8h30 à 12h - les autres jours de 8h30 à 9h30.  
Personne de contact :  
Mme David.  
Services : aides familiales et seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h)

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET DE SOINS COORDONNÉS À DOMICILE DU CPAS DE WOLUWÉ-SAINT-PIERRE

avenue du Haras 100  
1150 Woluwé-Saint-Pierre  
T. : 02/778.11.61 -  
02/778.11.60  
F. : 02/773.59.10  
Permanences : de 8h à 12h - après-midi sur rendez-vous.  
Personnes de contact :  
Mme Senny - M. Franchomme.  
Service : aides familiales et seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h).

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS D'AUDERGHEN

rue Emile Idiers 37-39  
1160 Auderghem  
T. : 02/676.49.06  
F. : 02/672.89.22  
Permanences : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.  
Personne de contact :  
Mme Vannutte.  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h)

## ACTION SOCIALE DE WATERMAEL-BOITSFORT

avenue Léopold Wiener 215  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/660.58.71  
F. : 02/673.72.24  
Permanences : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - répondeur en dehors des heures.  
Personnes de contact :  
M. Drossaert - Mme Vermeylen - Mme Even.  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24 F/h à 300 F/h) pour les aides familiales - de 100 F/h à 300 F/h pour les aides ménagères.

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DE LA COMMUNE D'UCCLE

rue Victor Cambier 21  
1180 Uccle  
T. : 02/348.68.24  
F. : 02/348.68.21  
Permanences : de 9h à 15h.  
Personne de contact :  
Mme De Waele.  
Service : aides familiales et seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h).

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS D'UCCLE

chaussée d'Alsemberg 905  
1180 Uccle  
T. : 02/370.75.11  
Permanences : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.  
Personne de contact :  
M. Etienne.  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h).

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DU CPAS DE FOREST

rue Roosendael 175  
1190 Forest  
T. : 02/343.96.61  
Permanences : de 7h45 à 9h30 + répondeur.  
Personne de contact :  
Mme Goovaerts.  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h)

## SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DE WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT WOLU-SOCIAL

rue de la Charrette 29  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/779.29.83  
F. : 02/779.05.10  
Permanences : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.  
Personne de contact :  
Mme Georquin.  
Services : aides familiales et seniors.  
Coût : Barème COCOM (de 10 F/h à 298 F/h)

## MAISON DE LA FAMILLE

rue de l'Alliance 20  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/220.26.60  
F. : 02/219.70.64  
Permanences : de 8h30 à 16h30 sauf jeudi de 9h à 11h30.  
Personnes de contact :  
Mmes De Bisschop, Salomé  
Services : aides familiales et seniors - aides ménagères.  
Coût : Barème COCOF (de 24 F/h à 300 F/h) pour les aides familiales et aides ménagères.

## L'ADOPTION

Il est possible d'adopter en Communauté française en faisant appel aux organismes agréés à cet effet. Seuls ces organismes sont autorisés à encadrer les démarches des candidats adoptants : le décret du 4 mars 1991 relatif à l'Aide à la Jeunesse incrimine l'activité d'intermédiaires non agréés.

La liste actualisée des organismes agréés et des pays avec lesquels ceux-ci ont des collaborations privilégiées peut être obtenue auprès du Service de l'adoption du Ministère de la Communauté française. Ce service est par ailleurs particulièrement recommandé pour tout renseignement relatif à l'adoption.

Enfin, pour les adoptions d'enfants qui résident sur le territoire belge, l'asbl ONE-Adoption est susceptible de faciliter les démarches.

### SERVICE DE L'ADOPTION

Ministère de la Communauté française  
Direction générale de l'Aide à la Jeunesse  
boulevard Léopold II 44  
1080 Bruxelles  
T. : 02/413.27.39  
e-mail : didier.dehou@cfwb.be  
Responsable :  
M. Didier Dehou

### ASBL ONE-ADOPTION

Rue du Bosquet, 81  
1060 Bruxelles  
T. : 02/543.12.12  
Responsable :  
Mme De Wulf





# la naissance et le jeune enfant

La venue d'un enfant est un événement privé et familial. Les traditions familiales sont fortes pour lui donner du sens. C'est aussi un événement public qui génère des responsabilités pour l'avenir. Comme d'autres événements de la vie, elle se nourrit de relations d'entraide et de soutien, et requiert un suivi compétent sur le plan de la santé.

L'état de santé de la mère et du nouveau-né n'est pas indépendant de la situation sociale de la famille. On observe plus de problèmes de santé dans les groupes sociaux défavorisés que dans les autres. Que ce soit pour les aspects médicaux, de bien-être ou plus sociaux, les relais autour de la naissance sont dès lors importants. Ici des modifications importantes se pointent peut-être à l'horizon. En effet, on encourage la sortie de la [maternité](#) de manière plus précoce et la tendance ne fait que s'accroître depuis peu. Il faudra veiller à ce que cela n'occasionne pas de difficultés de coordination pour les [services de liaison de l'ONE](#) et ne conduise pas à allonger le délais entre le retour de la maman et la visite du service à domicile. Pour les familles qui

souhaitent un soutien ou celles qui sont les plus isolées ou en difficulté, ce retard serait un défaut regrettable dans l'organisation de la liaison. D'autre part, n'oublions pas que la sortie précoce de la maternité peut également occasionner des difficultés de continuité des soins. En effet, des soins postnataux sont encore nécessaires à domicile. Ils seront organisés par les services des maternités ou effectués par des [accoucheuses](#) indépendantes. Il s'agit donc là d'innovations qui nécessitent une attention soutenue tant pour ce qu'elles apportent d'effets favorables que d'éventuels problèmes au niveau du bien-être et de la santé de la mère, du nouveau-né et du reste de la famille..

Après la naissance, le suivi social et médical préventif au cours de la

petite enfance est accessible à tous dans le cadre des [consultations pour enfants](#) de l'ONE et de Kind en Gezin. Il est important de voir qu'il s'agit d'un suivi préventif, ce qui signifie que les médecins des consultations ne peuvent théoriquement pas établir de traitement curatif. Cette rupture est parfois mal comprise par les familles et on a montré récemment qu'elle est probablement dommageable pour les familles les plus démunies. Ces consultations sont disséminées dans les quartiers de la ville.

Ce chapitre reprend aussi les [services d'aide précoce](#) lors de la survenance d'un handicap, les [services d'accompagnement des familles](#) et les [groupes d'entraide](#), mieux connus sous le vocable «self help».

## LES MATERNITES ET LES SERVICES DE LIAISON DE L'ONE

Dans les maternités, on considère aujourd'hui plus souvent que la sécurité médicale est indissociable du bien-être de la jeune accouchée. Comme on l'a déjà souligné, le séjour en maternité est de plus en plus court. Pendant cette période, il est très important de soutenir les compétences de la mère, du père... et celles du nouveau-né. C'est un moment privilégié aussi pour installer les différentes pratiques de soins d'un nouveau-né et le mode d'alimentation de l'enfant. C'est à Bruxelles que la proportion de mères qui allaitent leur enfant à la naissance est la plus élevée en Belgique (3 mères sur 4), et, en effet, beaucoup de maternités bruxelloises sont très attentives à préconiser l'allaitement maternel. Les services de liaison de l'ONE en maternité visent à établir un contact avec la jeune mère pour envisager avec elle le suivi ultérieur de l'enfant et la mettre éventuellement en rapport avec les consultations d'enfants de moins de 6 ans de l'ONE. Une visite à domicile est prévue également. Attention, toutes les maternités bruxelloises n'ont pas de service de liaison de l'ONE en leur sein. Certaines maternités font partie du Réseau IRIS (voir chapitre «les hôpitaux disposant d'une garde pédiatrique»).

### MATERNITÉ C.H.U. SAINT-PIERRE

rue Haute 322  
1000 Bruxelles  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/535.47.08 ou  
02/535.47.09 - mardi et jeudi  
de 14 h à 15 h.  
Fait partie du Réseau IRIS

### MATERNITÉ CLINIQUE SAINT-JEAN

rue du Marais 104  
1000 Bruxelles  
T. : 02/221.91.11  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/217.89.75 - à la  
consultation prénatale de la  
rue Van Dijck (Schaerbeek).

### MATERNITÉ CÉSAR DE PAEPE

rue des Alexiens 11  
1000 Bruxelles  
T. : 02/506.71.11  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/539.05.20 - à la  
consultation prénatale de la  
rue des Etudiants (Saint-  
Gilles).

### MATERNITÉ C.H.U. BRUGMANN

place Van Gehuchten 4  
1020 Bruxelles  
T. : 02/477.29.83  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/477.29.86 ou  
02/477.29.83 - tous les jours  
de 9h30 à 12h30 et de 13h30  
à 16h30.  
Fait partie du Réseau IRIS

### MATERNITÉ FONDATION BARON LAMBERT

rue Baron Lambert 38  
1040 Etterbeek  
T. : 02/739.84.11  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/739.84.20 -  
mercredi de 10h30 à 12h30.  
Fait partie du Réseau IRIS

### MATERNITÉ CLINIQUE EUROPE SAINT-MICHEL

rue de Linthout 150  
1040 Etterbeek  
T. : 02/737.82.80  
Il n'y a pas de service de  
liaison de l'ONE

### MATERNITÉ CENTRE HOSPITALIER ETTERBEEK-IXELLES

rue Jean Paquot 63  
1050 Ixelles  
T. : 02/641.46.72  
Permanences téléphoniques :  
tous les matins et les après-  
midi. Fait partie du Réseau IRIS

### MATERNITÉ CLINIQUE EDITH CAVELL

rue Edith Cavell 32  
1180 Uccle  
T. : 02/340.43.70  
Permanences téléphoniques :  
T. 02/345.21.42 - à la  
consultation pour enfants de la  
rue de la Réforme (Ixelles) -  
mardi et jeudi de 10 h à 10h30.

### MATERNITÉ CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC

avenue Hippocrate 10  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/764.12.03 ou  
02/764.11.03  
Il n'y a pas de service de  
liaison de l'ONE

### MATERNITÉ CLINIQUE SAINT-ETIENNE

rue du Méridien 100  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/225.91.11  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/217.89.75 - à la  
consultation prénatale de la  
rue Van Dijck (Schaerbeek).

### MATERNITÉ HÔPITAL ERASME

route de Lennik 808  
1070 Anderlecht  
T. : 02/555.34.34  
Le service de liaison de l'ONE  
n'est actuellement pas assuré.

### MATERNITÉ CLINIQUE SAINTE-ANNE SAINT-RÉMI

boulevard Jules Graindor 66  
1070 Anderlecht  
T. : 02/556.51.71  
Il n'y a pas de service de  
liaison de l'ONE

### MATERNITÉ HÔPITAL FRANÇAIS

avenue Josse Goffin 180  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/482.42.40  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mercredi et vendredi de  
9 h à 12 h.

### MATERNITÉ CLINIQUE SAINTE-ELISABETH

avenue De Fré 206  
1180 Uccle  
T. : 02/373.17.30  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/373.17.34 - jeudi de 9 h  
à 13 h.

**CENTRALE DES ACCOUCHEUSES**  
C/o Maison Médicale Marconi  
rue Marconi 85  
1190 Forest  
T. : 02/2344.27.40  
Permanences téléphoniques :  
jours ouvrables de 10 à 12h +  
accessible 24h/24 via un  
répondeur reprenant les n° de tél.  
des 2 infirmières.  
Dispense certains soins  
gynécologiques et obstétricaux  
pour les grossesses normales ou  
à problèmes.  
Les demandes émanent soit des  
médecins, soit des patientes  
elles-mêmes pour:

- soins liés aux grossesses à risques;
- prise en charge globale et accompagnement avant, pendant et après naissance pour grossesses normales et pathologiques (sur prescription médicale).



## LES COORDINATIONS DE SOINS A DOMICILE

### SOINS À DOMICILE - S.A.D.

rue des Moineaux 17-19  
1000 Bruxelles  
T. : 078/15.60.20 (n° d'appel gratuit) - 02/546.14.58 (heures de bureau)  
F. : 02/546.14.67

Permanences : 24h/24h  
Coordination des Mutualités Socialistes.  
Services offerts : aide familiale/aide ménagère - coiffeur - dentiste - infirmière - kinésithérapie - logopède - pédicure - service social - télévigilance - école à domicile.  
Champ d'action : les 19 communes.

### COSEDI

rue des Palais 2  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/209.49.76  
F. : 02/219.01.54

Personne de contact :  
M. Erpicum.  
Permanences : 24h/24h  
Coordination des Mutualités Libérales.  
Services offerts : aide familiale - garde-malade à domicile - dentiste - kinésithérapeute - pédicure - prêt de matériel - service social - soins infirmiers - télévigilance - repas à domicile.  
Champ d'action : les 19 communes.

### BRUXELLES-ASSISTANCE

rue Malibran 53  
1050 Ixelles  
T. : 02/647.03.66 - 02/647.41.76 - heures de bureau de 8 à 17h.  
F. : 02/644.16.14

Permanences : 24h/24h  
Coordination des Mutualités Chrétiennes.  
Champ d'action : Bruxelles - Ville - Etterbeek - Ixelles - Auderghem - Watermael-Boitsfort.

Antennes :  
avenue de la Liberté 37  
1081 Koekelberg  
T. : 02/410.14.14  
F. : 02/410.19.25  
Champ d'action : Berchem-Sainte-Agathe - Ganshoren - Jette - Koekelberg - Laeken - Molenbeek-Saint-Jean - Neder-Over-Heembeek.

avenue de Mai 138  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/770.00.35  
F. : 02/772.75.63  
Champ d'action : Evere - Saint-Josse-ten-Noode - Schaerbeek - Woluwé-Saint-Lambert - Woluwé-Saint-Pierre.  
Remarque : Fermeture prévue pour début 1999 (les communes concernées seront desservies par d'autres antennes).

avenue Van Volxem 262  
1190 Forest  
T. : 02/346.09.04  
F. : 02/346.06.70  
Champ d'action : Anderlecht - Forest - Saint-Gilles - Uccle.

Services offerts : aide familiale/ménagère - centre de jour - coiffeur - dentiste - dépannages et réparations - ergothérapeute - infirmière - kinésithérapeute - logopède - pédicure - repas à domicile - service social - soins palliatifs - télévigilance - transport de malades.

### CSD - BRUXELLES

rue Saint-Bernard 43  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.98.66  
F. : 02/539.38.36

Permanences : 24h/24h  
Services offerts : aide familiale/ménagère - coiffure - ergothérapie - garde d'enfants malades à domicile - gros entretien (lavage de vitres, nettoyage de tapis, etc.) - kinésithérapie - pédicure - repas chauds - service d'aide à la santé mentale - service social - soins infirmiers - soins palliatifs - télévigilance.  
Champ d'action : les 19 communes.

### SOINS CHEZ SOI

place Werrie 16  
1090 Jette  
T. : 02/420.54.57  
02/502.28.10  
F. : 02/428.90.44

Permanences : 24h/24h  
Coordination ayant un partenariat avec les Mutualités Libres.  
Services offerts : aide familiale - audioprothésiste - coiffeur - dentiste - diététicien - ergothérapeute - infirmière - kinésithérapeute - logopède - opticien - pédicure - prêt de matériel sanitaire - psychologue - repas chauds - service social - télévigilance.  
Champ d'action : les 19 communes.



## LES CONSULTATIONS POUR ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Les consultations pour enfants de l'ONE assurent le suivi social et médical préventif au cours de la petite enfance et jusqu'à 6 ans. Il s'agit de consultations offrant une visite médicale préventive au cours de laquelle un examen physique complet est effectué, complété par le programme de vaccination et différents dépistages selon l'âge de l'enfant et son contexte de vie. Différents programmes de promotion de la santé sont également proposés, de même qu'un soutien social ou psycho-social par un travailleur médico-social de l'ONE. Un carnet de l'enfant permet d'assurer la continuité de ce suivi lors de déménagements ou encore de changements de consultations.

rue des Tanneurs 169  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.14.68  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours, matins et après-midi.

rue de l'Épargne 1/5  
1000 Bruxelles  
T. : 02/217.51.41  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 9h à 12h - mercredi  
de 10h à 13h.

boulevard de Waterloo 110  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.43.58  
Permanences téléphoniques :  
mardi et jeudi de 10h à 12h.

rue Van Artevelde 91  
1000 Bruxelles  
T. : 02/511.17.61  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au jeudi de 12h30 à  
13h30 - vendredi de 13h à  
14h.

rue François Lesnino 59  
1020 Bruxelles  
T. : 02/428.66.80  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 13h à 14h.

rue Félix Sterckx 38  
1020 Bruxelles  
T. : 02/478.49.98  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 9h à 15h.

place Arthur Van Gehuchten 4  
1020 Bruxelles  
T. : 02/477.24.80  
Permanences téléphoniques :  
Tous les matins sauf lundi et  
mercredi de 8h30 à 9h - lundi  
de 13h à 14h - mardi de 13h à  
13h30.

rue Gustave Demanet 82  
1020 Bruxelles  
T. : 02/262.02.12  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h15 à 14h et de  
16h15 à 17h.

rue Fineau 19  
1020 Bruxelles  
T. : 02/428.98.25  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 13h30 à 14h30 -  
T. : 02/465.63.63 (consultation  
de Berchem, Mme Dainville),  
mardi de 13h30 à 14h30 -  
mercredi de 9h à 10h (sauf le  
2e).

rue Van Dijck 82  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/217.89.75  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 16h à 17h - mardi de  
9h à 12h et de 13h à 15h -  
jeudi de 9h à 12h - vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à  
15h30.

[Présence du Service de Santé  
Mentale Le Méridien.](#)

avenue de l'Émeraude 9  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/736.29.14  
Permanences téléphoniques :  
lundi et vendredi de 12h à  
13h30 - mercredi de 8h30 à 9h  
- jeudi de 8h à 9h et de 12h à  
13h30.

[Animation d'un coin jeu par la  
Gerbe AMO \(Action en Milieu  
Ouvert\)](#)

rue d'Anethan 13  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/216.90.57  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 12h30 à 13h30 -  
mercredi de 12h30 à 13h30 et  
de 17h à 18h.

allée des Freesias 4  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/216.13.56  
Permanences téléphoniques :  
lundi et mardi de 12h30 à  
13h30.

rue Fernand Séverin 34  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.30.75  
Permanences téléphoniques :  
vendredi de 12h30 à 13h30.

rue Alexandre De Craene 2  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.91.62  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 13h30 à 15h30.

rue Josaphat 229  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.75.50  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mardi, mercredi et  
vendredi de 12h à 13h - jeudi  
de 14h à 15h.

avenue de Roodebeek 103  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/735.19.35  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 9 à 12h.

rue du Progrès 287  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/201.16.35  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 9h à 11h - mercredi  
de 9h30 à 11h et de 13h à  
13h30 - jeudi de 9h à 12h et  
de 13h à 15h - vendredi de  
8h30 à 10h.

Grande rue au Bois 57  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.57.54  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 12h à 13h30 et de  
17h à 18h - 2e et 4e mardi de  
17h à 18h - jeudi de 10h à  
13h30 et de 17h à 18h.

rue François-Joseph Navez 110  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/216.07.70  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 13h30 - jeudi  
de 9h à 9h30.

rue Richard Vandeveld 21  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/216.81.79  
Permanences téléphoniques :  
répondeur automatique (pas  
de permanences tél.).

rue Colonel Van Gele 61  
1040 Etterbeek  
T. : 02/733.28.80  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 12h à 14h - mercredi  
de 9h à 17h.



rue Baron Lambert 38  
1040 Etterbeek  
T. : 02/739.84.19  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 14h à 17h +  
répondeur automatique.

avenue Eudore Pirmez 47  
1040 Etterbeek  
T. : 02/640.32.10  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h30 à 14h30 et de  
17h à 18h - jeudi de 8h30 à  
9h30.

square Jean Joly 2  
1040 Etterbeek  
T. : 02/641.43.26  
Permanences téléphoniques :  
lundi et jeudi de 12h30 à 17h.

rue Aviateur Thieffry 26  
1040 Etterbeek  
T. : 02/734.53.18  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 13h à 14h.

rue Sans-Souci 114  
1050 Ixelles  
T. : 02/649.40.14  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au jeudi de 8h à 9h -  
mardi et vendredi de 12h à  
13h.  
[Présence de certains  
membres de l'équipe du  
Centre de Guidance qui se  
trouve dans le même  
bâtiment.](#)

avenue des Grenadiers 48  
1050 Ixelles  
T. : 02/675.09.83  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 12 à 13h - mardi de  
12h à 13h30.

chaussée de Boondaël 30  
1050 Ixelles  
T. : 02/647.25.99  
Permanences téléphoniques :  
mardi et jeudi de 13h à 18h.

rue Jean Paquot 65a  
1050 Ixelles  
T. : 02/641.44.45  
Permanences téléphoniques :  
mardi et jeudi de 12h30 à  
13h30.

rue de la Réforme 34a  
1050 Ixelles  
T. : 02/345.21.42  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 13h à 16h - vendredi  
13h30 à 16h + répondeur.

avenue Adolphe Demeur 33  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.38.53  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 12h30 à 13h30 -  
vendredi de 9h à 11h.

rue Vlogaert 22/2  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.88.77  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 9h à 10h sauf  
jeudi de 11h à 13h - lundi de  
12h30 à 13h30.

rue de l'Eglise 59  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.49.94  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 15h - mercredi  
de 12h30 à 13h30 et de 14h à  
16h - jeudi de 12h30 à 13h30  
- vendredi de 13h à 14h.

rue des Etudiants 14a  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.05.20  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 12h à 14h.

rue Homère 44  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.11.05  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 16h à 17h - jeudi  
de 9h30 à 10h30.

rue d'Aumale 11  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.10.31  
Permanences téléphoniques :  
lundi et mardi de 13h à 14h -  
mercredi de 9h à 10h - jeudi  
de 9h à 10h et de 12h à 14h.

avenue Raymond Vander  
Bruggen 82  
1070 Anderlecht  
T. : 02/521.31.22  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 13h à 14h - jeudi de  
12h30 à 13h30 - vendredi de  
12h à 14h.

rue des Goujons 61  
1070 Anderlecht  
T. : 02/521.05.99  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mardi et mercredi de  
13h à 16h - jeudi de 13h à  
15h.  
[Présence du Service de Santé  
Mentale d'Anderlecht L'Eté.](#)

rue Docteur De Meersman 14  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.15.82  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 12h à 13h - mardi de  
9h30 à 10h30 et de 11h à 13h  
- mercredi de 9h à 11h - jeudi  
de 9h à 10h.

avenue Docteur Lemoine 13  
1070 Anderlecht  
T. : 02/527.85.34  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 11h30 à  
12h30.

rue De Geneffe 14-16  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/411.52.29  
Permanences téléphoniques :  
lundi et mercredi de 13h30 à  
15h30.

rue Haeck 61  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/427.57.27  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mardi et mercredi de  
11h30 à 12h30.

<p>chaussée de Gand 122 1080 Molenbeek-Saint-Jean T. : 02/411.19.88 Permanences téléphoniques : du lundi au jeudi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 15h.</p>	<p>rue Adolphe Vandenschrieck 75 1090 Jette T. : 02/423.14.83 - 02/423.14.84 Permanences téléphoniques : mercredi de 12h30 à 16h30.</p>	<p>rue de Picardie 92 1140 Evere T. : 02/215.07.11 Permanences téléphoniques : mercredi de 14h à 15h30.</p>	<p>avenue Jean Van Horenbeek 10 1160 Auderghem T. : 02/660.03.23 Permanences téléphoniques : T. : 02/660.03.23 ou 02/660.68.14 (Mme Dugaillez), lundi et mardi de 12h30 à 13h30 - jeudi de 9h à 10h.</p>
<p>rue Osseghem 90 1080 Molenbeek-Saint-Jean T. : 02/410.64.98 Permanences téléphoniques : lundi et mardi de 13h à 14h.</p>	<p>rue Steppé 12 1090 Jette T. : 02/427.66.71 Permanences téléphoniques : mardi et jeudi de 12h30 à 13h30.</p>	<p>rue Degas 6/2 1140 Evere T. : 02/726.91.06 Permanences téléphoniques : mardi de 8h30 à 10h + répondeur automatique. <a href="#">Présence du Service de Santé Mentale Le Sas.</a></p>	<p>chaussée de Wavre 1366 1160 Auderghem T. : 02/660.68.14 Permanences téléphoniques : T. : 02/660.68.14 ou 660.03.23 (Mme Dugaillez) - lundi et mardi de 12h30 à 13h30 - jeudi de 9h à 10h. <a href="#">Présence du Planning Familial Cafra</a></p>
<p>rue Delaunoy 120 1080 Molenbeek-Saint-Jean T. : 02/410.09.66 Permanences téléphoniques : lundi de 12h30 à 14h - mardi de 12h à 13h - mercredi de 9h à 10h30 - mercredi (3e et 4e) de 13h à 14h - jeudi de 9h à 10h.</p>	<p>place Cardinal Mercier 4 1090 Jette T. : 02/426.89.71 Permanences téléphoniques : mardi de 12h30 à 16h30.</p>	<p>rue François Gay 326 1150 Woluwé-Saint-Pierre Permanences téléphoniques : T. : 02/762.36.97 - lundi et mardi de 13h à 16h30 T. : 02/427.82.27 (tél. privé de Mme Godefroid) - tous les jours de 8h à 9h.</p>	<p>avenue des Archiducs 52 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/672.39.22 Permanences téléphoniques : jeudi de 11h30 à 12h30.</p>
<p>rue des Tisserands 28 1081 Koekelberg T. : 02/411.85.11 Permanences téléphoniques : mardi de 13h à 14h - mercredi de 9h à 11h - jeudi de 13h à 14h.</p>	<p>avenue Firmin Lecharlier 84 1090 Jette T. : 02/426.73.07 Permanences téléphoniques : mercredi de 12h30 à 14h - 2e et 4e vendredi de 12h30 à 14h - 3e lundi de 15h à 16h.</p>	<p>avenue Pierre Vander Biest 45/260 1150 Woluwé-Saint-Pierre Permanences téléphoniques : T. : 02/772.17.45 - jeudi de 13h à 14h T. : 02/731.66.90 (tél. privé de Mme Thauvoy) - mardi et vendredi de 8h30 à 9h30.</p>	<p>avenue des Archiducs 52 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/672.39.22 Permanences téléphoniques : jeudi de 11h30 à 12h30.</p>
<p>rue Joseph Mertens 15 1082 Berchem-Sainte-Agathe T. : 02/465.63.63 Permanences téléphoniques : mardi de 13h30 à 14h30 - mercredi de 9h à 10h (sauf 2e du mois).</p>	<p>avenue Stiénon 151 1090 Jette T. : 02/479.76.50 Permanences téléphoniques : jeudi de 9h30 à 10h et de 12h30 à 14h.</p>	<p>avenue Pierre Vander Biest 45/260 1150 Woluwé-Saint-Pierre Permanences téléphoniques : T. : 02/772.17.45 - jeudi de 13h à 14h T. : 02/731.66.90 (tél. privé de Mme Thauvoy) - mardi et vendredi de 8h30 à 9h30.</p>	<p>rue du Roitelet 7 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/675.10.44 Permanences téléphoniques : jeudi de 13h à 16h.</p>
<p>rue Louis Delhove 45 1083 Ganshoren T. : 02/425.03.27 Permanences téléphoniques : mardi de 9h30 à 10h, de 12h30 à 14h et de 15h30 à 16h30.</p>	<p>rue François Vekemans 48 1120 Neder-Over-Heembeek T. : 02/268.46.95 Permanences téléphoniques : lundi de 13h à 14h - jeudi de 13h à 14h et de 16h30 à 17h30.</p>	<p>avenue du Haras 100 1150 Woluwé-Saint-Pierre Permanences téléphoniques : T. : 02/779.97.97 - mercredi de 8h30 à 9h30. T. : 02/762.17.84 (consul. de la rue Voot à W.-S.-L., Mme Marchandise) - lundi, mardi et jeudi de 9h à 10h et vendredi de 12h30 à 13h30.</p>	<p>rue du Pinson 127 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/672.20.63 Permanences téléphoniques : jeudi de 12h à 13h.</p>
<p>drève de Rivieren 52 1083 Ganshoren T. : 02/427.46.84 Permanences téléphoniques : mardi de 12h30 à 14h.</p>	<p>avenue du Cimetière de Bruxelles 50 1140 Evere Permanences téléphoniques : T. : 02/247.63.80 - jeudi de 16h à 17h T. : 02/672.75.94 (tél. privé de Mme Rasse) - mercredi et jeudi de 20h à 22h.</p>	<p>rue des Paysagistes 21a 1160 Auderghem T. : 02/672.49.94 Permanences téléphoniques : lundi de 12h30 à 13h30 - mardi de 12h à 13h - mercredi de 9h à 9h30 - vendredi de 12h à 13h. <a href="#">Présence du Service de Santé Mentale Le Grès.</a></p>	<p>avenue des Acanthes 14 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/673.88.50 Permanences téléphoniques : mardi de 13h à 14h.</p>
			<p>chaussée de la Hulpe 344 1170 Watermael-Boitsfort T. : 02/660.03.23 Permanences téléphoniques : lundi de 9h à 12h.</p>

rue du Doyenné 96  
1180 Uccle  
T. : néant  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/376.44.97 (tél. privé de  
Mme Solé) mardi de 8h à 9h30  
(respectez l'horaire indiqué).

chaussée d'Alseberg 883  
1180 Uccle  
T. : 02/376.72.12  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 10h à 11h.

rue François Vervloet 14  
1180 Uccle  
T. : 02/376.85.82  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 14h.

rue de la Mutualité 75  
1180 Uccle  
T. : 02/346.35.99  
Permanences téléphoniques :  
mercredi de 10h à 12h.

rue Léon Vanderkindere 383  
1180 Uccle  
T. : 02/343.48.21  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 14h - jeudi de  
9h à 10h.

avenue Jean et Pierre Carsoel 2  
1180 Uccle  
T. : 02/374.42.63  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 14h30 à 16h30 -  
mercredi 8h30 à 12h.

rue Baron Van Hamme 22  
1180 Uccle  
T. : néant  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/387.09.49 (tél. privé de  
Mme Cappelle) mercredi de 9h  
à 11h.

avenue Vanderaey 25  
1180 Uccle  
T. : 02/374.98.09  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 13h à 17h.

rue du Kriekenput 75  
1180 Uccle  
T. : 02/374.00.43  
Permanences téléphoniques :  
vendredi de 13h30 à 16h.

avenue de Fléron 3  
1190 Forest  
T. : 02/376.43.91  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 14h30.

avenue Van Volxem 327  
1190 Forest  
T. : 02/345.87.47  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 12h à 13h - mardi de  
10h à 11h - jeudi de 10h à 11h  
- vendredi de 13h à 14h.

rue Pieter 42  
1190 Forest  
T. : 02/376.41.99  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 13h à 14h.

rue du Melon 37  
1190 Forest  
T. : 02/344.85.10  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 14h.

rue de l'Escrime 8  
1190 Forest  
T. : 02/345.78.80  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 12h à 13h30.

avenue d'Uccle 60  
1190 Forest  
T. : 02/346.54.59  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 12h30 à 13h30.

rue Voot 67  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/762.17.84  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mardi et jeudi de 9h à  
10h - vendredi de 12h30 à  
13h30.

rue J.-B. Timmermans 39  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/736.34.35  
Permanences téléphoniques :  
mardi (1er et 4e du mois) de  
9h à 10h - mardi de 12h à 14h  
- jeudi de 9h à 10h et de  
12h30 à 14h.

chaussée de Roodebeek 586  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : néant  
Permanences téléphoniques :  
T. : 02/672.75.94 (tél. privé de  
Mme Rasse) mercredi et jeudi  
de 20h à 22h.

chaussée de Roodebeek 127  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/771.02.39  
Permanences téléphoniques :  
mardi de 13h à 14h et de 16h  
à 17h.

rue de la Poste 37  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/219.12.42  
Permanences téléphoniques :  
mardi et jeudi de 9h à 10h -  
mercredi et vendredi de 8h30  
à 9h30.

rue de l'Alliance 18-20  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/217.17.50  
Permanences téléphoniques :  
jeudi de 8h30 à 9h30 -  
vendredi de 9h30 à 11h et de  
13h à 14h.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Ces services disposent d'équipes composées d'accueillants, d'assistants sociaux, de psychologues, de médecins psychiatres. Ils sont à l'écoute et à la recherche de solutions personnelles aux difficultés des patients. Ils peuvent intervenir dans les cas de conflit familial, d'inquiétude pour l'évolution d'un enfant, de dépression, douleur, tristesse liée au sort d'un parent, de problèmes avec la justice.

La liste qui suit ne reprend que les services qui développent des consultations ou projets spécifiques en direction des enfants. Certains d'entre eux notamment travaillent en liaison avec des consultations ONE pour enfants de moins de 6 ans. (Ces interventions ont été signalées en regard des coordonnées de ces consultations).

Pour en savoir plus, contactez : La Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, Rue du Président, 53 – 1050 Bruxelles – Tél : 511.55.43 – Fax : 511.52.76.

### LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE

#### CENTRE DE GUIDANCE DE LA VILLE DE BRUXELLES

rue Sainte-Catherine 11  
1000 Bruxelles  
T. : 02/279.63.40  
F. : 02/279.63.69  
Personne de contact :  
Mme Zucker  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, le mardi jusqu'à 20h.  
Accueil, diagnostic et traitement de tout problème psychique ou de développement de l'enfant.  
Action de prévention assurée par des équipes de psychologues dans les crèches et les écoles maternelles.  
Langues parlées : français, néerlandais

#### SERVICE DE SANTÉ MENTALE DE BRUXELLES-CAPITALE

rue de l'Hôpital 31  
1000 Bruxelles  
T. : 02/550.06.70  
F. : 02/550.06.99  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9 à 17h  
Consultations.  
Participation des membres de l'équipe au baby-club Kangourou  
Langues parlées : français, néerlandais, anglais, arabe.

#### LE NOROIS

rue Ernest Salu 74  
1020 Bruxelles  
T. : 02/478.82.40  
F. : 02/478.82.40  
Personne de contact :  
Mme Moulinet  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Consultations.  
Langues parlées : français, espagnol.

#### CENTRE DE SANTÉ MENTALE LE PROLOGUE

rue Stéphanie 136  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/426.08.15  
F. : 02/420.59.06  
Personne de contact :  
Mme Dugas  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Consultations.  
Langues utilisées : français, grec, arabe.

#### LA GERBE

rue Thiéfry 45  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/216.74.75  
F. : 02/216.26.09 (AMO – Action en Milieu Ouvert)  
F. : 02/215.18.79  
Personnes de contact :  
Mmes Gompel et Werry - M. Dubois.  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
La Gerbe a deux sections : le Service de Santé Mentale et l'AMO.  
Le SSM : dispense des consultations.  
L'AMO : Animation coin jeu à la consultation enfants de l'ONE avenue de l'Emeraude;  
Projet SOULIMI : offre de services aux réseaux de la petite enfance afin de les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs actions.  
Une de ces actions est A MI-MOTS réalisé en collaboration avec le SSM : présence sur les lieux de rencontres entre les parents et leurs enfants (0 à 12 ans) à la Pouponnière Marie-Henriette.  
Langues utilisées : français, anglais, italien, néerlandais.

#### CENTRE DE GUIDANCE D'ETTERBEEK

avenue des Casernes 27  
1040 Etterbeek  
T. : 02/646.14.10  
F. : 02/646.91.96  
Personne de contact :  
Mme Angiostriotu  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Consultations.  
Organisation de la «Coordination Petite Enfance d'Etterbeek» : réunions des professionnels du secteur.  
Soutien et collaboration avec les intervenants travaillant dans les crèches (dépistage des troubles précoces).  
Langues utilisées : français, grec, anglais, allemand.

#### CENTRE DE GUIDANCE D'IXELLES

Département Enfants, Adolescents et Familles  
rue Sans-Souci 114  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext 1291 - 02/647.73.91  
F. : 02/647.73.91  
Personnes de contact : Mmes Ladière et Boulet  
Permanences téléphoniques :  
lundi, mercredi, vendredi de 9h à 17h - mardi et jeudi de 9h à 18h30.  
Consultations.  
Rencontres avec les mamans et les enfants de la Consultation de l'ONE qui se trouve dans le même bâtiment.  
Activités de prévention dans les crèches et les préguardiennats.  
Langues utilisées : français, vietnamien.



## SERVICES DE SANTÉ MENTALE DE L'ULB :

Centre de Guidance - ULB  
rue Haute 293  
1000 Bruxelles  
T. : 02/503.15.56  
F. : 02/289.07.46

PsyCampus  
avenue Buyl 127  
1050 Ixelles  
T. : 02/650.20.25  
F. : 02/650.26.24

Psycho-Belliard Plaine  
boulevard du Triomphe, accès  
2 Bât. HB CP 254  
1050 Ixelles  
T. : 02/650.59.26  
F. : 02/650.59.65

Consultations (thérapie de la relation précoce, thérapie du développement, examens et observation des nourrissons,...).  
Formations et supervisions.

## CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DU SERVICE SOCIAL JUIF

avenue Ducpétiaux 68  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.81.80  
F. : 02/538.37.04  
Personne de contact :  
Mme Burton  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Consultations.  
Actions de prévention dans les crèches.  
Consultations dans les sections maternelles des écoles juives et dans certaines écoles maternelles, permanences accessibles aux parents.  
Supervisions des TMS de l'ONE.  
Langues utilisées : français, hébreux, anglais.

## EXIL - CENTRE MEDICO-PSYCHO-SOCIAL POUR RÉFUGIÉS

avenue Brugmann 43  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/534.53.30  
F. : 02/534.90.16  
Personne de contact :  
Mme Marquebreucq  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 10h à 17h.  
Consultations.  
Recherche-action via le subsidé du Fonds Houtman :  
Accompagnement psycho-social pour les familles avec jeunes enfants, femmes enceintes, accueil, écoute des femmes qui ont vécu un traumatisme; collaboration avec le réseau des intervenants.  
Orientation vers les différentes structures existantes suivant les besoins (maisons maternelles,...).  
Mise sur pied d'un groupe de paroles de mamans avec enfants (thèmes : développement de l'enfant, santé, difficultés sociales,...)

## SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISÉ DE SAINT-GILLES

rue de Bordeaux 62A  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.11.67 - 02/537.28.55  
F. : 02/538.84.74  
Personnes de contact :  
Mmes Hansotte, Caulier, Salama, Briquet, Mergéay  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Consultations  
Activités de prévention au lieu d'accueil parents-enfants le Gazouillis.  
Langue utilisée : français.

## SERVICE DE SANTÉ MENTALE D'ANDERLECHT L'ETE

Service pour Enfants et Adolescents  
rue d'Aumale 21  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.35.18  
F. : 02/522.65.83  
Personne de contact :  
Mme Labby  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.  
Consultations.  
Présence à la Consultation de l'ONE de la rue des Goujons :  
collaboration et aide aux différents intervenants (visite à domicile avec l'infirmière, disponibilité pour les parents,...).  
Supervisions des TMS de l'ONE et des personnes travaillant en crèches ou en maisons d'enfants.  
Langue utilisée : français.

## CENTRE DE GUIDANCE DE MOLENBEEK

rue d'Ostende 26  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.01.95 - 02/410.52.37  
F. : 02/414.16.24  
Personnes de contact :  
Mmes Van Mulder, Meert, Rempelberg  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Consultations.  
Présence au baby-club Kangourou  
Langue utilisée : français.

#### LE SAS

avenue Henri Conscience 83  
1140 Evere  
T. : 02/245.10.33  
F. : 02/242.07.63  
Personne de contact :  
Mme Vermeulen  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 10h à  
17h.  
Consultations.  
Présence à la Consultation de  
l'ONE de la rue Degas  
(soutien, aide, prévention et  
dépistage, animation coin  
jeu,...).  
Participation avec des  
bénévoles à l'accueil des  
enfants et des parents au Bac-  
à-Sable.  
Langue utilisée: français.

#### SERVICE DE SANTE MENTALE LE CHIEN VERT

rue François Gay 102  
1150 Woluwé-Saint-Pierre  
T. : 02/762.58.15  
F. : 02/772.48.63  
Personne de contact :  
Mme Czetwertynski  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h.  
Consultations.  
«Bébé-parents accueil» :  
entretiens individuels.  
Informations des  
professionnels du secteur.  
Supervision.  
Présence de membres de  
l'équipe à la Maison Ouverte.  
Langues utilisées : français,  
polonais, italien, néerlandais,  
anglais.

#### LE GRÈS

rue des Trois Ponts 51  
1160 Auderghem  
T. : 02/660.50.73 -  
02/660.50.74  
F. : 02/672.20.84  
Personne de contact :  
Mme Riethmuller  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h.  
Consultations.  
Présence à la Consultation de  
l'ONE de la rue des  
Paysagistes et une autre à  
Etterbeek, à la Pouponnière  
Empain, à la Maison Ouverte.  
Supervisions des TMS.  
Langue utilisée : français.

#### EPILAMBANEIN

avenue Albert 135  
1190 Forest  
T. : 02/344.32.93  
F. : 02/346.11.93  
Personne de contact :  
M. Willems  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h et mercredi jusqu'à 20h.  
Consultations.  
Participation au Gazouillis.  
Langue parlée : français.

Antenne à l'AFRAHM  
rue de la Limite 66  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/219.88.00  
F. : 02/219.90.61  
Personne de contact : Mme  
Pierreux  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h.  
Pas de guidance pour enfants  
mais soutien aux parents.  
Langue parlée : français.

#### SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISÉ DE FOREST, UCCLE ET WATERMAEL-BOITSFORT

Centre de Guidance pour  
Enfants et adolescents :  
avenue Bel Air 88  
1180 Uccle  
T. : 02/343.22.84  
F. : 02/346.83.66  
rue du Pinson 125  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : néant  
boulevard Guillaume Van  
Haelen 83  
1190 Forest  
T. : néant  
Personne de contact :  
M. Gisseleire  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h et vendredi jusqu'à 20h.  
Consultations.  
Soutien et aide aux  
professionnels travaillant dans  
les crèches.  
Participation à la  
«Concertation maltraitance et  
violences familiales» (Forest).  
Langues utilisées : français,  
italien, néerlandais, anglais.

#### SERVICE DE SANTE MENTALE CHAPELLE-AUX CHAMPS

clos Chapelle-aux-Champs  
30/3049  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/764.31.20  
F. : 02/764.39.55  
Personne de contact :  
Mme Pirard  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h.  
Consultations.  
Supervisions des équipes de  
crèches.  
Equipe psycho-juridique :  
expertise psychologique (place  
et parole de l'enfant dans le  
cas de divorce,...)  
Mise sur pied de séminaires  
regroupant les équipes enfants  
du secteur.  
Langue utilisée : français.

#### WOPS - WOLU-PSYCHO- SOCIAL

chaussée de Roodebeek 471 -  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/762.97.20  
F. : 02/772.61.30  
Personne de contact :  
Mme Furnelle  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h.  
Consultations.  
Travail de coordination avec le  
réseau social de la petite  
enfance.  
Collaboration avec les équipes  
SOS Enfants.  
«Réseau Entrelacs» : réseau  
de coordination et de  
concertation avec les  
travailleurs du secteur de la  
petite enfance de Woluwé-  
Saint-Lambert.  
Centre porteur de la Maison  
Ouverte.  
Supervisions des  
professionnels de la petite  
enfance.  
Langues utilisées : français,  
tchèque, italien, anglais,  
néerlandais.

#### SERVICE DE SANTÉ MENTALE LE MÉRIDIEN

Rue du Méridien 68  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/218.56.08  
F. : 02/218.58.54  
Personne de contact :  
Mme Follet  
Permanences téléphoniques :  
du lundi au vendredi de 9h à  
17h et mardi de 9h à 20h.  
Consultations.  
Collaboration avec l'Aide à la  
Jeunesse (avis et bilans  
intellectuels concernant les  
enfants).  
Expertises médico-  
psychologiques (cas de  
divorce,...).  
Présence à la Consultation  
ONE de la rue Van Dijk.  
Langues utilisées : français,  
présence d'un interprète  
possible.

## L'ACCOMPAGNEMENT DE SITUATIONS PARTICULIÈRES

### Prise en charge de situations liées au divorce.

#### ESPACE - RENCONTRE BRUXELLES

avenue de la Chasse 211  
1040 Etterbeek  
T. : 02/742.22.64

Permanences téléphoniques :  
lundi et mardi de 8h30 à 13h -  
mercredi et vendredi de 13h à  
17h30.

Accompagnement spécialisé  
qui favorise la relation parent-  
enfant et qui soutient une  
recherche de solutions  
satisfaisantes pour chacun  
dans l'exercice du droit de  
visite lié au divorce des  
parents.

### Prise en charge de situations liées à l'incarcération d'un parent.

#### RELAIS ENFANTS-PARENTS

rue Franz Merjay  
1050 Ixelles  
T.-F. : 02/343.26.13  
Personne de contact :  
Mme Sophie Buyse  
T.-F. : 02/346.88.03

Rapprochement de l'enfant et  
de son parent incarcéré.  
Double optique de prévention :  
Limitation des souffrances  
psycho-affectives de l'enfant  
pendant et après la période  
d'incarcération du parent,  
notamment en renforçant ses  
résistances psychiques face  
au traumatisme de la  
séparation.

Eviter la récidive du détenu au  
terme de sa peine en  
maintenant les liens avec ses  
proches, en valorisant son rôle  
parental.

Activités : Espace-enfant.  
Groupes de parole et ateliers.  
Entretiens individuels.  
Services des bénévoles  
navetteurs.  
Suivi après la sortie.

### Prise en charge de situations liées à la maltraitance.

#### EQUIPE SOS ENFANTS ULB

CHU Saint-Pierre  
rue Haute 322  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.34.25  
F. : 02/535.48.86

Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h.

#### EQUIPE SOS ENFANTS UCL

place Jean-Baptiste Carnoy 16  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/764.20.90  
F. : 02/764.89.56

Permanences téléphoniques :  
tous les jours de 9h à 17h.

### Prise en charge des parents et futurs parents toxicomanes et de leur(s) enfant(s)

#### INTERSTICES

C/o CHU Saint-Pierre  
Service Médico-Psychologique  
rue Haute 322  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.44.66  
F. : 02/535.44.66  
Equipe Parentalité - Addiction  
Personnes de contact :  
Mme Bizac  
T. : 02/535.30.51  
Mme Gourdange  
T. : 02/535.30.50

Futurs parents et leur bébé :  
Accompagnement psycho-  
médico-social (non limité dans  
le temps);  
Traitement de substitution;  
Collaboration étroite avec  
l'équipe SoS Enfants;  
Encadrement des parents et  
du bébé à la maternité et en  
néonatalogie;  
Travail de médiation avec les  
différents intervenants  
(crèches, consultations  
ONE,...).

Parents et leur(s) enfant(s) :  
Accompagnement psycho-  
médico-social;  
Traitement de substitution;  
Travail de médiation avec les  
différents intervenants et/ou  
extrahospitaliers.

### Prise en charge des troubles relationnels précoces.

#### LA LICE

chaussée de Wavre 520  
1040 Etterbeek  
T. : 02/646.73.24 -  
02/646.27.97  
F. : 02/646.41.32

Personne de contact :  
Mme Pirard

Projet pilote pour l'ensemble  
de la Région Bruxelloise,  
alternative aux placements et  
à l'hospitalisation d'enfants.  
Traitement par une équipe  
ambulatoire des troubles  
relationnels précoces entre  
enfants (0 à 3 ans) et parents  
3 axes :  
Visites à domicile.  
«Réseau médico-psycho-  
social petite enfance» :  
réponses aux demandes des  
différents intervenants et  
élaboration en commun d'un  
programme thérapeutique  
adapté à chaque famille.  
Ateliers pour parents et jeunes  
enfants (musique,  
marionnettes pour tout-petits,  
contes, jeux,...).

## LES HOPITAUX DISPOSANT D'UNE GARDE PEDIATRIQUE

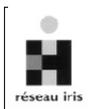
Particularité et originalité à Bruxelles : l'existence, depuis 1996 d'un réseau – l'Interhospitalière Régionale des Infrastructures de soins – IRIS, qui regroupe 9 hôpitaux publics bruxellois. Ce réseau travaille en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'hôpital pour créer un réseau hospitalier cohérent, offrant au patient une médecine, des soins et un environnement de qualité en s'attachant à valoriser les forces et atouts des uns et des autres.

L'objectif principal du plan IRIS est le maintien à Bruxelles d'un réseau hospitalier public renforcé et accessible à chacun, quels que soient ses revenus, sa situation d'assurabilité, ses origines, ses convictions idéologiques et philosophiques. Il vise à améliorer la qualité tant des soins que de l'accueil du patient.

Les hôpitaux faisant partie de ce réseau sont identifiés ci-dessous.

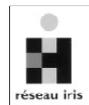
### RESEAU IRIS

rue Dejoncker 46  
1060 Bruxelles  
T. : 02/543.78.11  
F. : 02/543.78.43



### C.H.U. SAINT-PIERRE

rue Haute 322  
1000 Bruxelles  
T. : 02/535.31.11  
F. : 02/535.40.06  
Pédiatre au service d'urgence  
– Service spécialisé  
d'urgences pédiatriques.



### HÔPITAL UNIVERSITAIRE DES ENFANTS REINE FABIOLA

avenue Jean Joseph  
Crocq 15  
1020 Bruxelles  
T. : 02/477.21.11  
F. : 02/477.23.99  
Pédiatre au service d'urgence  
– Service spécialisé  
d'urgences pédiatriques.



### CLINIQUE SAINT-JEAN

rue du Marais 104  
1000 Bruxelles  
T. : 02/221.91.11  
Pédiatre au service d'urgence.

### CLINIQUE CÉSAR DE PAEPE

rue des Alexiens 11  
1000 Bruxelles  
T. : 02/506.71.11  
F. : 02/506.73.20  
Pédiatre au service d'urgence

### CENTRE HOSPITALIER NEW PAUL BRIEN

rue du Foyer  
Schaerbeekois 36  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/247.22.11  
F. : 02/245.28.05  
Pédiatre au service d'urgence.



### CENTRE HOSPITALIER BARON LAMBERT

rue Baron Lambert 38  
1040 Etterbeek  
T. : 02/739.84.11  
F. : 02/735.76.34  
Pédiatre au service d'urgence.



### CENTRE HOSPITALIER ETTERBEEK-IXELLES

rue Jean Paquot 63  
1050 Ixelles  
T. : 02/641.41.41  
F. : 02/641.47.08  
Pédiatre toujours de garde  
dans le centre hospitalier.



### HÔPITAL ERASME

route de Lennik 808  
1070 Anderlecht  
T. : 02/555.34.34  
F. : 02/555.44.05  
Pédiatre au service d'urgence.

### CLINIQUE SAINTE ANNE SAINT RÉMI

boulevard Jules Graindor 66  
1070 Anderlecht  
T. : 02/556.51.11  
F. : 02/556.57.71  
Pédiatre de garde la journée -  
la nuit le rappeler.

### HÔPITAL FRANÇAIS REINE ELISABETH

avenue Josse Goffin 180  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/482.42.40  
F. : 02/468.28.09  
Pédiatre au service d'urgence.

### CLINIQUE SAINTE- ELISABETH

avenue De Fré 206  
1180 Uccle  
T. : 02/373.16.11  
Pédiatre dans la clinique en  
journée - la nuit il y a un  
pédiatre de garde mais qui  
n'est pas toujours sur place.



### CLINIQUE EDITH CAVELL

rue Edith Cavell 32  
1180 Uccle  
T. : 02/340.40.40  
Pédiatre au service d'urgence.

### CLINIQUES

#### UNIVERSITAIRES SAINT LUC

avenue Hippocrate 10  
1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/764.11.11  
F. : 02/764.37.03  
Pédiatre au service d'urgence.

#### CLINIQUE SAINT-ETIENNE

rue du Méridien 100  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/225.91.11  
F. : 02/225.99.99  
Pédiatre de garde dans la  
clinique.

## LES SERVICES D'AIDE PRECOCE

Ces services concernent le soutien de l'enfant handicapé et de sa famille par une équipe pluridisciplinaire. Ils ont plusieurs missions complémentaires. Assurer le soutien éducatif, psychologique et social de l'enfant handicapé par des interventions individuelles à domicile et dans les lieux où il est amené à vivre. Accompagner sa famille dès la connaissance du handicap par une aide psychologique et sociale pour accueillir de manière optimale l'enfant. Apporter des conseils éducatifs ou techniques pour organiser la vie de l'enfant, son intégration dans sa famille puis dans le milieu scolaire. Rencontrer et former le personnel éducatif amené à rencontrer l'enfant.

### SERVICE D'AIDE PRÉCOCE DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX

rue Keyenveld 99  
1050 Ixelles  
T. : 02/513.41.91 -  
02/513.55.55 (central)  
F. : 02/513.00.23  
Déficience intellectuelle ou  
psychique (handicap mental  
léger, modéré et lourd).  
Personne de contact :  
Mme Vandenbossche  
Permanences téléphoniques :  
tous les jours ouvrables de 9h  
à 17h.

### RESEAU DE COORDINATION ET D'INTERVENTION POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP MOTEUR - RECI-BRUXELLES

rue de Bosnie 151  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.25.67  
F : idem  
Déficience motrice.  
Personne de contact :  
Mme Mombeek  
Permanences téléphoniques :  
lundi de 9h à 13h et de 14 à  
17h - mardi et vendredi de 9h  
à 12h.

### TRIANGLE-BRUXELLES

chaussée de Waterloo 1504  
1180 Uccle  
T. : 02/373.52.11 (central)  
F. : 02/373.52.09  
Déficience sensorielle,  
3 Secteurs :  
Enfants Sourds :  
Permanences téléphoniques :  
Mme Leflere  
T. : 02/373.52.47 -  
mardi de 13h à 16h.  
Enfants Aveugles :  
Permanences téléphoniques :  
Mme Van Paemel  
T. : 02/373.52.45 -  
vendredi de 13h à 16h.  
Enfants Sourds et Aveugles :  
Permanences téléphoniques :  
Mme Severin  
T. : 02/373.52.59 -  
mercredi de 9h à 10h30  
T. : 02/373.52.45 -  
lundi de 12h30 à 13h30.

## LES GROUPES D'ENTRAIDE - LE 'SELF HELP'

Les groupes d'entraide sont des associations de personnes ayant des problèmes similaires et qui tentent d'y remédier par l'écoute, le soutien, l'entraide et l'action. La plupart de ces groupes se créent autour de problèmes identifiés qui ne trouvent pas de solution durable ni satisfaisante au sein des structures existantes.

L'entraide permet de réduire l'isolement des personnes et de leur offrir la possibilité de s'adapter à leur problème.

### AUTOUR DE LA NAISSANCE

#### ASSOCIATION FRANCOPHONE D'ENTRAIDE POUR NAISSANCES MULTIPLES

avenue Hulet 17  
1332 Genval  
T. : 02/652.01.81 (répondeur donnant les différents n° et heures de permanence des répondantes)  
Personnes de contact :  
Mmes Bouché, Loicq, Devillé, Coeurnelle  
Aides spécifiques aux personnes ayant eu des naissances multiples : achats groupés de lait (prix préférentiels) - location de matériel de puériculture.  
Ecoute, mise en contact et échange d'expériences entre parents afin de briser l'isolement.  
Défense de leurs intérêts auprès des différentes instances de décision.

#### INFOR-ALLAITEMENT

grande Rue au Bois 82  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.99.33 (répondeur donnant les différents n° et heures de permanence des répondantes)  
Déménagement prochain :  
rue du Braives 28  
4210 Vissoul  
(n° de tél. reste inchangé) -  
Mme Schaner  
Personnes de contact :  
Mmes Aubry, Begon  
Accompagnement et écoute

des femmes enceintes ou allaitantes. Information sur l'allaitement auprès du public et des professionnels de la santé par différentes brochures.

#### LA LÈCHE LEAGUE - ALLAITEMENT MATERNEL

chaussée de Louvain 15  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
Personnes de contact :  
Mme Marage  
T.- F : 02/230.40.22  
Mme Maxwell  
T : 02/219.00.76  
Information et soutien aux femmes qui souhaitent allaiter, par des permanences téléphoniques, des réunions mensuelles d'échanges, des livres et des publications diverses.

### SITUATIONS SOCIALES ET ÉVÉNEMENTS PERSONNELS OU FAMILIAUX DIVERS

#### Deuils

#### PARENTS DÉSENFANTÉS

chemin du Moulin 27  
1380 Ohain  
T. : 02/653.31.09 - Mme Thiran  
Personne de contact :  
M. Thomas -T. : 02/366.41.11  
Lieu de paroles, d'écoute et de soutien aux parents en deuil.  
Offre un accompagnement chaleureux et respectueux de chacun afin de les sortir de l'isolement.

#### Divorce - séparation

#### ASSOCIATION PARENTS POUR TOUJOURS

C/o Planning Familial de Saint-Gilles  
avenue du Parc 89  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.11.08 -  
02/544.15.33  
F. : 02/544.15.33  
Personne de contact : M. Piret (tous les jours de 8h30 à 17h)  
Organisation d'échanges et de dialogues entre parents divorcés, séparés, proches et toute personne concernée.  
Réalisation d'actions de sensibilisation à l'importance des deux parents comme image de référence pour leur enfant et à l'égalité juridique entre parents (militer pour un changement législatif).  
Aide juridique, psychologique et sociale.

#### CENTRE EUROPÉEN DE MÉDIATION

rue de l'Hôtel des Monnaies 119  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.34.15  
F. : 02/537.34.15  
Personne de contact :  
Mme Van den Steen (tous les jours de 9h à 12h sauf le jeudi).  
Lieu de médiation (consultations, conférences, animations, formations, recherche), lieu d'écoute, de dialogue et de négociation.  
Sensibilisation du public à la médiation comme mode de résolution des conflits (gestion des difficultés dans un climat de respect, mutuel de manière pratique et durable).  
Organisation de groupes d'entraide pour enfants, adolescents, parents et grands-parents vivant la séparation.

Certains plannings familiaux assurent également un service de médiation.

### MALADIES - HANDICAPS

#### Allergie

#### FONDATION POUR LA PRÉVENTION DES ALLERGIES

rue du Président 55  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.67.61 (mardi et jeudi de 10h30 à 14h30)  
F. : 02/511.67.61  
Personne de contact :  
Mme Van Rokeghem  
Encouragement de la prévention dans le domaine des allergies.  
Sensibilisation et information du public et des autorités publiques.  
Ecoute, soutien aux malades, aux parents et aux familles.



## Aphasie - dysphasie

### ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS APHASIQUES ET DYSPHASIQUES - APEAD

avenue Marc Henri Van Laer 87  
1070 Anderlecht

T. : 02/522.77.79

F. : 02/522.77.79

Personne de contact :

M. Thille (tous les jours après 18h)

Aide et information (réponse aux demandes des parents et professionnels).

Participation à la formation des différents intervenants (enseignants, logopèdes, parents...)

Sensibilisation des pouvoirs publics afin d'améliorer l'encadrement dans l'enseignement spécialisé (notamment par des colloques, conférences,...).

## Audition

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES - APEDAF

rue Jan Blockx 15  
1030 Schaerbeek

T. : 02/242.13.43

F. : 02/215.19.14

Personnes de contact :

Mmes De Mey et De Clerck  
(de 10h à 12h30 et de 14h30 à 16h)

Aide aux parents d'enfants ayant des problèmes auditifs afin de rompre l'isolement de ces enfants.

Soutien et partage des expériences, organisation de lieux de rencontre où les parents et les enfants sont présents.

## Autisme

### ASSOCIATION DE PARENTS POUR L'EPANOUISSEMENT DES PERSONNES AUTISTES - APEPA

rue Château des Balances 3/27  
5000 Namur

T. 081/74.43.50 (secrétariat + répondeur annonçant les n° de tél. des pers. de contact)

Personnes de contact :

M. et Mme Naedt-Loves -  
T. : 02/771.47.71

Information des parents d'enfants autistes, centralisation des différentes demandes de ceux-ci afin de les aiguiller vers les différents prestataires de services qui, eux, les prennent en charge. Représentation auprès des pouvoirs publics, du monde politique et social.

## Coéliequie

### SOCIÉTÉ BELGE DE LA COELIAQUIE - SBC

Rue Pierre David 64  
4800 Lambermont

T. : 02/377.61.41 -

Mme Stockart

F. : 02/377.61.41

Personnes de contact :

Mme Tromme -

T. : 04/377.37.49

F. : 04/377.37.49 (secrétariat)

Mme Huberty -

T. : 065/66.74.76

F. : 065/66.74.76 (le soir, après 17h)

Aide pratique, soutien, conseils médicaux et diététiques (application de régime,...) et envoi de documentation.

Centralisation de commandes de produits diététiques (difficilement accessibles dans le commerce habituel).

## Croissance

### ASSOCIATION BELGE DE PERSONNES DE PETITE TAILLE - ABPPT

avenue des Grenadiers 27  
1330 Rixensart

T. : 02/653.99.23 - Mme Pire  
(tous les jours sauf le lundi après-midi et mardi matin)

Personne de contact :

M. Guissart - T. : 02/374.96.08  
(le soir)

Aide et assistance mutuelle (information médicale, sociale, aménagement et confort dans la vie de tous les jours) pour les personnes atteintes de différents types de nanismes et pour les parents d'enfants nains, spécialement acrochondrie et nanisme hypophysaire.

## Déficience mentale

### ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX - AFRAHM

rue de la Limite 66  
1210 Saint-Josse-ten-Noode

T. : 02/219.88.00 (tous les jours de 9h à 17h)

F. : 02/219.90.61

Personne de contact :

Mme Kempeneers-Foulon

Amélioration du sort des personnes handicapées mentales, information au sujet des problèmes liés à leur handicap, formations et soutien pédagogique.

Services offerts : conseil juridique, assistance sociale et psychologique, centre d'information et de documentation.

Pour tout renseignement concernant les différentes sections susmentionnées s'adresser au siège :

Section Syndrome de Williams-Beuren : Mme Dambly

Section Syndrome de Willi -

Prader : Mme Mewissen

Section Syndrome de l'X

Fragile : M. Compère

## Diabète

### LES JEUNES ET LE DIABÈTE

rue d'Aumale 128  
1070 Anderlecht  
T. : 02/520.92.59  
(jeudi de 14h à 17h sauf les congés scolaires)  
Contact :  
Mmes Dumoulin et Beckmans  
Achats groupés de produits diabétiques.  
Informations, réponses aux questions.

### ASSOCIATION BELGE DU DIABÈTE

Chaussée de Waterloo 935 - 1180 Uccle  
T. : 02/374.31.95  
(de 9h à 12h30 et après-midi sur rendez-vous)  
F. : 02/374.81.74  
Aide au diabétique afin qu'il puisse se construire un mode de vie lui permettant d'évoluer avec sa maladie.  
Information et éducation du diabétique ainsi que du corps médical et paramédical, réunions pour parents.  
Vente de réactifs urinaires et sanguins (au prix de gros).

## Dysmélie

### DYSMÉLIA

avenue des Clos 16  
1348 Louvain-La-Neuve  
T. : 010/45.06.70  
F. : 010/45.92.58  
Personne de contact :  
M. Marcoux  
Aide sociale, juridique et psychologique aux personnes atteintes de malformations congénitales des membres.  
Soutien à l'épanouissement et au confort de la personne handicapée dans son environnement.  
Organisation de journées de rencontre tous les 2 mois dans différents endroits où les parents et les enfants sont présents (des moniteurs prennent en charge les enfants).

## Epilepsie

### ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS ÉPILEPTIQUES - APEE

rue Fourmois 27  
1050 Ixelles  
T. : 02/537.75.06  
Personne de contact :  
Mme Boon  
Information et écoute auprès des parents (envoi de documentation concernant la maladie, aide dans la recherche d'écoles).

### FÉDÉRATION DES CENTRES FRANCOPHONES DE LA LIGUE BELGE CONTRE L'ÉPILEPSIE

avenue Albert 135  
1190 Forest  
T. : 02/344.32.63  
F. : 02/346.11.93  
Personne de contact :  
Mme Gillis (mardi et vendredi matin)  
Information, documentation, aide psycho-sociale.  
Réunions d'information et de rencontres pour toute personne concernée, rencontres avec les parents.  
Collaboration avec le Service de Santé Mentale  
Epilambainein.

## Fente naso et/ou labio-palatine (bec de lièvre)

### ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS NÉS AVEC UNE FENTE NASO ET/OU LABIO-PALATINE - AFLAPA

place Saint-Lambert 6  
1370 Jodoigne  
T. : 010/81.08.38  
F. : 010/81.08.38  
Personne de contact :  
Mme Cambier (le soir après 20h + répondeur)  
Apporte une aide morale et pratique aux parents dès la naissance de leur enfant.  
Réunions tous les 2 mois.

## Handicaps

### GRANDIR ENSEMBLE

chaussée d'Alseberg 1320  
1180 Uccle  
T. : 02/376.46.21  
F. : 02/332.19.06  
Personne de contact :  
Mme Demunter  
Association fédérant et représentant différents groupes d'entraide de parents de personnes handicapées.  
Information, représentation auprès des pouvoirs publics, centre de réflexion, de recherche et d'actions susceptibles de favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées.  
Promotion de la recherche pédagogique, psychologique, rééducative, médicale et sociale dans ce domaine.

## Hémophilie

### ASSOCIATION DES HÉMOPHILES ET MALADES DE VON WILLEBRAND - AHVH

rue du Doyenné 96  
1180 Uccle  
T. : 02/346.02.61  
F. : 02/346.04.25  
Personne de contact :  
M. Houssiau (lundi de 10h à 13h - mardi de 14h à 18h - mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 13h)  
Information, organisation de rencontres entre les personnes vivant le même problème.  
Aides spécifiques (notamment aux parents) et organisation de séjours de vacances pour jeunes en vue de l'apprentissage du traitement de leur affection.  
Soutien à la recherche scientifique.

## Insuffisance rénale

### LES AMIS DES ENFANTS MALADES RÉNAUX - ADEMAR

drève des Lignages 30  
1083 Ganshoren  
T. : 02/426.66.64  
F. : 02/478.73.23  
Personne de contact :  
M. Burniat  
Information, aide et collaboration avec les différents intervenants auprès des jeunes patients (souvent soumis à des traitements lourds) afin d'accroître leur confort et (ré)tablir une connivence avec ceux-ci (parents, médecins, infirmiers, psychologues, écoles...)  
Promotion du don d'organe.

## Maladies neuro-musculaires

### ASSOCIATION BELGE CONTRE LES MALADIES NEURO-MUSCULAIRES - ABMM

rue du Blanc Bois 2  
1360 Perwez  
T. : 081/65.58.85  
F. : 081/65.58.85  
avenue des Dryades 38/141  
1170 Watermael-Boitsfort (secrétariat)  
T. : 02/672.35.91  
F. : 02/672.35.91  
Lutte contre les maladies neuro-musculaires et promotion du bien-être des personnes qui en sont atteintes.  
Organisation de réunions, conférences, rencontres, écoute téléphonique, service social, service psychologique, aide à la recherche médicale.  
L'association a créé des groupes d'entraide par types de maladies, contactez le secrétariat pour de plus amples informations :  
Maladie de Charcot-Marie-Thoot  
Maladie de Steiner  
La sclérose latérale amyotrophique - SLA  
Les Ceintures  
La Facio-Scapulo-Humérale  
La Fibromyalgie



## Motricité

LIGUE D'AIDE AUX  
INFIRMES MOTEURS  
CÉRÉBRAUX DE LA RÉGION  
DE BRUXELLES-CAPITALE

rue Stanley 69/71  
1180 Uccle  
T. : 02/343.91.05  
F. : 02/343.91.05

Personne de contact :  
Mme Gérard (tous les jours de  
8h30 à 12h et de 13h30 à  
16h30 sauf le mercredi)  
Lieu d'écoute et de rencontre,  
aide individuelle aux parents et  
aux familles, aiguillage vers les  
différents services compétents  
(droits sociaux, comment  
s'occuper de l'enfant, choix  
d'une crèche, informations  
législatives, traitement...);  
accompagnement et soutien  
des IMC, documentation,  
groupes de réflexion et  
réunions thématiques.

## Mucoviscidose

ASSOCIATION BELGE DE  
LUTTE CONTRE LA  
MUCOVISCIDOSE - ABLM

avenue Joseph Borlé  
1160 Auderghem  
T. : 02/675.57.69  
F. : 02/675.58.99

Personne de contact :  
Mme Teurlings (du lundi au  
vendredi de 9h à 17h)  
Aide, information, soutien  
psycho-social aux enfants et à  
leurs familles.  
Aide financière aux parents  
n'ayant pas beaucoup de  
moyens.  
Défense des intérêts des  
patients auprès des pouvoirs  
publics.

## Ostéogénèse imparfaite

ASSOCIATION  
FRANCOPHONE BELGE DE  
L'OSTÉOGENÈSE

IMPARFAITE - AFBOI  
clos Théodore De Cuyper  
230/10

1200 Woluwé-Saint-Lambert  
T. : 02/772.50.82 (laisser  
message sur répondeur)  
F. : 02/772.50.82

Personne de contact :  
Mme Coppin  
Soutien psychologique aux  
personnes atteintes.  
Sensibilisation des parents et  
des malades.

Présentation de la maladie  
auprès des professionnels de  
la santé, de manière à susciter  
la collaboration avec les  
différents secteurs existants  
(services d'aide précoce,...).  
Réculte de fonds (recherche,  
traitement, aide aux personnes  
ayant peu de moyens).

## Phénylcétonurie

ASSOCIATION NATIONALE  
BELGE DES PHÉNYL-  
CÉTONURIQUES ET  
AUTRES  
AMINOACIDOPATHIES

Rue de l'Aisette 69  
7080 Eugies

Personne de contact :  
Mme Brabant -  
T. : 065/74.76  
F. : 065/74.76

Education des parents et de  
leurs enfants à une meilleure  
prise en charge du traitement.  
Intervention afin de diminuer le  
coût du traitement,  
organisation et offre de lieux  
de rencontre où l'information  
et le partage du vécu sont  
privilegiés.  
Soutien à la recherche  
scientifique.

## Polyhandicaps

AMANDINE ACCEPTE MON  
HANDICAP

drève du Duc 56  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/673.02.14  
F. : 02/675.97.31

Personne de contact :  
M. Sion  
Aide à l'enfance handicapée  
vivant dans son milieu familial,  
information auprès des  
familles, aide à l'acquisition de  
matériel spécifique,  
construction et/ou  
aménagement de locaux  
adaptés.

ASSOCIATION DE PARENTS  
ET DE PROFESSIONNELS  
AUTOUR DE LA PERSONNE  
HANDICAPÉE - AP3

rue de la Croix de Malte 25  
1400 Nivelles  
T. : 067/84.03.48 - Mme Hanin

Information, formation  
permanente, travail de  
recherche concernant la  
personne polyhandicapée en  
général. Activités spécifiques à  
la petite enfance : travail de  
collaboration avec les  
différentes structures  
existantes, les professionnels,  
les personnes ressources.  
Participation et mise sur pied  
de colloques,  
conférences/débats (lieu  
d'information, de parole pour  
les parents,...)

Centre de Ressource AP3  
square du Solbosch 25  
1050 Ixelles

T. : 02/640.64.31  
Personnes de contact :  
Mme Renard -

T. : 067/77.28.80  
Mme Lefebvre -  
T. 02/64064.31 (mercredi  
matin) -

T. : 02/650.35.59 -  
02/650.32.81 (au CEFES)

Mme Dewandre -  
T. : 02/539.37.24

Centre Ressource AP3 : centre  
de documentation (information  
et orientation pour les parents,  
professionnels, mémoires et  
thèses de fin d'année,...).

## Stérilité

### CENTRE DES NOUVELLES PARENTALITÉS

rue Crickx 48/1  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.61.05  
Centre de documentation sur l'infertilité et les traitements., consultations au siège et dans certains services médicaux, groupes de parole

### ALICE ET LES TROIS E (ÉCOUTE EXPRESSION ÉVOLUTION)

Place Constantin Meunier 7  
1190 Forest  
T. : 02/343.94.15  
F : idem  
Personne de contact :  
Mme Kupfermunz (mardi soir)  
Information sur les différents aspects médicaux de l'infertilité et de ses traitements.  
Ecoute des personnes concernées.

## Vue

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES ET MALVOYANTS DE BELGIQUE FRANCOPHONE - APAM

rue sur les Thiers 322  
4040 Herstal  
T. : 04/264.64.60  
Personne de contact :  
M. Collard  
Aide et information aux parents, renseignements et orientations vers les divers services compétents : l'asbl fournit essentiellement des informations.  
Groupe de pression.

## ASSOCIATIONS LIÉES A DES INSTITUTIONS HOSPITALIÈRES

### Cancer

#### JOUR APRÈS JOUR

avenue Jean-Joseph Crocq 15  
1020 Bruxelles  
T. : 02/479.01.27  
F. : 02/479.01.27  
Personne de contact :  
Mme Manandise  
Organisation de rencontres, information et aide aux malades et à leurs parents.  
Organisation de journées de détente pour les enfants cancéreux.  
Défense de leurs intérêts auprès des différentes instances (combat politique pour notamment, la prise en charge des remboursements).  
Aide financière pour les familles disposant de peu de moyens.  
Mise à la disposition gratuitement d'une maison d'accueil pour les parents d'enfants hospitalisés à l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola.

### Coeur

#### LE COEUR DE NOS ENFANTS

avenue Jean-Joseph Crocq 15  
1020 Bruxelles  
Personnes de contact :  
Mme Obyn -  
T. : 02/215.20.95  
Mme Terlinden -  
T. : 010/86.04.26  
Travail d'écoute, d'information et d'accompagnement des familles d'enfants opérés à l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola.  
Séances d'information à l'hôpital tous les 2èmes samedis du mois de 10h à 12h.

## NOS ENFANTS CARDIAQUES

avenue des Tilleuls 18  
1180 Uccle  
Personnes de contact :  
Mme Delplanque -  
T. : 010/61.16.23  
F. : 010/61.74.73  
Mme Vandenneede -  
T. : 02/215.51.70  
Ecoute, accompagnement de parents d'enfants opérés aux Cliniques Universitaires Saint-Luc  
Encouragement à l'échange d'information et de savoir entre les experts médicaux, les malades et leurs proches.  
Séances d'informations ponctuelles (1 à 2 x par an) et de rencontres entre enfants, adolescents et adultes.

## Mort subite du nourrisson

### ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA MORT SUBITE DU NOURRISSON

C/o Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola  
avenue Jean-Joseph Crocq 15  
1020 Bruxelles  
T. : 02/477.32.89 -  
02/477.26.07  
(tous les jours de 8h30 à 15h30)  
F. : 02/477.32.89  
Rassemblement de parents qui ont un enfant sous contrôle (monitoring) ou qui ont connu le décès d'un bébé.  
Information et soutien aux parents : des parents répondent aux questions d'autres parents.  
Soutien à la recherche.





# L'accueil de l'enfant

Pour l'essentiel, l'accueil collectif de l'enfant à Bruxelles se fait à la crèche pour les tout petits et à l'école à partir de l'âge de la maternelle. Pour l'essentiel, car de nombreux autres services existent, et beaucoup d'enfants vivent une grande partie du temps à la maison ou dans l'entourage familial.

**I**l faut relativiser ici le discours sur la pénurie de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Il manque des places en crèches mais la pénurie est surtout localisée dans les communes de Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeek. Beaucoup de demandes peuvent être satisfaites à condition de s'informer et de prendre une inscription ferme suffisamment tôt. Le discours ambiant conduit à beaucoup d'excès : l'inscription dans plusieurs crèches au début de la grossesse, voire avant.

Nous privilégions une autre approche, celle du choix du milieu d'accueil qui semble correspondre à

ses besoins et à ses représentations du bien-être de son futur enfant.

Nous suggérons au travailleur social d'être attentif à dédramatiser les refus ou les «peut-être» formulés par les milieux d'accueil. En cas d'urgence ou de nécessité absolue, des services sont susceptibles d'offrir un accueil satisfaisant et adapté. Pour les demandeurs d'emploi, on mentionnera la maison d'enfants de l'ORBEM et ses crèches partenaires ainsi que les initiatives subventionnées par le FESC (Fonds d'Equipements et de Services Collectifs).

Par ailleurs, vu les multiples inscriptions prises par certaines

familles des places se libèrent souvent en dernière minute.

Le stress inhérent à cette situation est indéniable et est particulièrement pénible à vivre pendant la grossesse. Les pouvoirs publics commencent à se soucier de cette situation et des propositions de mesures appropriées sont actuellement sur la table. L'Observatoire de l'enfant a proposé une mesure : l'inscription dans les milieux d'accueil après l'introduction de la demande d'allocation de naissance. Cette proposition permettrait de mettre toutes les familles sur pied d'égalité au moment de chercher une place en milieu d'accueil. Affaire à suivre...

La plupart des écoles bruxelloises organisent des garderies avant et après les heures scolaires. Pour la plupart des parents, ce service de base suffit à satisfaire les besoins de garde.

Lorsque les horaires de travail sont plus contraignants ou lorsqu'on est à la recherche d'activités déterminées, des services extrascolaires, souvent organisés par des associations, sont susceptibles de susciter l'intérêt. Ces services, qui cherchent à joindre garde et accueil de qualité, sont actifs dans des domaines divers : la

culture, le sport, la santé, l'initiation aux sciences, etc. Les réglementations sont lacunaires sauf pour les vacances scolaires, et les usagers seront attentifs à ne pas se laisser abuser par des titres ou des projets trop pompeux. L'essentiel reste le bien-être de l'enfant, son temps libre, ses loisirs au sens plein du terme.

Des critères de confiance existent : l'implantation de l'association dans le quartier, la reconnaissance sociale du pouvoir organisateur, l'octroi de subventions par un pouvoir public (l'ONE, l'ADEPS, ...), le parrainage

ou le partenariat avec le pouvoir communal, la Coordination de l'Observatoire de l'enfant de la Commission communautaire française, ...

Pour compléter ce panorama de l'accueil, on notera toutes les formes occasionnelles (le baby-sitting, la garde d'enfants malades, l'accueil de crise, ...) susceptibles d'aider les parents à assumer l'éducation de leurs enfants. Les critères de confiance sont finalement les mêmes que ceux énoncés ci-avant pour l'extrascolaire.

## L'ACCUEIL REGULIER

La rubrique «accueil régulier» regroupe essentiellement les milieux d'accueil de la petite enfance subventionnés par l'ONE : les crèches, les préguardiennats, les MCAE (Maisons communales d'accueil de l'enfance), les services de gardiennes encadrées.

Tous ces services accueillent les enfants de moins de 3 ans, à partir de la fin du congé de maternité (sauf les préguardiennats qui accueillent les enfants à partir de 18 mois).

La contribution des parents est fixée en fonction de leurs revenus, suivant un barème établi par le Gouvernement de la Communauté française.

Sont également mentionnées les «maisons d'enfants» qui sont subventionnées par un pouvoir public, parce qu'elles fonctionnent de manière relativement semblable aux services agréés par l'ONE.

La liste des autres maisons d'enfants, plus fluctuante, peut être obtenue auprès du Comité subrégional de l'ONE et auprès de Kind en Gezin, son équivalent flamand.

Enfin, tous les milieux d'accueil contrôlés par l'ONE ou par Kind en Gezin, c'est-à-dire les services subventionnés ou qui se soumettent à la surveillance de ces organismes publics, peuvent délivrer une attestation pour la déduction des frais de garde. La case adéquate de la déclaration d'impôts doit être cochée : les frais sont déductibles à 80% avec un maximum fixé à 345 francs par jour de garde effectif.

OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE  
L'ENFANCE - COMITÉ SUBRÉGIONAL  
DE BRUXELLES

Espace 27 septembre  
boulevard Léopold II 44  
1080 Bruxelles  
T. : 02/413.22.13  
F. : 02/413.21.29



KIND EN GEZIN  
Hallepoortlaan, 27  
1060 Brussel  
T. : 02/533.12.11





## LES CRÈCHES

### CRÈCHE DU BÉGUINAGE

rue du Béguinage 36  
1000 Bruxelles  
T. : 02/218.08.73  
Resp. : Mme Jacqueline Galler (AS)  
Ages : ± 1 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Réponse aux besoins de l'enfant. Respect de l'enfant.

### CRÈCHE COMMUNALE ALEX BOSQUET - BRUXELLES CENTRE

rue du Canal 51  
1000 Bruxelles  
T. : 02/217.93.68  
Resp. : Mme Pilchen  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE DE BRUXELLES CENTRE

rue Haute 363  
1000 Bruxelles  
T. : 02/538.39.78  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaires: 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE ECLUSIER COGGE - QUARTIER NORD

rue de l'Eclusier Cogge 12  
1000 Bruxelles  
T. : 02/274.23.00  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE J. CREYELMAN - BRUXELLES CENTRE

Discca - rue des Six jetons 70  
1000 Bruxelles  
T. : 02/506.42.00  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE LÉON GROSJEAN - BRUXELLES CENTRE

rue de l'Association 14  
1000 Bruxelles  
T. : 02/218.65.62  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE DE LAEKEN

avenue R. Neybergh 4  
1000 Bruxelles  
T. : 02/421.63.00  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE DE LAEKEN

avenue Impératrice Charlotte 1  
1000 Bruxelles  
T. : 02/479.64.61  
Ages : 6 semaines à 18 mois  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE LOCQUENGHIEU - BRUXELLES CENTRE

rue Locquenghien 16  
1000 Bruxelles  
T. : 02/218.65.64  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE PRINCESSE JOSÉPHINE CHARLOTTE - BRUXELLES CENTRE

rue des Charpentiers 2  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.20.52  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE TIVOLI - LAEKEN

rue de Tivoli 13  
1000 Bruxelles  
T. : 02/425.73.41  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE COMMUNALE G. VANDERVELDE - QUARTIER NORD-EST

rue de Gravelines 55  
1000 Bruxelles  
T. : 02/733.76.75  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### CRÈCHE HOPITAL BRUGMANN

place Van Gehuchten 4  
1000 Bruxelles  
T. : 02/477.20.98

#### CRÈCHE SAINT-ANTOINE

rue des Capucins 34  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.27.88  
F : idem  
Resp. : Mme Catherine  
Walesch (Dir.)  
Ages : 2 mois à 2 ans  
Horaire : 6h45 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous  
Accueil en journée. La crèche  
reste ouverte à Noël, Pâques,  
juillet et août. L'accueil  
d'enfants handicapés est  
envisageable si encadrement  
par le personnel possible.

#### MAISON D'ENFANTS REINE MARIE-HENRIETTE

rue de la Flèche 14  
1000 Bruxelles  
T. : 02/203.30.92  
F. : 02/203.42.82  
Resp. : Mme Monique  
Deschamps (Dir. section 6  
maisons)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 20h30  
Ouvert à tous  
L'ASBL maison d'enfants  
comprend 4 sections - 3  
sections d'internat et une  
crèche de jour. Chaque  
section a son propre projet  
pédagogique. Travail de  
socialisation, d'éveil et  
d'épanouissement de l'enfant.  
Ecoute, soutien, éducation à la  
santé, suivi et guidance des  
parents. Equipe médico-  
sociale et de puéricultrices.  
Possibilité de faire face aux  
demandes urgentes.

#### CRÈCHE COMMUNALE DE LAEKEN

rue Félix Sterckx 18  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/474.13.00  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (mais critères de  
priorité)

#### CRÈCHE COMMUNALE ERNEST SALU - LAEKEN

rue de Molenbeek 38  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/426.13.92  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (mais critères de  
priorité)

#### CRÈCHE COMMUNALE - QUARTIER MUTSAARD ET NEDER-OVER-HEEMBEEK

avenue des Pagodes 301  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/268.59.77  
Ages : 6 semaines à 18 mois  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (mais critères de  
priorité)

#### CRÈCHE GILISQUET

rue Godefroid Guffens 26  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.94.31

#### CRÈCHE INSTITUT DE L'ANNONCIATION

rue Josse Impens 105  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.74.51

#### CRÈCHE LÉOPOLD

boulevard Léopold III 31  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.93.73

#### CRÈCHE OS RTBF

RTBF - rue Colonel Bourg 102  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/737.45.88  
F : idem  
Resp. : Mme Julie-Martine  
Hendrickx  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 19h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Priorité aux agents RTBF  
Crèche ouverte aux parents et  
adaptée aux enfants.  
Objectif : en perpétuelle  
évolution. La crèche organise  
également des activités telles  
piscine, visite à la ferme,  
psychomotricité.

#### CRÈCHE ROODEBEEK

avenue de Roodebeek 61  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/735.32.87

#### CRÈCHE VAN OOST

rue Van Oost 54  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/243.88.81

#### CRÈCHE VOLTAIRE

avenue Voltaire 177A  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/215.68.64

#### CRÈCHE COMMUNALE AIMÉ DUPONT

rue des Champs 67  
1040 Etterbeek  
T. : 02/648.20.55  
Resp. : Mme Béatrice Van  
Velthoven (Inf. resp.)  
Ages : 8 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Habitants de la commune (en  
priorité)  
Nous nous efforçons de  
travailler en fonction du  
rythme de l'enfant en essayant  
le plus possible de nous  
rapprocher de la philosophie  
de Loczy (puéricultrice de  
référence).

#### CRÈCHE NOS TOUT PETITS - CRÈCHE DU WAR MEMORIAL

rue Antoine Gautier 60  
1040 Etterbeek  
T. : 02/733.38.88 -  
02/648.51.36  
F. : 02/647.36.00  
Resp. : Mme Renée Wittamer  
(Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous

#### CRÈCHE SAINTE-ANNE

avenue E. de Thibault 80  
1040 Etterbeek  
T. : 02/735.52.34  
Resp. : Mme Anne  
Vanderbiest (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Ouvert à tous  
Approche Loczy, puéricultrice  
de référence - càd. - la même  
personne pendant les 3  
années d'accueil. Projet  
autonomie maximale.

#### CRÈCHE SAINTE- GENEVIÈVE

avenue Eudore Pirmez 49  
1040 Etterbeek  
T. : 02/647.65.75  
Resp. : Mme Anne  
Vanderbiest (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Ouvert à tous  
Approche Loczy, puéricultrice  
de référence - càd. - la même  
personne pendant les 3  
années d'accueil. Projet  
autonomie maximale.



## CRÈCHE SAINTE-GERTRUDE

rue Félix Hap 16  
1040 Etterbeek  
T. : 02/733.18.59  
Resp. : Mme Pascale Capelle  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h15 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants)  
«Grandir c'est pouvoir prendre des risques à sa mesure et sous le regard attentif et soutenant de l'adulte» = 1 projet de développement parmi d'autres.

## CRÈCHE CARDINAL MERCIER

rue Souveraine 48  
1050 Ixelles  
T. : 02/514.30.96

## CRÈCHE HEUREUX BÉBÉS

rue Frans Merjay 29  
1050 Ixelles  
T. : 02/347.16.44  
F : idem  
Resp. : Mme Fabienne Gantois  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaires: 7h30 à 18h. (8h. à 17h30 en juillet-août)  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Crèche subventionnée par l'ONE pour 24 enfants. Travail individuel.  
Activités diverses : psychomotricité, éveil musical.

## CRÈCHE LE BERCEAU

rue Renier Châlon 15  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

## CRÈCHE LE NID

rue du Nid 11  
1050 Ixelles  
T. : 02/648.05.66  
F. : 02/647.15.48  
Resp. : Mme Josseline Boyen (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)

## CRÈCHE SAINT-JOSEPH

chaussée de Boondaël 621  
1050 Ixelles  
T. : 02/660.01.35

## CRÈCHE SAINTE-CROIX

chaussée de Vleurgat 45  
1050 Ixelles  
T. : 02/648.50.27

## GARDERIE ULB

avenue Jeanne 52  
1050 Ixelles  
T. : 02/650.21.11

## PONEYS (LES)

clos du Cheval d'Argent 1  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

## CRÈCHE COMMUNALE LES DIABLOTINS

rue de Bordeaux 14  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.14.31  
Resp. : Mme Nicole Dekoster (Inf.)  
Ages : 0 à 2,5 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Habitants de la commune

## CRÈCHE JOURDAN

rue Guillaume Tell 58A  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/536.03.41

## CRÈCHE LES BENGALIS

rue de la Rhétorique 11  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/536.03.59

## CRÈCHE UYLENSPIEGEL

place des Héros 5  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/536.03.50

## CRÈCHE LE BOCAGE

rue du Transvaal 30  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.82.61

## CRÈCHE LES JASMINES

plaine des Loisirs 1  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.76.08

## CRÈCHE LES LILAS

rue de Fiennes 75  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.78.43  
Resp. : Mme Lilliane Degimbe (Inf.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Crèche de quartier.

## CRÈCHE LES PÂQUERETTES

avenue G. Stassart 2  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.82.61

## CRÈCHE LES PERCE-NEIGE

rue de Birmingham 275  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.82.61

#### CRÈCHES ERASME I ET II

route de Lennik 808  
1070 Anderlecht  
T. : 02/555.38.30 -  
02/555.64.57  
F. : 02/555.64.49  
Resp. : Mme Anne Pappens  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 6h45 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
La fréquentation d'une crèche représente pour l'enfant une rupture relative par rapport au milieu antérieur, caractérisée par une relation exclusive avec la mère. Le développement de l'aptitude aux mouvements et de l'apparition de la fonction symbolique constituent deux pôles extrêmes mais intimement liés vers lesquels se déploient les efforts de l'équipe. Tout est adapté en fonction de l'âge des enfants.

#### CRÈCHE COMMUNALE

rue Schmitz 13  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/414.27.26

#### CRÈCHE COMMUNALE LES PETITS POUCETS

avenue Carl Requette 20  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/465.77.78  
Resp. : Mme Françoise Fontaine (Inf. resp.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés :  
Arriération mentale légère - Trisomie 21  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)  
Crèche de 18 lits, section verticale (tous les âges mélangés de 0 à 3 ans). 5 places pour bébés de 0 à 15 mois et 15 places pour les plus grands dès 15 mois.

#### CRÈCHE LA PORTE VERTE

rue d'Ostende 4  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.51.65

#### CRÈCHE LOUISE LUMMEN

rue J.B. Decock 59  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.79.71  
Resp. : Mme Suzanne Vandewalle (Dir.)  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Crèche accueillant 42 enfants.  
Petits groupes. Personnel diplômé.

#### CRÈCHE REINE FABIOLA

avenue Jean Dubrucq 90  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/426.69.26

#### CRÈCHE SAINT-CHARLES

avenue du Karreveld 11  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.61.18  
Resp. : Mme Maggy Claisse (AS Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Accueil des enfants de 0 à 3 ans + service de garde à domicile des enfants malades + en juillet, accueil de 15 enfants de 3 à 6 ans. Accueil ponctuel d'enfants handicapés.

#### CRÈCHE COMMUNALE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

rue des Soldats 19  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/465.30.91

#### CRÈCHE LES CHENAPANS

rue de Termonde 53  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/465.03.86

#### CRÈCHE LES POUSSINS

rue de l'Eglise Saint-Martin 40  
1083 Ganshoren  
T. : 02/420.65.69  
F : idem  
Resp. : Mme Pierrette Chambon (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h. en semaine  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Accueil de qualité en fonction du rythme et des besoins de chaque enfant. Crèche de 36 places avec activités diverses.

#### CRÈCHE COMMUNALE REINE FABIOLA

avenue Firmin Lecharlier 86  
1090 Jette  
T. : 02/427.81.00 -  
02/427.58.77  
F. : 02/426.68.92  
Resp. : Mme Myriam Meyts (Secr. adm. chef)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Habitants de la commune (en priorité)

#### CRÈCHE COMMUNALE ALIX BAUWENS - QUARTIER MUTSAARD ET NEDER-OVER-HEEMBEEK

rue François Vekemans 48  
1120 Neder-over-Heembeek (Bruxelles-ville)  
T. : 02/268.40.21  
Ages : 6 semaines à 18 mois  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

#### CRÈCHE COMMUNALE LES SOURCES - HAREN

rue de la Paroisse 34  
1130 Haren (Bruxelles-ville)  
T. : 02/241.93.97  
Ages : 6 semaines à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

#### CRÈCHE COMMUNALE L'EAU VIVE

rue de Picardie 92  
1140 Evere  
T. : 02/247.63.82  
Resp. : Mme Agnès Franssen (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h15 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)  
Accueil communal francophone de jour. Crèche de 18 lits.

#### CRÈCHE COMMUNALE LA RONDE FLEURIE

avenue des Anciens combattants 250  
1140 Evere  
T. : 02/247.63.82  
Resp. : Mme Agnès Franssen (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h15 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)  
Accueil communal francophone de jour. Crèche de 72 lits.

#### CRÈCHE COMMUNALE DE STOCKEL

rue Dominique de Jonghe 44  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.18.60  
Resp. : Mme De Kepper (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h15  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune

#### CRÈCHE COMMUNALE DU CENTRE

avenue Charles Thielemans 26  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.06.46  
Resp. : Mme Bénédicte Hanin (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)



## CRÈCHE COMMUNALE DU CHANT D'OISEAU

avenue du Chant d'Oiseau 40  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.06.83  
Resp. : Mme Bernadette Pleeck (Dir. Inf.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune et personnel communal

## CRÈCHE COMMUNALE DE JOLI-BOIS

avenue du Haras 100  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.59.50 - 02/773.59.51  
Resp. : Mme Ghislaine Delcourt (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)  
Accueil des enfants et différentes activités proposées : psychomotricité, piscine, bibliothèque, massage.

## CRÈCHE COMMUNALE LES COCCINELLES

avenue Orban 94  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/771.45.53  
Resp. : Mme Myriam Modave (Dir. inf.)  
Ages : ± 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Accueil des petits jusqu'à l'âge de l'école dans une ambiance chaleureuse et familiale.

## CRÈCHE COMMUNALE LES COLIBRIS

avenue des Eperviers 58  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/762.41.34  
Resp. : Mme Thibaumont (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Habitants de la commune (en priorité)

## CRÈCHE COMMUNALE LES LIBELLULES

Val des Epinettes 1  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.18.08  
Resp. : Mme Derricks (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Tout handicap  
Habitants de la commune (en priorité)

## CRÈCHE LES CHÂTONS

rue Emile Rotiers 5  
1160 Auderghem  
T. : 02/660.06.36  
Ages : 0 à 3 ans  
Les 0 à 18 mois sont accueillis  
rue Emile Rotiers et les 18 à 36 mois avenue Van Horenbeeck 33 (673.97.06).

## CRÈCHE LES MÔMES

rue Robert Willame 21-23  
1160 Auderghem  
T. : 02/673.74.87  
Resp. : Mme Marie-Henriette Cattoor (Inf.) - Mme Rennuy (AS)  
Ages : 0 à 36 mois  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Habitants de la commune  
Méthode Loczy, autonomie de l'enfant.

## CRÈCHE LES OURSONS

chaussée de Wavre 1179  
1160 Auderghem  
T. : 02/647.78.52  
Resp. : Mme Rennuy (AS)  
Ages : 3 mois à 3 ans (parfois 6 semaines)  
Horaire : 7h30 à 18h. lundi au vendredi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Accueil en externat. Rythme individuel privilégié.

## CRÈCHE LES PONEYS

avenue Général Merjay 20  
1160 Auderghem  
T. : 02/660.45.63  
Resp. : Mme Anne-Marie Slowack (Dir. inf.)  
Ages : 2 à 15 mois  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (priorité aux habitants de la commune)

## CRÈCHE COMMUNALE ANTOINE GILSON

chaussée de la Hulpe 344  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/672.33.43  
Resp. : Mme Fanny Dupuis (Inf. Dir.)  
Ages : 0 à 36 mois  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Crèche communale pour 41 enfants. Projet pédagogique basé sur l'autonomie dès le plus jeune âge tout en essayant d'apporter à l'enfant une sécurité matérielle et affective propice à son épanouissement. Le projet pédagogique est basé sur des formations CEMEA suivies par toute l'équipe.

## CRÈCHE LES ROITELETS

rue du Roitelet 7-15  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/673.47.89  
Resp. : Mme Christine Leclercq (Dir.)  
Ages : 2 mois à 36 mois  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Accueil basé sur la motricité libre, l'autonomie et sur le rythme de l'enfant.

#### CRÈCHE COMMUNALE DE SAINT-JOB

rue Jean Benaets 74  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.28  
Resp. : Mme Cécile Duveilliez (Inf. sociale dirigeante)  
Ages : 1 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Accueil de jour d'enfants d'1 mois à 3 ans (fin du trimestre scolaire dans lequel se trouve le 3<sup>e</sup>. anniversaire). L'accueil d'enfant handicapé est possible pour autant que l'intégration soit possible et bénéfique à celui-ci.

#### CRÈCHE COMMUNALE DU GLOBE

chaussée d'Alseberg 883  
1180 Uccle  
T. : 02/376.28.17  
Resp. : Mme Anne-Marie Lefrancq (Inf. resp.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune  
Crèche et garde d'enfants malades = dont les parents travaillent tous deux. Baby-halte = garde occasionnelle ou dépannage en attendant autre solution. Dénominateur commun : communication et respect de l'enfant.

#### CRÈCHE COMMUNALE LE CHAT

rue Emile Lecomte 43  
1180 Uccle  
T. : 02/346.26.39  
Resp. : Mme Françoise Hoste (Inf. dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Habitants de la commune

#### CRÈCHE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

rue Auguste Danse 23  
1180 Uccle  
T. : 02/347.56.09  
Resp. : Mme Isabelle Vankalck (AS)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Ouvert à tous  
Notre crèche accueille 36 enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Elle a pour but d'offrir aux enfants un espace de vie gai, rassurant et stimulant.

#### CRÈCHE HATI - PETITE ENFANCE REGINA PACIS

parvis Chantecler 10  
1180 Uccle  
T. : 02/374.07.98  
Resp. : Mme Patricia Delacroix (Inf.)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 17h45  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous

#### CRÈCHE LE LAPIN BLANC

rue Groeselenberg 57  
1180 Uccle  
T. : 02/374.98.17  
Resp. : Mme M. Dujardin (Dir. AS.)  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 6h45 à 18h  
Ouvert à tous

#### CRÈCHE LE PETIT PRINCE

chaussée de Waterloo 184  
1180 Uccle  
T. : 02/373.52.42  
Resp. : Mme Claire Dochen  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Activités handicapés : Déficiences visuelles - Déficiences auditives  
Le projet permet d'accueillir des enfants sourds et aveugles.

#### PETIT BONHEUR (LE) - CRÈCHE DE L'INSTITUT MÉDICAL EDITH CAVELL

rue Edith Cavell 32  
1180 Uccle  
T. : 02/340.45.51 - 02/340.45.66  
F. : 02/340.40.65 (préciser pour la crèche)  
Resp. : Mme Brigitte Marot (Inf. sociale)  
Horaire : 7h. à 18h30  
Ouvert à tous (priorité au personnel de l'Institut)  
Crèche de 24 lits. Accueil des enfants pendant les heures de travail des parents. L'infirmière est contactable au 340.45.66 de 9h. à 15h30 du lundi au vendredi.

#### CRÈCHE COMMUNALE LES MARMOTS

avenue des Sept Bonniers 155  
1190 Forest  
T. : 02/344.82.14  
Resp. : Mme Nicole Dedeken (Inf. Dir.)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Crèche communale ayant un grand jardin et des puéricultrices formidables.

#### CRÈCHE LE BERCAIL FORESTOIS

avenue de Fléron 3  
1190 Forest  
T. : 02/376.52.00  
Resp. : Mme Paule Willem (Dir. inf.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Crèche où l'on respecte le rythme des enfants, repas et sommeil à la demande.  
Respect de l'individualité des enfants. Pas de pédagogie de masse.

#### LUTINS FORESTOIS (LES)

rue Jef Devos 47  
1190 Forest  
T. : 02/344.74.73

#### RUCHE (LA)

rue Vanden Corput 44  
1190 Forest  
T. : 02/344.78.41

#### TOBOGGAN (LE)

avenue de Lusambo 35-39  
1190 Forest  
T. : 02/332.33.23

#### BOURGEONS (LES)

avenue de l'Idéal 7 bte 47-48  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/764.43.22  
Resp. : Mme Carine Beudin (AS)  
Ages : ± 1 à 30 mois  
Horaire : 8h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Personnes ayant une appartenance sur le site de Louvain-en-Woluwe  
Crèche de 54 lits située sur le site universitaire avec beaucoup d'enfants d'étudiants. Accueil de la famille dans son ensemble. Psychomotricité, recherche d'épanouissement optimum pour l'enfant. Différentes sections sur le site.

#### COCCINELLES (LES) - UCL

avenue Hippocrate 10  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/764.16.64  
F. : 02/764.37.03  
Resp. : Mme Claudine Claus (Dir.)  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 6h30 à 20h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Personnel des cliniques Saint-Luc  
Encadrement des enfants du personnel prestant des horaires hospitaliers dans une optique de promotion de l'autonomie de l'enfant.

**COFFRE À BÉBÉS (LE) -  
CRÈCHE NEUROLOGIQUE  
INTÉGRÉE**

avenue Albert Dumont 40  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.06.35  
F. : 02/779.09.42  
e-mail : cetd@skynet.be  
Resp. : Mme Agnès Polomé  
(Inf.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Neuro-  
moteurs  
Intégration de 8 bébés  
handicapés moteurs + bébés  
valides. Activités communes  
sauf thérapies individuelles :  
kiné, logopède, suivi psycho-  
social. Partenariat parents.

**CRÈCHE COMMUNALE  
PRINCESSE PAOLA**

chaussée de Roodebeek 280  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.29.07  
Resp. : Mme Françoise  
Brouns (Inf. soc.)  
Ages : 15 jours à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune

**CRÈCHE COMMUNALE  
SAINT-LAMBERT**

Mont Saint-Lambert 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.29.03  
Resp. : Mme Lydwine Snel  
(Inf.)  
Ages : 1 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Habitants de la commune  
Service d'accueil d'enfants  
dont les parents travaillent.

**CRÈCHE CRESCENDO**

chaussée de Roodebeek 320  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/772.60.22  
F. : idem  
Resp. : Mme Suzanne Lenelle  
(Dir. Inf.)  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés :  
Déficiences auditives  
Ouvert à tous  
Crèche de 18 lits avec un  
projet particulier d'intégration  
d'enfants sourds et  
malentendants. L'équipe  
pratique le langage gestuel. La  
crèche ferme 1 mois par an et  
ouvre de 8h à 18h durant les  
vacances.

**CRÈCHE PRINCE  
BAUDOUIIN**

avenue du Couronnement 63  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.29.06  
F : idem  
Resp. : Mme Catherine  
Vanden Bossche (Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune

**ILÔT (L')**

avenue Paul Hymans 132  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.29.05

**PETITE ESPÉRANCE (LA)**

rue Fabry 42  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/762.20.97  
F. : idem  
Resp. : Mme Anne-Marie  
Duquaine (Dir.)  
Ages : ± 3 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (priorité aux  
frères-soeurs fréquentant  
l'Institut de la Providence)  
L'ASBL a comme objet  
l'organisation, la gestion, la  
promotion et l'encouragement  
d'institutions et structures  
d'accueil et de garde  
d'enfants. A cette fin,  
l'association peut créer et  
gérer un ou plusieurs milieux  
d'accueil d'enfants en ce  
compris l'accueil extrascolaire  
et s'étendre à la création de  
tout service d'aide à l'enfance  
et aux parents.

**CRÈCHE COMMUNALE DE  
SAINT-JOSSE**

rue Potagère 75-77  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/220.28.80  
Resp. : Mme Harold (Dir.)

**CRÈCHE REINE ELISABETH**

rue de l'Abondance 17  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/220.26.67



## LES PRÉGARDIENNATS

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - QUARTIER NORD-EST

rue Véronèse 21  
1000 Bruxelles  
T. : 02/737.03.00  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL DE LAEKEN

avenue des Magnolias 1  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/479.60.77  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - QUARTIER MUTSAARD ET NEDER-OVER-HEEMBEEK

avenue des Pagodes 299  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/262.17.87  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - QUARTIER MUTSAARD ET NEDER-OVER-HEEMBEEK

rue Gustave Demanet 16-18  
1020 Laeken (Bruxelles-ville)  
T. : 02/268.59.49  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous (mais critères de priorité)

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL DE SCHAERBEEK

rue Gallait 35  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/243.86.75

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL DE SCHAERBEEK

grande rue au Bois 57  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/215.96.11

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL DE SCHAERBEEK

rue R. Vandevelde 21  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.62.02

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL N 17 - SCHAERBEEK

avenue Raymond Foucart 7  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.16.74  
Resp. : Mme Catherine Beaume (Inf. soc.)  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Accueil - sensibilisation aux chansons, aux mouvements, aux bricolages. Apprentissage de l'indépendance.

### PRÉGARDIENNAT CHALET

rue Général Tombeur 78  
1040 Etterbeek  
T. : 02/734.89.85

### PRÉGARDIENNAT COLOMBE DE LA PAIX

rue Gérard 21  
1040 Etterbeek  
T. : 02/734.48.96

### PRÉGARDIENNAT L'ANGERIE

avenue des Volontaires 128  
1040 Etterbeek  
T. : 02/733.88.54  
Resp. : Mme Martine Velkeneers (Inf.)  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Ouvert à tous

### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL N 4

rue de la Crèche 6  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext. 1638  
Resp. : Mme Pascale Huylenbroeck (Inf. soc.)  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Respect de l'enfant, écoute des difficultés des parents.

### PRÉGARDIENNAT LA PETITE SUISSE

rue Elise 100  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

### PRÉGARDIENNAT LES ECUREUILS

rue Renier Châlon 15  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

### PRÉGARDIENNAT LES ETANGS

rue Alphonse Dewitte 29  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

### PRÉGARDIENNAT LES LUTINS

av. du Bois de la Cambre 211  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

### PRÉGARDIENNAT LES PETITS COPAINS

rue de l'Aqueduc 161  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext. 1256  
Resp. : Mme Anne Verrycken (Inf. soc.)  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)

### PRÉGARDIENNAT LES PETITS PONEYS

clos du Cheval d'argent 1  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext. 1255  
Resp. : Mme Patenot - Mme Bonivert (Inf.)  
Ages : 18 mois à ± 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h. du lundi au vendredi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Relais entre crèche et section classe d'accueil. Accent mis sur le développement de l'autonomie, acquisition du langage, propreté, plaisir et expérimentation du jeu, seul ou en groupe. Activités dirigées ou non (peinture, musique, chant, danse.).

### PRÉGARDIENNAT SANS SOUCI

rue Sans souci 130  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext 1390  
Resp. : Mme Inès Waltenier (Inf. soc.)  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (en priorité)  
Milieu d'accueil pour enfants. Notre action est surtout centrée sur l'autonomie et le mouvement.



## PRÉGARDIENNAT CYGALIT

boulevard Poincaré 67  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.46.82

## PRÉGARDIENNAT N° 9

rue du Gulden Bodem 4  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.16.78  
Resp. : Mlle Françoise  
Fontaine (Inf.)  
Ages : 18 à 36 mois  
Horaire : 7h. à 18h.  
Ouvert à tous (priorité aux  
habitants de la commune)

## PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - BERCHEM- SAINTE-AGATHE

rue Openveld 100  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/465.41.60  
Resp. : Mme Françoise Steger  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h15 à 18h15  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune (les  
2 parents travaillent)  
Prépare les enfants à la vie en  
école maternelle (propreté,  
activités motrices, langage,  
socialisation.).

## PRÉGARDIENNAT LES MÉSANGES

avenue J. Peereboom 4  
1083 Ganshoren  
T. : 02/427.82.31  
F. : idem  
Resp. : Mme Pierrette  
Chambon (Dir.)  
Ages : 18 à 36 mois  
Horaire : 7h. à 18h. en  
semaine  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous  
Accueil de qualité.  
Préardiennat de 12 places  
avec activités diverses en  
fonction de l'âge de l'enfant.  
Inscription à la crèche Les  
Poussins 420.65.69.

## PRÉGARDIENNAT L'EVEIL

rue Berré 23  
1090 Jette  
T. : 02/425.36.84

## PRÉGARDIENNAT VAN ASBROECK

rue Stanislas Legrelle 1  
1090 Jette  
T. : 02/428.54.06

## PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - QUARTIER MUTSAARD ET NEDER- OVER-HEEMBEEK

rue François Vekemans 38  
1120 Neder-over-Heembeek  
(Bruxelles-ville)  
T. : 02/268.69.06  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (mais critères de  
priorité)

## PRÉGARDIENNAT AUBIER

avenue du Cimetière de  
Bruxelles 50  
1140 Evere  
T. : 02/247.62.62

## PRÉGARDIENNAT FONSON

rue Fonson 11  
1140 Evere  
T. : 02/247.62.62

## PRÉGARDIENNAT CALEVOET

rue Fr. Vervloet 10-12  
1180 Uccle  
T. : 02/348.68.47

## PRÉGARDIENNAT HATI - PETITE ENFANCE REGINA PACIS

1180 Uccle  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

## PRÉGARDIENNAT HOMBORCH

Homborchveld 34  
1180 Uccle  
T. : 02/348.68.42

## PRÉGARDIENNAT SACRÉ- COEUR

rue de la Mutualité 75  
1180 Uccle  
T. : 02/345.66.69  
Resp. : Mme Jacqueline Minet  
(Inf.)  
Ages : 18 mois à 2 ans 3 mois  
Horaire : 7h30 à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous  
Ecoute enfant et parents.  
Epanouissement enfant dans  
milieu familial ouvert par la  
connaissance du corps dans  
l'espace. Psychomotricité,  
chants et danse, lecture -  
contes Bébémax.

## PRÉGARDIENNAT SAINT- JOB

chaussée de Saint-Job 683  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.26

## PRÉGARDIENNAT VAL FLEURI

avenue du Vossegat 45  
1180 Uccle  
T. : 02/348.68.49

## CHENAPANS (LES)

Ecole n 8 - avenue Zaman 70  
1190 Forest  
T. : 02/345.48.01

## PRÉGARDIENNAT LES BOUT'CHICS

avenue Besme 115  
1190 Forest  
T. : 02/343.65.78  
Resp. : Mme Elena Corongin  
(Dir.)  
Ages : 18 mois à 3 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune (ou  
parents travaillant ou suivant  
une formation)  
Préparation à l'école  
maternelle (socialisation,  
propreté.).

#### PRÉGARDIENNAT PRINCESSE PAOLA

1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

#### PRÉGARDIENNAT SAINT- LAMBERT

1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

#### PRÉGARDIENNAT COMMUNAL - SAINT- JOSSE-TEN-NOODE

rue Braemt 55  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/220.28.52

### LES MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANT

#### ANÉMONES (LES) - MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL

rue du Potaerdenberg 170  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.19.30  
Ages : 0 à 3 ans (voire plus)  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune  
Accueil de l'enfant de 0 à 3  
ans. Possibilité d'accueil après  
3 ans. Section verticale : les  
petits sont avec les grands,  
accueil au rythme de l'enfant.  
MCAE de 12 places.  
S'informer auprès du service  
Action sociale de  
l'administration communale -  
02/558.08.00.

#### ASTERS (LES) - MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL

clos des Asters  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.98.45  
Ages : 0 à 3 ans (voire plus)  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune  
MCAE de 12 places.  
S'informer auprès du service  
Action sociale de  
l'administration communale -  
02/558.08.00

#### DIABLOTINS - MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL

rue de Zaventem 40  
1140 Evere  
T. : 02/247.63.95 ext 786  
Resp. : Mme Agnès Franssen  
(Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h15 à 18h30  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (priorité aux  
habitants de la commune)  
Accueil communal  
francophone de jour. MCAE de  
24 places. S'informer auprès  
du service Education de  
l'Administration communale  
d'Evere - 02/247.63.60.

#### VAL DES ROSES - MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL

avenue Rosendael 175  
1190 Forest  
T. : 02/347.55.61  
Ages : 0 à 6 ans  
Horaire : 7h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune  
MCAE de 12 places.  
S'informer auprès de l'asbl «la  
Famille forestoise»  
02/367.51.00.

### LES SERVICES DE GARDIENNES ENCADRÉES

#### BALLON ROUGE (LE) - VIE FÉMININE

rue Pletinckx 19  
1000 Bruxelles  
T. : 02/508.89.51  
F. : 02/508.89.63  
Resp. : Mme Fabienne Lecris  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : adapté à l'horaire  
des parents  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous  
Service de gardiennes  
encadrées agréé et subsidié  
par l'ONE. Garde des enfants  
au domicile d'une gardienne  
suivie et formée.

#### GARDIENNES ENCADRÉES - GANSHOREN

avenue Charles Quint 140  
1083 Ganshoren  
T. : 02/465.12.77 ext. 20  
Resp. : Mme Josiane Robyn  
(AS)  
Ages : ± 3 mois à 3 ans  
Horaire : ± 7h. à ± 18h.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Habitants de la commune (et  
communes avoisinantes)  
Service d'accueil de la petite  
enfance de type familial (3  
enfants max. par gardienne),  
uniquement durant le travail, la  
formation ou la recherche  
d'emploi des parents.

#### CRÈCHE COMMUNALE REINE FABIOLA - SERVICE DE GARDIENNES ENCADRÉES

Crèche Reine Fabiola - avenue  
Firmin Lecharlier 86  
1090 Jette  
T. : 02/427.81.00 -  
02/427.58.77  
F. : 02/426.68.92  
Resp. : Mme Myriam Meyts  
(Secr. adm. chef)  
Ages : 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Habitants de la commune (en  
priorité)  
Service de gardiennes  
encadrées par la crèche  
communale.

#### GARDIENNES ENCADRÉES - EVERE

Ronde fleurie - avenue des  
Anciens Combattants 250  
1140 Evere  
T. : 02/247.63.82  
Resp. : Mme Agnès Franssen  
(Dir.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 17h30  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous (priorité aux  
habitants de la commune)  
Accueil communal  
francophone de jour. Garderie  
18 lits. Service de gardiennes  
encadrées par la crèche  
communale.

#### GARDIENNES ENCADRÉES -

1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.05.11.  
Resp. : M. Paul Delmotte  
(Chef de service -  
Administration communale)  
Voir chapitre «Accueil régulier  
Crèches». Service de  
gardiennes encadrées par les  
crèches communales.  
S'informer également auprès  
du service des crèches de  
l'administration communale

- Crèche de Joli-Bois
- Crèche de Stockel
- Crèche du Centre
- Crèche du Chant d'oiseau
- Crèche Les Coccinelles
- Crèche les Libellules





## GARDIENNES ENCADRÉES - WATERMAEL-BOITSFORT

place Gilson 1  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/674.74.64  
Resp. : Mme Decerf

## GARDIENNES ENCADRÉES - CPAS D'UCCLE

chaussée d'Alsemberg 905  
1180 Uccle  
T. : 02/370.75.11  
F. : 02/332.04.86  
Resp. : Mme Jacqueline Mennig (AS)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : en fonction des parents  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Habitants de la commune (+ communes limitrophes)  
Accueil d'enfants au domicile des gardiennes encadrées.  
Participation financière des parents selon salaire.  
Indemnité journalière pour gardienne.

## LES MAISONS D'ENFANTS

### AMIS D'ALADDIN (LES)

rue Destouvelles, 18  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/203.95.84  
Resp. : Mme Isabelle Bonoma  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : de 8h à 17h - le mercredi de 8h à 12h30  
Accueil d'enfants de parents en insertion socioprofessionnelle + accueil d'urgence

### CANAILLOUS (LES)

rue de Haerne, 183  
1040 Etterbeek  
T. : 02/649.49.11  
Resp. : Mme Lamblot  
Ages : 0 à 3 ans  
Dépend de la «Base - Berceau de l'autonomie et du succès».

## COPAINS - COPINES

rue de Bosnie 63  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.31.03 - 0477/22.85.90  
F. : 016/64.02.55  
Resp. : Mme Maud Bellefontaine (Coor.)  
Ages : ± 2 mois à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
PAF: 14.000 F / mois  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Maison d'enfants : a pour objet de contribuer à l'évolution éducative des enfants tant sur le plan physique que social et psychique en vue de leur plein épanouissement.

## FRANFRELUCHE - ASSOCIATION POUR LE MIEUX-ÊTRE SOCIAL

rue Docteur Jacobs 22  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.25.37  
F. : 02/523.77.11  
Resp. : M. Lamblot (Coor. gén.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 6h. à 21h.  
Ouvert à tous  
Lieu d'accueil pour enfants de travailleurs salariés.

## LOUPIOTS (LES)

chaussée de Waterloo 796  
1180 Uccle  
T. : 02/374.55.28  
Resp. : Mme Machkour

## CHEVALIER WILLIAM LAPIN (LE)

rue Roosendael 106  
1190 Forest  
T. : 02/346.66.22  
F. : idem  
Resp. : Mme Beaurain  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 8h. à 18h.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Maison d'enfants privée reconnue ONE.

## CRÈCHE DE TOUTES LES COULEURS

avenue de Toutes les couleurs 17  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.28.85  
F. : idem  
Resp. : Mme Thérèse Poncelet  
Ages : 0 à 3 ans  
Horaire : 7h30 à 18h30  
Habitants de la commune (en priorité)

## ZIGOMAR TINTAMAR

rue Blanche 28  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.10.44  
Ouvert à tous

## L'ACCUEIL D'URGENCE OU DE CRISE

### L'ACCUEIL D'URGENCE

Deux types de structures sont répertoriées ici : d'une part le service mis en place par l'ORBEM qui s'adresse aux demandeurs d'emplois et permet de trouver des solutions adaptées à différentes situations d'urgence ; d'autre part, des associations subsidiées par le FESC (Fonds des Equipements et des Services Collectifs) dans le cadre de la cotisation de 0,05% prélevée sur la masse salariale pour développer l'accueil de l'enfant.

#### MAISON D'ENFANTS DE L'ORBEM

Anspach 65  
1000 Bruxelles  
T. : 02/505.16.35  
F. : 02/511.30.52  
Personne de contact :



Mme Iris Grinspan, Directrice.  
Permanence : de 7h à 18h.  
La structure propose 3 formes d'accueil :

1) Une **halte garderie** (accueil occasionnel) s'adressant aux demandeurs d'emploi qui doivent effectuer une démarche dans le cadre de leur recherche d'emploi.  
Prix : 60 F pour 3 heures, 130 F pour une journée complète.

2) La **crèche**, qui s'adresse aux enfants âgés de 0 à 3 ans dont les parents recommencent à travailler après une période de chômage. Il s'agit d'un accueil transitoire de 3 mois pendant lesquels les parents font la recherche d'une structure d'accueil «classique» qui

pourrait accueillir leur enfant à plus long terme.

Prix : 220F/jour et 150F/demi-jour les 6 premières semaines d'inscription  
130F/jour et 90F/demi-jour pour un parent isolé barème ONE après 6 semaines de présence.  
Ces prix comprennent les repas et les langes.

3) Un **réseau de crèches partenaires** accessible aux demandeurs d'emplois qui suivent une formation ou sont inscrits dans un programme d'insertion socio-professionnelle d'un C.P.A.S. Ces crèches sont situées dans différentes communes de la région. Les places dans ces crèches sont garanties le temps nécessaire à la durée de l'action entreprise par le demandeur d'emploi, avec un maximum de 1 an.

Prix : tarifs ONE ou Kind & Gezin.

C'est la Maison des enfants de l'Orbem qui coordonne le réseau.

Coordinatrice :  
Mme Vanessa Gomez

#### HALTE-GARDERIE DE LA SENNE

rue du Béguinage 34  
1000 Bruxelles  
T. : 217.76.69

Personne de contact :  
Mme Anne Brück  
(coordinatrice)



#### PARTENARIAT COLOMBIER-MOSAÏQUE

rue Stéphanie 107  
1020 Laeken  
T. : 02/513.46.92  
Personnes de contact :  
Hafida Bachir et Christine Redant  
Accueil :  
Maison Mosaïque  
rue Ketels 6  
1020 Bruxelles

#### RÉSEAU COORDINATION ENFANCE

rue Destouvelles 18  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/203.65.75  
F. : 02/203.65.85  
Personne de contact :  
Farida Boujraf



3 lieux d'accueil coordonnés :

- Les Amis d'Aladdin  
rue Destouvelles, 18  
T. : 02/203.95.84  
F. : 02/203.65.85
- Gaffi  
rue de la Fraternité, 7  
T. : 02/219.62.82  
F. : 02/219.00.92
- Maison de quartier Helmet  
square Riga, 39  
T. : 02/215.04.96  
F. : 02/245.55.76

(Voir aussi «Accueil extrascolaire et pendant les vacances»)

#### ZIGOMAR TINTAMAR

rue Blanche 28  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/539.10.44  
Personne de contact :  
Annick Bosmans

#### ASSOCIATION POUR LE MIEUX-ETRE SOCIAL

rue Victor Rauter 291  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.16.16  
Personne de contact :  
M. Lamblot  
Accueil :  
rue Docteur Jacobs 22  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.25.37  
F. : 02/523.77.11

#### LA FAMILLE FORESTOISE

rue Rosendael 175  
1190 Forest  
(Crèche Val des Roses)  
T. : 02/347.55.61  
Personne de contact :  
M. Hansens (CPAS de Forest –  
T. : 02/376.51.00)



## L'ACCUEIL DE CRISE

Des solutions existent pour accueillir de jeunes enfants à temps plein, 24 heures sur 24, sept jours sur sept : les pouponnières et les centres d'accueil pour enfants. Il n'y a pas de centre d'accueil à Bruxelles, mais celui de l'ONE à la Hulpe est susceptible d'aider les familles bruxelloises qui en font la demande. Ces structures répondent aux différentes situations de crise qui peuvent se présenter : maladie ou hospitalisation d'un parent, risque de maltraitance ou négligence grave d'un enfant, indisponibilité momentanée des personnes qui demandent à confier l'enfant.

### Les pouponnières

#### HOME JULIETTE HERMAN

Section Bambi  
rue Médori 70  
1020 Laeken  
T. : 02/478.17.70  
F. : 02/478.30.54  
Personne de contact :  
Mme Coppé.  
Permanences : de 8h à 17h.  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 6 ans, domiciliés à Bruxelles-Ville.  
Délais d'intervention : pour les placements demandés par un particulier il faut un entretien au préalable avec une assistante sociale du CPAS de Bruxelles, pour les autres placements le jour même suivant la disponibilité.  
Coût : selon les revenus de 10 à 200F/jour  
Champ d'action : Bruxelles-ville  
NB : Il y a des possibilités de placement par d'autres CPAS, le prix de la journée est alors fixée entre 2500 et 3000 F/jour à leur charge.

#### POUPONNIÈRE EMPAIN

avenue des Héliotropes 6  
1030 Schaerbeek  
Personnes de Contact :  
Mme Ponsar, M. De Briey

Permanences : 24h/24  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 3 ans.  
Délais d'intervention : dans l'heure suivant la disponibilité.  
Coût : selon les revenus des parents.  
Champ d'action :  
Communauté française.

#### POUPONNIÈRE NOTRE ABRI

rue Colonel Chaltin 85  
1180 Uccle  
T. : 02/374.55.24  
F. : 02/375.55.45  
Personne de contact :  
Mme Claire Mayer.  
Permanences : de 9h à 19h - le dimanche de 14h à 19h.  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 3 ans.  
Coût : selon les revenus des parents.  
Champ d'action :  
Communauté française.

#### MAISON D'ENFANTS REINE MARIE HENRIETTE

La Flèche - pouponnière  
rue de la Flèche 14  
1000 Bruxelles  
T. : 02/203.30.92  
F. : 02/203.42.82  
Personnes de contact :  
Mme Martine Depuydt,  
M. Thomas Piraux.  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 3 ans.  
Délais d'intervention : dans l'heure suivant la disponibilité.  
Coût : selon les revenus des parents si le placement est demandé par eux. Pour les autres placements le CPAS ou l'AAJ interviennent.  
Champ d'action :  
Communauté française.

### Le centre d'accueil

#### CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS, HOME REINE ASTRID

avenue de la Reine 1  
1310 La Hulpe  
T. : 02/652.00.13  
F. : 02/653.03.87  
Personne de contact :  
M Caby  
Permanences du service social : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Il y a toujours

possibilité de contacter un responsable 24h/24  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 6 ans.  
Délais d'intervention : immédiatement 24h/24 selon la disponibilité  
Coût : selon les revenus des parents

### Les familles d'accueil

#### SERVICE ENFANT DE TÉLÉ-SERVICE

rue du Boulet 24  
1000 Bruxelles  
T. : 02/548.98.00  
F. : 02/502.49.39  
Personne de contact :  
Mme Véronique Van Espen  
Permanences du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 18 ans.  
Délais d'intervention : 2 à 3 jours (jamais le jour même dans l'urgence)  
Services offerts : placement temporaire d'enfants en famille d'accueil. Il faut qu'il y ait une incapacité temporaire de s'occuper de l'enfant.  
Le placement est limité à 3 mois, renouvelable 1 fois.

#### ACCUEIL FAMILIAL D'URGENCE

rue de la Croix 68  
1420 Braine-L'Alleud  
T. : 02/384.04.08  
F. : 02/387.16.62  
Personne de contact :  
Mme Forrer  
Permanences du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h.  
Bénéficiaires : enfants de 0 à 18 ans.  
Délais d'intervention : immédiatement  
Services offerts : placement temporaire d'enfants en famille d'accueil. Il faut qu'il y ait une incapacité temporaire de s'occuper de l'enfant.  
Le placement est limité à 15 jours, renouvelable 1 fois.

## L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil occasionnel complète les activités habituelles des milieux d'accueil de la petite enfance, voire celles de l'accueil extrascolaire.

Il s'agit tout d'abord du **baby-sitting** et de la **garde d'enfants malades** au domicile des parents. Ce dernier secteur est en pleine expansion : il se développe aussi bien au départ de crèches traditionnelles que dans le cadre de l'assurance complémentaire des soins de santé (services des mutualités) ou encore des services sociaux ou de soins à domicile.

Quant aux **halte-garderies**, elles offrent un service principalement destiné aux parents qui font face à un besoin imprévu ou irrégulier d'accueil de leur enfant mais bien souvent accueillent aussi les enfants de parents qui ont « simplement » besoin de souffler, sans qu'aucune justification leur soit demandée. Parfois, cette forme d'accueil permet aux parents de rencontrer des professionnels compétents susceptibles de les écouter, éventuellement de les aider. On pense ici aux parents d'enfants qui souffrent d'un handicap.

Enfin, les **farandolines** se présentent comme destinées aux enfants au foyer de 1 à 3 ans et permettent aux parents de se réserver du temps et de rencontrer d'autres parents.

Office de la naissance et de l'enfance - Comité subrégional de Bruxelles -

Espace 27 septembre - boulevard Léopold II 44 - 1080 Bruxelles - T. : 02/413.22.13 - F. : 02/413.21.29

Kind en Gezin - Hallepoortlaan, 27 - 1060 Brussel - Tel: 02/533 12 11

### LE BABY-SITTING

#### LIGUE DES FAMILLES - RÉGIONALE DE BRUXELLES

rue du Trône 163  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.12.51 lundi, mardi, mercredi, jeudi: de 8h 30 à 16h, vendredi de 8h 30 à 14h.  
Période : Toute l'année  
tél. 24h d'avance  
Tarif : 120 Frs/heure (min. 3 heures), autres tarifs si prestation de soir, de week-end ou lors des réveillons.  
Certains théâtres proposent ce service en collaboration avec la Ligue.

### LES HALTE-GARDERIES

#### HALTE GARDERIE DE LA SENNE

rue du Béguinage 34  
1000 Bruxelles  
T. : 02/217.76.69  
Resp. : Mme Anne Brück (Coord. projet)  
Ages : 3 mois à 4 ans (6 ans sous certaines conditions)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h. à 16h30  
PAF : Selon revenus des parents  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Langues parlées : Français - Anglais - Néerlandais  
Habitants de la commune (autres si cas d'urgence et de courte durée)  
Accueil d'enfants dans le but de donner à leurs parents une opportunité de développement personnel et de favoriser la socialisation et l'épanouissement des enfants.  
Accueil ponctuel ou régulier d'enfants dont les parents n'ont pas ou peu d'activités professionnelles.

#### MAISON D'ENFANTS DE L'ORBEM

boulevard Anspach 65  
1000 Bruxelles  
T. : 02/505.16.35  
F. : 02/511.30.52 (préciser le destinataire)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 7h. à 18h.  
PAF : 60 frs/moins de 3 hrs - 90 frs/ entre 3 et 6 hrs - 130 frs/+ de 6 hrs  
La maison d'enfants de l'Orbem accueille les enfants de demandeurs d'emploi et propose 2 systèmes : halte-garderie et crèche «accueil d'urgence». Le régime «halte-garderie» est proposé pour les parents devant effectuer une démarche par rapport à la recherche d'emploi.  
Voir aussi chapitre «Accueil d'urgence».

#### BÉBÉ S'AMUSE

rue Godefroid Guffens 24  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/245.27.81  
Resp. : M. Nadine Terneu (Coor.)  
Ages : 18 mois à 4 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h. à 12h. lundi, jeudi et vendredi  
Maison de quartier pour enfants : halte-garderie + activités multiples, ateliers créatifs, excursions (350 frs), ludothèque, bibliothèque... près d'un parc, sports et musées...

#### RÉCRÉ-A.FR.AHM - ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX

rue Keyenveld 99  
1050 Ixelles  
T. : 02/513.55.55 - 02/513.41.91  
F. : 02/513.00.23  
Ages : 0 à 6 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h30 à 10h30 (accueil) du lundi au vendredi et 1er samedi/mois  
PAF : 200 frs/jour  
Activités handicapés : Arriération mentale  
Ouvert à tous  
La Récré-A.Fr.AHM est un lieu d'accueil spécialisé pour enfants présentant ou susceptibles de présenter un retard de développement.  
Objectifs : offrir un espace de vie intermédiaire entre la maison, la crèche ou l'école. Développer la socialisation, élargir son champ relationnel par rapport aux autres, développer son autonomie, permettre aux parents de prendre du recul et de se consacrer du temps.

#### HALTE GARDERIE JOURDAN

rue Guillaume Tell 58A  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/536.03.41



**FJÄRIL - CHENILLE BLEUE (LA)**

rue Osseghem 262  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/414.88.44  
F. : 02/469.10.00  
Resp. : Mme Karine Faust (Coor.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 7h30 à 18h.  
PAF : 100 frs/hr.  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Langues parlées : Français - Arabe - Néerlandais  
Ouvert à tous  
Accueil des enfants en halte-garderie avec activités quotidiennes : musique, psychomotricité, peinture.

**CRÈCHE NEUROLOGIQUE LA FAMILLE - IMP**

rue Jean Jacquet 25  
1081 Koekelberg  
T. : 02/411.31.37  
F. : 02/410.93.35  
Resp. : Mme Anne Englebert (Dir.)  
Ages : 6 mois à ± 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h à 16h30  
PAF : 128 frs/jour  
Activités handicapés : Handicap moteur ou psychomoteur  
Ouvert à tous  
Crèche où quelques heures par jour, les parents peuvent compter sur l'accueil et la compétence d'une équipe spécialisée. Les petits y font leurs 1ers pas vers la prise de conscience de leur corps, découvrent la joie du mouvement, de l'espace.  
Travail ambulatoire avec les bébés et leurs parents.

**HALTE GARDERIE DE BERCHEM SAINTE-AGATHE**

rue du Grand-Air 5  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/468.34.50

**BABY CLUB DE GANSHOREN**

rue de L'Education 36  
1083 Ganshoren  
T. : 02/427.64.73  
Ages : 14 mois à 6 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h. à 12h30 et 13h. à 16h30 lundi au vendredi  
PAF : 150 frs/demi-jour  
Les bébés de moins de 14 mois sont acceptés l'après-midi uniquement.

**CRÈCHE COMMUNALE REINE FABIOLA**

1090 Jette  
Voir chapitre «Accueil régulier - Crèches».

**CONSEIL DE LA FAMILLE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE**

Châlet Kelle - rue Kelle 31  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/772.50.95  
Resp. : Mme Anne Fransquin (AS)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h à 16h30 le lundi et 9h. à 12h30 du mardi au vendredi  
PAF : 90 frs/hr. ou 300 frs/matinée  
Voir aussi chapitre «Accueil occasionnel - Garde enfant malade».

**HALTE GARDERIE D'AUDERGHEM**

rue du Vieux Moulin 70  
1160 Audergem  
T. : 02/660.76.63  
Resp. : Mme Deraemaecker-Vandenbroeck

**CRÈCHE COMMUNALE DU GLOBE**

1180 Uccle  
PAF : 60 frs/hr.  
Ouvert à tous  
Voir chapitre «Accueil régulier - Crèches».

**MAISON EN PLUS (UNE)**

place Saint-Denis 18  
1190 Forest  
T. : 02/376.36.59  
F. : idem  
Resp. : Mme Colette Swaelens (Coor.)  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 8h30 à 12h30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi  
PAF : 70 frs/matinée  
Langues parlées : Français - Espagnol  
Habitants de la commune (parents en formation ou réinsertion professionnelle)  
Maison de quartier, lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels et interculturels. Ateliers créatifs, école de devoirs, échanges de savoirs, garderie, etc.

**HALTE GARDERIE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT - LIGUE DES FAMILLES**

rue J.B. Timmermans 39  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/736.34.35  
Resp. : Mme Gilou Gillot  
Période : Année scolaire  
Horaire : 9h. à 12h. les lundi et mercredi, 9h. à 14h. le vendredi  
PAF : 100 frs/hr. (membres ligue)  
120 frs pour non-membres

**LOUPIOTS (LES) - PAS À PAS**

rue Saint-Lambert 56  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/772.32.72  
F. : 02/675.35.97  
Resp. : Mme Dominique Delpierre  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h10 à 19h30  
PAF : 200 frs/hr. ou 1000 frs/jour  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Langues parlées : Français - Anglais - Italien  
Ouvert à tous

## LES FARANDOLINES

### LES FARANDOLINES

avenue Général de Longueville  
16 bte 15  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/770.88.56  
Resp. : Mme Marielle  
Helleputte (Présidente)  
Ages : 1 à 3 ans  
Période : Année scolaire  
Horaire : 9h. à 12h. les lundi,  
mercredi et vendredi  
(Secrétariat)  
PAF : 100 frs/cotisation  
mensuelle + paf/matinée  
La farandoline est destinée  
aux enfants au foyer de 1 à 3  
ans et permet aux parents de  
souffler et de rencontrer  
d'autres parents, ceux-ci  
assumeront une permanence  
par mois. En période scolaire,  
la présence régulière est  
obligatoire. Les enfants sont  
toujours accueillis entre 9h et  
12h mais des jours différents.

- avenue d'Auderghem 233  
1040 Etterbeek  
(mardi au vendredi)
- rue des Mélèzes 52  
1050 Ixelles  
(mardi au vendredi)
- rue du Trône 115  
1050 Ixelles  
(mercredi et vendredi)
- Parc Peterbos (salle Agora)  
17A, 1070 Anderlecht  
(mardi et jeudi)
- avenue du Chant d'Oiseau 40  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
(mardi au vendredi)
- rue au Bois 11  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
(mardi au vendredi)
- avenue du Haras 100  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
(mardi et jeudi)
- chaussée de Tervueren 125  
1160 Auderghem (mardi au  
vendredi)
- rue de l'Elan 73  
1170 Watermael-Boitsfort  
(mardi et jeudi)
- avenue des Cailles 131  
1170 Watermael-Boitsfort  
(mercredi et vendredi)
- avenue des Sept Bonniers 68  
1180 Uccle (mardi et jeudi)
- avenue du Capricorne 1A  
1200 Woluwe-Saint-  
Lambert (mardi et jeudi)

## LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS MALADES

### CENTRALE D'ASSISTANCE DES MUTUALITÉS LIBRES - UNML

1000 Bruxelles  
T. : 02/778.92.92 - 24h/24h  
Ages : 3 mois à 14 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h. à 19h.  
(5 jours/max.)  
PAF : Gratuit  
Ouvert à tous (affiliés aux  
mutualités libres)

### GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE - COMMUNE DE BRUXELLES- VILLE

Hôtel de ville - Grand'Place  
1000 Bruxelles  
T. : 02/279.48.10  
F. : 02/279.48.21  
Resp. : Mme Imbreckx  
Ages : 0 à 12 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : A partir de 7h30  
(10hr/jour - 3 jrs max.)  
PAF : 600 frs/jour  
Habitants de la commune

### TÉLÉ SERVICE - SERVICE ENFANTS GRAVEMENT MALADES

rue du Boulet 24  
1000 Bruxelles  
T. : 02/548.98.03  
F. : 02/502.49.39  
Resp. : Mme Charlotte  
Beeckmans (Fond. coord.)  
Ages : Dès la naissance  
Période : Toute l'année  
PAF : Gratuit (cas sociaux)  
Ouvert à tous  
Equipe de 200 volontaires, de  
formations et de compétences  
diverses. Motivation,  
disponibilité, responsabilité et  
ouverture d'esprit sont les  
principaux outils dans les buts  
fixés : être proche, aider  
véritablement l'enfant. Enfants  
gravement malades envoyés  
par un hôpital. Co-voiturage  
vers l'hôpital. Animation  
«Babouchka» en clinique et  
«Sparadrapp circus» troupe de  
jeunes. (Secrétariat: 10h à 12h  
et 14h à 16h).

### SOS MUT ASSISTANCE À DOMICILE - MUTUALITÉS SOCIALISTES

IMA BP 424  
1010 Bruxelles Cité  
Administrative de l'Etat  
T. : 02/626.88.00 24h/24  
F. : 02/626.88.02  
Ages : Pas de limite  
Période : Toute l'année  
Horaire : Pas de limite  
PAF : Gratuit  
Ouvert à tous (affiliés aux  
mutualités socialistes)

### PROMOTION SANTÉ - SERVICE DE GARDE D'ENFANTS MALADES

rue de l'Etang 131  
1050 Ixelles  
T. : 02/649.38.55  
F. : 02/644.38.09  
Resp. : Mme Debouny  
Ages : 0 à 12 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h30 à 19h.  
(8hrs/jour max.)  
PAF : Selon revenus des  
parents  
Priorité au quartier du  
Maelbeek, desservi par la  
maison médicale

### CENTRALE DES SOINS À DOMICILE - PETITS LOUS

rue Saint-Bernard 43  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/537.98.66  
F. : 02/539.38.36  
Resp. : Mme Pascale Scheers  
Ages : 0 à 12 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 7h. à 21h. (min. 4h.  
jour/max. 9h. jour et max. 6h.  
le samedi)  
PAF : Selon revenus des  
parents (+ 600 frs/dossier)  
Ouvert à tous (19 communes  
et périphérie)  
Permanence de 9h. à 17h.  
pour les Petit Lous et 24h/24  
pour CSD qui transmet les  
appels.

### CRÈCHE SAINT-CHARLES

1080 Molenbeek-Saint-Jean  
Ages : 3 mois à 10 ans  
Horaire : 9h./jour max.  
PAF : 600 frs/jour  
Habitants de la commune  
(+ communes de Nord-Ouest)  
Voir aussi chapitre «Accueil  
régulier - Crèches».

### SOS ENFANTS MALADES - COMMUNE DE BERCHEM- SAINTE-AGATHE

avenue du Roi Albert 33  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/464.04.14  
F. : 02/464.04.91  
Resp. : Mme Baudouin - Mme  
Gerda  
Ages : 0 à 12 ans  
Horaire : Dès 8h. (max.  
1 semaine - 10h30/jour)  
PAF : Tarif ONE + 25% pour  
les crèches et Tarif ONE  
maximal + 25% pour les autres  
Habitants de la commune

### GARDES ENFANTS MALADES - GANSHOREN

avenue Charles Quint 140  
1083 Ganshoren  
T. : 02/465.12.77 ext. 17-18  
F. : 02/465.73.73  
Resp. : Mme Leclair - Mme  
Van Denst (Serv. social)  
Ages : 0 à ± 8 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h. à 17h30  
PAF : Selon revenus des  
parents  
Habitants de la commune  
Voir aussi chapitre «Accueil  
régulier - Gardiennes  
encadrées».



## CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE DE WOLUWE- SAINT-PIERRE

avenue du Haras 100  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.59.29 -  
02/773.59.28  
F. : 02/773.59.10  
Resp. : Mme Franchomme -  
Mme Senny  
Ages : 3 mois à 12 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 7h30 à 18h.  
(9hrs/5jours max.)  
PAF : Selon revenus des  
parents  
Habitants de la commune  
L'enfant est pris en charge de  
manière personnalisée,  
exclusivement au domicile des  
parents.

## CONSEIL DE LA FAMILLE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Châlet Kelle - rue Kelle 31  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/772.50.95  
Resp. : Mme Anne Fransquin  
(AS)  
Ages : 0 à 12 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h30 à 17h  
(10h/jour/max. pour les  
puéricultrices) - A définir pour  
les gardiennes  
PAF : Tarif ONE + 25% pour  
les puéricultrices (A définir  
pour les gardiennes)  
Habitants de la commune  
Organisation d'animations de  
vacances, halte-garderie,  
école des devoirs et gardes  
d'enfants malades.

## CRÈCHE COMMUNALE DU GLOBE

1180 Uccle  
Ages : 0 à 12 ans  
Horaire : 1 semaine max.  
PAF : 875 frs/jour  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

## GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE - COMMUNE DE FOREST

avenue Besme 115  
1190 Forest  
T. : 02/346.55.53  
Resp. : Mme Carine Faignard  
Ages : 0 à 6 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 7h30 à 18h. (1 mois  
max.)  
PAF : Tarif ONE + 20%  
Habitants de la commune

## BOURGEONS (LES)

1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Resp. : Mme Anne Bertrand  
Ages : 0 à 12 ans  
Horaire : 8h. à 18h.  
(9h./jour max.)  
PAF : Tarif ONE + 25% ;  
min. 300 frs/jour  
Champ d'action : Auderghem,  
Etterbeek, Evere, Schaerbeek,  
Woluwe-Saint-Lambert et  
Woluwe-Saint-Pierre  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

## PETITE ESPÉRANCE (LA)

1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Période : Toute l'année  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

## L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

Ce chapitre est mentionné pour mémoire... non qu'il ne nous paraisse pas intéressant mais au contraire parce qu'il mérite une attention particulière, attention qu'IDJ lui réserve très régulièrement. IDJ publie en effet chaque année (réédition fin avril), un guide intitulé : «L'enseignement maternel et primaire à Bruxelles».

Ce guide, que l'on peut se procurer gratuitement auprès d'IDJ, est extrêmement complet et précise notamment les horaires, les prix du matériel scolaire, les projets spécifiques aux écoles, les activités pendant et en dehors des heures scolaires etc...



## L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET PENDANT LES VACANCES

Vaste secteur que l'extrascolaire ! Mais aussi, secteur aux définitions multiples.

Nous nous sommes centrés dans ce chapitre sur les associations qui accueillent des enfants en alliant deux dimensions qui nous paraissent importantes : la garde et les activités.

Vous trouverez donc ci-après les coordonnées de services auxquels les parents peuvent confier leur enfant en sécurité pour un temps donné qui leur permet, au moins partiellement, de remplir leurs obligations (emploi, formation...). Les associations dont l'activité est organisée sans répondre à cette nécessité de «garde», n'ont volontairement pas été reprises. Nous vous renvoyons pour cela au «Guide des loisirs actifs à Bruxelles» édité par I.D.J., gratuit, et dont une nouvelle édition est prévue au printemps 1999 ainsi qu'au guide «Le grand Bruxelles des enfants» publié aux Editions Clair de Lettre, dont l'édition 98/99 est disponible en librairie. Rappelons par ailleurs que 90% des écoles bruxelloises organisent des garderies en semaine, en dehors du temps scolaire. Les renseignements peuvent être obtenus auprès des écoles, ou via le «Guide de l'enseignement maternel et primaire à Bruxelles», édité par I.D.J. (Voir chapitre : l'Enseignement maternel).

Nous avons repris en tête de chapitre quelques adresses de services dont la dimension est par essence plus large que la commune ou même que la région bruxelloise. Ensuite sont repris par code postal, les associations et services, quelle que soit l'activité proposée, culturelle et/ou sportive.

Le sigle de l'Observatoire de l'enfant signale les projets qu'il coordonne.



## ADEPS - MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - DIRECTION DES SERVICES EXTÉRIEURS, DES CENTRES SPORTIFS ET TOURISTIQUES

Espace 27 septembre - boulevard Léopold II 44  
1080 Bruxelles  
T. : 02/413.23.11  
F. : 02/413.30.65  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Vacances scolaires (carnaval, Pâques et été), stage par semaine en internat ou externat (différents lieux d'activité) pour les jeunes de 8 à 18 ans, pré-initiation sportive pour les 6/7 ans et psychomotricité pour les 3/5 ans. Différents lieux de stages à Bruxelles et en Communauté française.

## FÉDÉRATION DES GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE

rue Paul-Emile Janson 35  
1050 Bruxelles  
T. : 02/538.40.70  
F. : 02/537.33.62  
e-mail : gcb@skynet.be  
Site : <http://www.netline.be/gcb/>  
Resp. : Mlle Dominique Buron (Secr.gén.)  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : Activités hebdomadaires et camps d'été  
PAF : 1045 frs/an - tarif familial : 900 frs/an  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Le guidisme ouvert à tous les jeunes de 5 à 25 ans propose de vivre l'éducation par l'action en groupe, jeux, projets, chants, formations, groupement par âges, les enfants de 5 à 7 ans = branche «Nuton».  
Différentes unités dans toute la Belgique.

## FÉDÉRATION DES SCOUTS CATHOLIQUES DE BELGIQUE

rue de Dublin 21  
1050 Bruxelles  
T. : 02/512.46.91  
F. : 02/511.46.87  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires

## SCOUTS ET GUIDES PLURALISTES DE BELGIQUE

avenue de la Porte de Hal 38-39  
1060 Bruxelles  
T. : 02/539.23.19  
F. : 02/539.26.05  
Resp. : M. Maurice Torck (Secr. gén.)  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Mouvement de jeunesse pluraliste et coéduqué accessible dès 5 ans.  
Développe par le jeu et diverses activités la personnalité des membres.

## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE - SJ CEMEA

Plaines de jeux - Centres de vacances  
avenue de la Porte de Hal 39 bte 3  
1060 Bruxelles  
T. : 02/543.05.90  
F. : 02/543.05.99  
Resp. : Mme Patricia Raveyts (Resp. section animation)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Vacances scolaires  
PAF : 2800 frs/semaine/plaine de vacances  
Activités handicapés : Suivant le cas (Pâques)  
Ouvert à tous  
Les CEMEA organisent des centres de vacances (dès 4 ans), plaines de vacances (dès 5 ans) de qualité conçus comme un projet éducatif où animateurs, parents, enfants sont concernés.  
Lieux : Boitsfort (plaine) - Belgique (Centres dans différents lieux)

## MOUVEMENT DES ENFANTS PRÉVOYANTS - AMPLI JUNIOR

place Saint-Jean 1-2  
1000 Bruxelles  
T. : 02/515.04.85  
02/515.04.51  
02/515.04.73  
F. : 02/511.49.96  
Période : Vacances scolaires  
Centre de vacances des Femmes prévoyantes socialistes. Séjour en internat à la Mer, en Ardennes ou à l'étranger pour des séjours de 10 à 15 jours. Accessibles à tous de 4 à 14 ans. Activités à option.

#### ATELIERS LILIAN LAMBERT

rue Paul-Emile Janson 14  
1000 Bruxelles  
T. : 02/649.50.72  
Resp. : Mme Marghita Lewi  
(Coor.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : Mercredi et samedi +  
stages de vacances  
PAF : A partir de 1500 frs/mois  
Ouvert à tous  
Théâtre, chant, danse,  
psychomotricité.

#### ATELIERS NATURE DU MUSEUM DE L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

rue Vautier 29  
1000 Bruxelles  
T. : 02/627.42.26  
F. : 02/646.44.66  
Resp. : M. François Hela  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Partir à la découverte de la  
nature en ville, explorer les  
secrets et les trésors du  
Muséum, construire l'écologie.  
via des ateliers en semaine et  
des stages de quelques jours  
de vacances.

#### ATELIERS POPULAIRES (LES)

rue Haute 88  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.57.72  
F. : idem  
Resp. : Mme Sylviane  
Alexandre (Dir.)  
Période : Toute l'année  
Accueil d'enfants de 4 à 6/7  
ans tous les jours après l'école  
en cours d'année et pendant  
les vacances scolaires.  
Les activités assurées par des  
animateurs/éducateurs  
compétents varient chaque  
jour et se déroulent comme  
suit : moment d'accueil (jeux  
de société, contes, livres...) -  
école de devoirs - ateliers  
créatifs (peinture..., rythme et  
voix, psychomotricité...).  
Pendant les vacances  
scolaires, organisation  
d'activités originales telle  
«action painting» sur toute la  
surface d'une pièce, suivi  
d'une exposition/animation.



#### BANAFRO

rue de la Poudrière 20  
1000 Bruxelles  
T. : 02/511.98.85  
F. : idem  
e-mail : banafro@hotmail.com  
Resp. : Mme Hella Dachy  
(Secr.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Vacances scolaires  
PAF : 4000 frs/semaine  
Langues parlées : Français -  
Anglais - Néerlandais  
Stages de sensibilisation à la  
culture africaine par la danse,  
la percussion, le chant pour  
les enfants. Cours et  
formations pour adultes.  
Animations, concerts, fêtes  
anniversaires. Autres  
disciplines toute l'année, pour  
tout public (djembé,  
percussions.)  
Lieu : Athénée Madeleine  
Jacquemotte  
rue Camille Joset 6-8  
1040 Etterbeek

#### CULTURES ET SANTÉ

rue de Stalingrad 24  
1000 Bruxelles  
T. : 02/513.56.99  
Resp. : Mme Joëlle  
Canderbeeke  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Vacances scolaires  
Organisation d'activités liées  
au domaine de la santé, soit  
en maison de quartier ou pour  
un public d'immigrés ou  
défavorisé. Publie un  
répertoire «Jouons santé» = 50  
fiches éducatives destinées  
aux parents ou éducateurs ou  
tout professionnel concerné.



#### JEUNESSE À BRUXELLES

Palais du Midi - rue Roger van  
der Weyden 3  
1000 Bruxelles  
T. : 02/219.59.40  
F. : 02/219.59.49  
e-mail :  
jeunessebruxelles@skynet.be  
Resp. : M. Gilles Clarebout  
(Dir. adm.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 8h. à 17h30 et  
stages de vacances  
PAF : 1600 à 5500 frs  
Activités de loisirs pendant les  
congés scolaires. Selon l'âge,  
l'activité peut varier. 5 plaines  
de jeux pour enfants de 3 à 12  
ans. Le service gère  
également différentes maisons  
des enfants et/ou de jeunes  
qui proposent parfois des  
activités dès 5 ans.  
Différents lieux à Bruxelles

#### JOSEPH SWINNEN

rue du Pont de l'Avenue 35  
1000 Bruxelles  
T. : 02/203.56.13  
Resp. : Mlle Lise Thilly  
(Coor. psy. enfants)  
Ages : Dès 2,5 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 15h30 à 19h30  
PAF : 100 frs/3 mois  
Langues parlées : Français -  
Berbère - Arabe  
Ouvert à tous  
Accueil après l'école :  
psychomotricité, jeux d'éveil,  
bricolage. = stimuler le  
développement intellectuel,  
affectif, psychomoteur, cognitif  
+ socialisation + citoyenneté  
responsable.

#### AMIS D'ALADDIN (LES)

rue Destouvelles, 18  
1030 Schaerbeek  
T.: 02/203.95.84  
F.: 02/203.65.85  
Resp. : Mme Isabelle Bonomo  
Ages : 3 à 6 ans  
Période : Vacances scolaires  
(extension prévue aux  
mercredis après-midi et  
samedis en 1999)  
Organisation d'activités d'éveil  
et récréatives,  
psychomotricité... en  
collaboration avec des  
animateurs artistes.



#### ANIMATIONS LINGUISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

rue Willem Khunen 61  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.36.17  
F. : 02/653.45.17 -  
02/215.70.50  
Resp. : Mme Anne-Marie  
Thayer (Adm.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Vacances scolaires  
Organisation de stages pour  
enfants durant les vacances  
scolaires. Stages sportifs,  
artistiques, langues, danses.



## ATELIER DES PETITS PAS (L')

rue de la Marne 12  
1030 Schaerbeek  
T.-F. : 02/216.52.04  
Resp. : Mme Aysé Eryoruk  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Ateliers créatifs - ateliers jeux -  
atelier conte et expression -  
atelier théâtre

## ATELIER DES ENFANTS (L')

rue Jacques Rayé 24  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.25.00 -  
0477/30.75.29  
Resp. : Mlle Myriam De Loor  
(Resp. - anim.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 18h30 le  
mercredi, 16h. à 18h30 le  
vendredi, 10h. à 12h. et 14h. à  
16h. le samedi et stages de  
vacances  
PAF : 250 frs/hr.  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Langues parlées : Français -  
Italien  
Ouvert à tous  
L'atelier des enfants est un  
endroit volontairement  
différent de l'école et de la  
maison où chacun laisse une  
trace de son passage. On y  
apprend les techniques de la  
peinture, modelage.  
Organisation de fêtes  
anniversaires créatifs. Atelier  
en famille un dimanche par  
mois.  
Céramique, dessin,  
imprimerie, mosaïque, papier  
recyclé.

## AUTRE CHOSE POUR RÊVER

avenue Rogier 32  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.57.93  
F. : 02/245.82.80  
Resp. : M. Jean-Marie Verhelst  
(Président)  
Ages : Dès 3 ans  
PAF : Prix variés  
Promotion de la chanson  
jeune public et, en particulier,  
les chanteurs «jeune public»  
de notre communauté.  
Organisation de stages pour  
enfants et enseignants.  
Différents lieux.



## BÉBÉ S'AMUSE

rue Guffens, 24  
1030 Schaerbeek  
T.: 02/245.27.81  
Ages : à partir de 5 ans  
Horaire: les lundi et mercredi  
de 14 h à 17 h  
Ateliers créatifs et initiation à  
la natation

## BOUILLON DE CULTURES

rue Josaphat 190 -  
rue l'Olivier 94  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/223.14.88  
F. : 02/223.73.95  
Resp. : Mme Martine Draps  
(Coor. secteur Aurora)  
Ages : de 4 à 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : mercredi de 14 h à  
16 h - samedi de 10 h à 12 h  
+ vacances scolaires  
PAF : 600 frs/trimestre  
Langues parlées : Français -  
Arabe - Néerlandais - Turc  
Ouvert à tous  
Maison de quartier  
multiculturelle où sont  
organisés une école de  
devoirs et des ateliers créatifs,  
bibliothèque, bricolage,  
expression créative,  
ludothèque, sculpture, théâtre.  
4 à 6 ans : ateliers créatifs,  
jeux de langue française -  
activités de loisirs pendant les  
vacances



## CENTRE DE LOISIRS INTERCULTURELS - EUROPAFRICA

rue de la Consolation 21  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.35.95 -  
02/245.26.53  
F. : 02/770.31.76  
Resp. : Mme Joséphine  
Mugajugwera - Kabalira  
(Présidente)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 9h. à 18h.  
(septembre à juin)  
PAF : 250 frs à 300 frs/jour  
Activités handicapés :  
Déficiences physiques  
Langues parlées : Français -  
Kinyarwanda - Kirundi -  
Kiswahili  
Toutes questions relatives à la  
culture africaine, langue, arts,  
et décors. Danses, musique,  
perlage, contes et poésie.  
Jeux de sociétés, enfance  
Afrique et Europe, voyages et  
échanges socioculturels.

## CLUB DU MULTISPORT (LE)

avenue Georges  
Rodenbach 34  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.92.30  
F. : idem  
Resp. : M. Abdel Jaichi  
(Président)  
Ages : 3 à 5 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 16h. le  
mercredi et 9h30 à 12h30 le  
samedi  
PAF : ± 300 frs/séance 2 hrs  
Ouvert à tous  
Activités sportives pour  
enfants de 3 à 9 ans.  
Multisports et natation pour  
les 6 à 9 ans.  
Lieu : Institut technique  
avenue Constant Permeke 2  
(entrée : rue de l'Arbre Unique)  
1140 Evere

**GAFFI - GROUPE  
D'ANIMATION ET DE  
FORMATION FEMMES  
IMMIGRÉES**

rue de la Fraternité 7  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/219.62.82  
F. : 02/219.00.92  
Resp. : Mme Michelle Uthurry  
(coord. pédag.)  
Ages : Enfants de 3<sup>e</sup>  
maternelle  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 13h. à 16h. le  
mercredi  
PAF : 20 frs par atelier  
100 frs/jour  
Différentes activités autour  
d'un thème abordé tout au  
long de l'année (cf : «autour  
du conte»)



**MAISON DE QUARTIER  
HELMET «RAT-LE-BROL»**

square Riga 39  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/215.04.96  
F. : 02/245.55.79  
Resp. : Mme Catherine  
Château (Coor.)  
Ages : de 3 à 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 13h30 à 17h30 le  
mercredi et 9h. à 18h. pendant  
les vacances  
PAF : 300 frs/trimestre  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Langues parlées : Français -  
Arabe  
Ouvert à tous  
Ateliers créatifs, bande  
dessinée (BD), conte,  
multisports, musique (éveil),  
percussion pour les jeunes de  
3 à 16 ans. Animations autour  
d'histoires connues et  
inconnues, ciblées en fonction  
d'un thème. Partant d'un livre  
choisi par les enfants dans le  
coffre des livres, l'animation  
est conçue pour laisser la  
place à l'expression orale des  
enfants.



**MAISON DES ENFANTS VAN  
DYCK**

rue Van Dyck 52  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/219.46.70  
Resp. : Mme Béatrice  
Mayaudon (Coor.)  
Ages : Dès ± 5 - 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 15h30 à 20h du lundi  
au vendredi et dès 13h. le  
mercredi  
PAF : Gratuit (sauf. petite paf.  
pour les sorties)  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Langues parlées : Français -  
Néerlandais  
Structure ouverte sur le  
quartier. Développement  
d'espaces de rencontre, de  
jeux, de créativité, élargir les  
possibles. Travail en relation  
étroite avec les familles. Selon  
l'âge, l'activité et l'horaire  
peuvent varier.  
Psychomotricité (3-6 ans).



**BASE (LA) - BERCEAU DE  
L'AUTONOMIE ET DU  
SUCCÈS**

1040 Etterbeek  
T. : 02/644.56.46  
F. : 02/644.56.47  
Période : Année scolaire  
Resp. : M. Jean Lamblot  
Ages : Dès ± 2,5 ans  
Ouvert à tous  
Animations en milieu scolaire  
dans les écoles  
fondamentales.

**CRÈCHE SAINTE-ANNE**

1040 Etterbeek  
Ages : 2,5 à 4 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Ouvert à tous  
Voir chapitre «Accueil régulier  
- Crèches».

**ACTIVITÉS ENFANTS DE  
L'ULB**

avenue Paul  
Héger 22  
- CP 166  
1050 Bruxelles  
T. : 02/650.24.79 -  
02/650.21.67  
F. : 02/650.25.84  
Site : [http://www.ulb.ac.be/  
assoc/ulb-sports](http://www.ulb.ac.be/assoc/ulb-sports)  
Resp. : M. Amédée Mvudi-  
Mwanga (Coor.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 13h. à 18h. le  
mercredi et stages de  
vacances  
Ouvert à tous  
PAF : 1500 à 3000  
frs/an/ateliers après-midi  
L'association propose une  
mosaïque d'activités et  
d'actions transversales  
diversifiées qui devraient  
pouvoir s'adresser à la plus  
large majorité des enfants qui  
nous sont confiés, permettant  
aussi de contribuer à  
l'amélioration de leur échelle  
de valeurs.  
Lieu : Campus Solbosch  
avenue Buyl 87  
1050 Ixelles



**CHAISE MUSICALE (LA)**

rue du Collège 24  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.04.60  
F. : idem  
Site :  
<http://www.chaisemusical.com>  
Resp. : Mme Véronique  
Meunier (Dir.)  
Ages : Dès 9 mois  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 9h. à 19h. du lundi  
au samedi et stages de  
vacances  
PAF : entre 3200 et 4200  
frs/trimestre (1hr/semaine)  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Langues parlées : Français -  
Anglais  
Ouvert à tous  
La chaise musicale est une  
école de musique où l'on  
apprend la musique autrement  
par une approche originale et  
ludique. Découvrir et  
apprendre la musique en  
s'amusant. Activités d'éveil :  
expression corporelle, conte,  
piano, violon, guitare. Atelier  
Maman / bébé (9 mois).  
Lieux : Ixelles - Boitsfort.

**COUR DES MIRACLES (LA) -  
SERVICE DE LA JEUNESSE  
D'IXELLES**

rue Sans-Souci 114  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext 1216  
Resp. M. Meerts  
Ages : 2,5 à 12 ans  
Horaire : Lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 15 h 30 à 18 h,  
mercredi dès 14 h. Congés  
scolaires : de 9 h à 18 h  
Jeux sur place, ateliers  
créatifs, ludothèque, photo,  
école de devoirs, informatique,  
théâtre, gymnastique.





**ECOLE DE CIRQUE DE BRUXELLES - HANDICIRQUE**  
 chaussée de Boondael 104  
 1050 Ixelles  
 T. : 02/640.15.71 - 02/640.69.83  
 F. : 02/647.51.14  
 Resp. : Mme Greta Arys (Secr.)  
 Ages : Dès 2,5 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : 9h. à 20h/année et stages de vacances  
 PAF : 8600 frs/année - 2500 à 4500 frs/stage  
 Activités handicapés : Déficiences physiques et/ou mentales  
 Langues parlées : Français - Néerlandais  
 Ouvert à tous  
 Lieu d'enseignement et de loisirs, nous visons une même finalité à travers les différentes utilisations des arts du cirque (Circomotricité, cirque, psychomotricité): contribuer au développement de la personne dans le sens d'une autonomie du corps et de la personne dans le sens d'une autonomie du corps et de l'esprit.  
[Activités parents - bambins à partir de 2,5 ans.](#)

**HUMPTY DUMPTY**  
 rue Van Eyck 37  
 1050 Ixelles  
 T. : 02/647.03.75  
 F. : 02/640.65.25  
 e-mail : humpty-dumpty@arcadis.be  
 Resp. : M. JP. Eggermont (Gérant)  
 Ages : Dès 3 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : Variable  
 PAF : Prix variés  
 Apprendre en s'amusant : Humpty Dumpty y réussit. Activités pendant l'année, formules très diverses. Stages de vacances à la semaine, par 1/2 jour ou jour, possibilité informatique et/ou langue.  
 Troisième enfant inscrit = gratuit.

**KALÉIDOSCOPE**  
 rue Fritz Toussaint 16  
 1050 Ixelles  
 T. : 02/647.29.10  
 Resp. : Mme Dominique Watteyne (Présidente)  
 Ages : Dès 4 ans  
 Période : Vacances scolaires  
 PAF : Prix variés  
 La création, l'organisation et la réalisation d'ateliers créatifs dans les écoles, chez nous ou ailleurs pour enfants, adolescents et jeunes. Ateliers créatifs, clown, papier mâché, linogravure, fleur.

**BLANCHES ET NOIRES**  
 rue Vanderschrick 111  
 1060 Saint-Gilles  
 T. : 02/538.41.00  
 Resp. : Mme Michèle Liebman (Directrice - responsable)  
 Ages : Dès 4 ans  
 Période : Année scolaire  
 Horaire : 14h. à 19h. le mercredi, 16h. à 19h. le vendredi et 10h. à 14h. le samedi  
 PAF : 4000 à 5500 frs/trimestre  
 Ateliers de musique pour enfants : initiation, rythme, instruments, solfège «créatif».  
 Lieux : Auderghem - Saint-Gilles

**CENTRE D'EDUCATION EN MILIEU OUVERT - CEMO**  
 chaussée de Waterloo 255  
 1060 Saint-Gilles  
 T. : 02/348.55.58  
 Resp. : M. Philippe Delfosse (Coor.)  
 Ages : Dès 2,5 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 PAF : ± 110 frs/jour  
 Activités handicapés : Déficiences auditives  
 Cemo animation : animations et projets. Cemo accompagnement : accompagnement des jeunes dans leur milieu de vie.  
 Espace Cré-action : 02/376.46.45.  
 Nouvelle adresse : 12/01/99 : rue de Parme 86.  
 Coordination des activités extrascolaires des écoles de la commune de Saint-Gilles.



**CENTRE FAMILIAL BELGO-IMMIGRÉS**  
 rue de l'Eglise 59  
 1060 Saint-Gilles  
 T. : 02/537.28.00  
 F. : idem  
 Resp. : Mme Rachida El Drissi (AS)  
 Ages : Dès 5,5 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : 14h. à 17h. le mercredi et 14h. à 16h. le samedi et stages de vacances  
 PAF : 150 frs/semaine  
 Ecole de devoirs, loisirs, sports et sorties culturelles.



### MAISON DES ENFANTS - SAINT-GILLES

rue du Fort 25 -  
rue Dethy 25  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/348.50.84  
Resp. : Mme Brigitte Welter



(Coor.)  
Ages : 0 à 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 10h. à 11h30 le jeudi,  
14h. à 17h. le mercredi et 10h.  
à 12h. le samedi  
PAF : 100 frs/an  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Diverses activités de loisirs  
démocratiques pour les jeunes  
de 0 à 15 ans. Ludothèque,  
psychomotricité.

### MONDE AU BOUT DES DOIGTS (LE)

rue de la Glacière 18  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/542.54.37  
Resp. : Mme



Catherine Tharénos  
(Présidente)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 16h. les mardi, jeudi  
et vendredi, 14h. à 17h. le  
mercredi, 10h. à 13h. et 14h. à  
17h. le samedi et stages de  
vacances  
PAF : Prix variés  
Ouvert à tous  
Promouvoir le savoir à travers  
les arts, mettre au service de  
l'enfant un ensemble  
d'activités artistiques et  
culturelles pour un  
apprentissage actif de la  
matière scolaire, lutter contre  
le décrochage scolaire,  
formation pour les  
enseignants, animateurs...  
Thèmes divers. Accueil et  
garderie possible lors des  
ateliers du mercredi et du  
samedi. Activités pour enfants  
de 3 à 10 ans. Théâtre et  
musique.

### TUTTI FRUTTI (LANGUES)

rue Africaine 27  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/538.37.43  
F. : idem  
Resp. : Mme Patricia Pitisci  
(Dir.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 18h. les lundi,  
mardi, jeudi et vendredi, 12h. à  
18h. le mercredi, 10h. à 18h. le  
samedi et stages de vacances  
PAF : 500 frs/1 cours d'1h30  
(année) = cotisation annuelle  
1500 frs - Prix variés  
(vacances)  
Ouvert à tous  
Ecole de langues : allemand,  
anglais, espagnol, français,  
italien, néerlandais pour  
enfants de 3 à 11 ans, Tutti  
Frutti propose une façon  
originale et inédite de s'initier  
à une autre langue. Les cours  
se donnent par des «native  
speakers» par le biais  
d'activités ludiques et  
culturelles.

### CENTRE ADEPS NAUTIQUE D'ANDERLECHT

rue des Grives 53  
1070 Anderlecht  
T. : 02/672.93.30  
F. : 02/672.93.00  
Resp. : M. Alain Laitat (Dir.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 17h. le  
mercredi et stages de  
vacances  
PAF : 1500 à 2400 frs/cycle de  
24 hrs. ou stage/1 semaine  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Organisation de stages  
sportifs pour enfants et  
adolescents et cycles sportifs  
pour adultes et enfants. Selon  
l'âge, l'activité peut varier.

### CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DU MAYFAIR

rue des Lapins 32  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.18.80  
F. : 02/520.40.00  
Resp. : M. Michel Van  
Cauwelaert (Adm.)  
Ages : 3,5 ans à 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 16h. les  
mercredi et samedi et stages  
de vacances  
PAF : 5500 frs/20x2hrs - 2800  
frs/stage 1 semaine  
Langues parlées : Français -  
Anglais - Néerlandais  
Ouvert à tous  
Première initiation aux sports  
de ballon et de raquette par  
des moniteurs qualifiés. Les  
groupes sont limités à dix  
maximum. Baby-basket,  
escalade, mini-badminton,  
mini-tennis, psychomotricité,  
sports de ballon, sports de  
raquette, unihoc.

### JOIES DE LA DANSE (LES)

rue de la Procession 49  
1070 Anderlecht  
T. : 02/523.53.52  
Resp. : Mme Joëlle Lartelier  
(Prof. resp.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Ecole à caractère familial,  
activités de danses diverses :  
classique, jazz, claquettes,  
etc. Stages de vacances et  
cours pendant l'année

### JARDIN DU SAVOIR - ASSOCIATION POUR LE MIEUX-ÊTRE SOCIAL

rue Victor Rauter 291  
1070 Anderlecht  
T. : 02/524.16.16  
F. : 02/523.77.11  
Resp. : M. Lamblot (Coor.  
gén.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 15h. à 19h30 les  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
11h30 à 19h30 le mercredi  
PAF : 75 frs/1 hr. - 250 frs/jour  
Ouvert à tous  
Lieu d'accueil pour enfants de  
travailleurs salariés.

### MAISON DES ENFANTS D'ANDERLECHT - CLUB UNESCO

rue Ropsy-Chaudron 7  
1070 Anderlecht  
T. : 02/522.26.06  
F. : idem  
Resp. : M. Bertrand  
Dhuyvetter (Coor.)  
Ages : 4 à 6 ans  
Période : Année scolaire -  
Vacances scolaires  
Horaire : 16h30 à 18h30 les  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
15h. à 16h30 le mercredi  
Un espace sécurisant  
d'exploration et  
d'expérimentation afin de  
rendre harmonieuses  
l'insertion et l'intégration des  
enfants.  
Courrier : rue Van Lint 18.





## FJÄRIL - CHENILLE BLEUE (LA)

1080 Molenbeek-Saint-Jean  
 Ages : Dès 2,5 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : Mercredi après-midi et stages de vacances  
 PAF : 4000 frs/semaine/stage  
 Les ateliers, cirque, nature, psychomotricité du mercredi accueillent les enfants de 2,5 à 6 ans et stages de 2,5 à 8 ans. Organise des fêtes anniversaires. La nature des ateliers peut varier en fonction des périodes choisies. Voir chapitre «Accueil occasionnel - Halte-garderie».

## NOTRE COIN DE QUARTIER

rue Bonnevie 40  
 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
 T. : 02/410.76.31  
 F. : 02/410.93.92  
 Resp. : M. Roland Vandenhove (Dir.)  
 Ages : Dès 3 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : 15h30 à 19h. les lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14h45 à 18h. le mercredi et 10h. à 17h. le samedi  
 PAF : Gratuit  
 Ouvert à tous  
 Nous proposons aux 3 18 ans une école de devoirs, des ateliers créatifs originaux (polyester,...) et des animations sportives et ludiques sur le parc de Bonnevie.  
 Lieu : rue de Geneffe 18  
 1080 Molenbeek-Saint-Jean



## AQUA ET SPORT KIDS

rue Bonaventure 118  
 1090 Jette  
 T. : 02/479.98.15  
 Resp. : Mlle Françoise De Coster (Présidente)  
 Ages : Dès 1 an  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : 14h. à 16h. le mercredi, 16h. à 18h. le vendredi, 10h. à 12h. le samedi et dimanche et stages de vacances  
 PAF : 200 frs/2 hrs - 2500 frs/5 jours  
 Activités handicapés : Différents handicaps  
 Ouvert à tous  
 Objet social = faire découvrir toutes les possibilités motrices de l'enfant par le jeu et pour le plaisir. Possibilité pour les écoles de 9h à 11h30 et 13h à 15h30. Les activités sont destinées aux enfants jusqu'à 8 ans. Baby-basket, bébé-sport, danse, gymnastique, mini-tennis, natation, psychomotricité, unihoc, VTT.

## CENTRE DE FORMATION SPORTIVE - CFS

rue Van Swae 17  
 1090 Jette  
 T. : 02/460.41.21 - 010/22.94.93 (inscription)  
 Resp. : M. Jean-Pierre Schils (secr.)  
 Ages : Dès 3,5 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Horaire : Mercredi après-midi et/ou samedi matin pendant l'année et stages de vacances.  
 PAF : 2500 frs à 5000 frs/semaine  
 Ouvert à tous  
 Activités et stages sportifs, culturels durant l'année scolaire et particulièrement les congés scolaires.  
 Psychomotricité 3,5 à 5 ans, multisports 5 à 12 ans, circ'mômes 5 à 7 ans, gymnastique sportive 5 à 12 ans. Les activités également prévues pour les plus grands jusqu'à 18 ans, peuvent varier selon le lieu.  
 Lieux : Auderghem - Evere - Laeken - Jette - Woluwe-Saint-lambert - Woluwe-Saint-Pierre.

## CENTRE CULTUREL D'EVERE

rue de Paris 108  
 1140 Evere  
 T. : 02/241.15.83  
 F. : 02/248.22.87  
 Resp. : Mme Janine Danis (Dir.)  
 Ages : Dès 3 ans  
 Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
 Ateliers créatifs, théâtre, graphisme, initiation à l'art contemporain, chant familial et éveil musical pour les plus petits, improvisation théâtrale... le foyer culturel d'Evere organise aussi des stages de vacances pour enfants dès 3 ans et pour jeunes.



#### STAGES SPORTS LOISIRS

avenue Notre-Dame 51  
1140 Evere  
T. : 02/245.87.63  
F. : 02/215.72.17  
Resp. : M. Marc Bondu  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Vacances scolaires  
Organisation de stages sportifs parfois cumulés avec des ateliers créatifs.  
Lieu : Piscine Triton avenue des Anciens Combattants 260 1140 Evere

#### ATELIERS CRÉATIFS DU PARC CROUSSE

rue au Bois 11 bte 2  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/770.11.24  
F. : idem  
e-mail : bd.edgard@infonie.be  
Site : <http://perso.infonie.fr/bd.edgard>  
Resp. : Mme Lambillotte (Pdte) - M. Lambillotte (Adm.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : Mercredi après-midi, samedi matin et stages de vacances  
PAF : Prix variés  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Langues parlées : Français - Anglais - Néerlandais  
Ouvert à tous  
Activités socioculturelles : anglais, ateliers créatifs, danse classique, danse contemporaine, multiactivités (vacances), musique, néerlandais, varient selon l'âge, pour développer leurs connaissances techniques et leurs aptitudes à la création artistique. D'autres activités sont aussi proposées aux plus de 5 ans, adolescents et adultes. Dans certains cas, la gratuité (ou prix démocratique) est envisagée.

#### IDJ ASBL - ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION DES JEUNES ET DU GRAND PUBLIC

Parc Crousse  
rue au Bois 11  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/772.70.20  
F. : 02/772.72.09  
e-mail : [idj.asbl@skynet.be](mailto:idj.asbl@skynet.be)  
Site : <http://www.idj.be>  
Resp. : M. de Meeûs - Mme Blanche  
Ages : Dès 2,5 ans  
Période : Vacances scolaires  
Horaire : 9h. à 17h (garderie dès 8h. et jusqu'à 18h30)  
PAF : 1400 frs et 1750 frs/semaine  
Activités handicapés : Déficiences auditives  
Organisation de vacances multiactives pour jeunes de 2,5 à 12 ans. Les enfants répartis par groupe d'âge ont accès à l'ensemble des activités proposées (visite de musées, ballades en forêt, piscine, ateliers créatifs, activités sportives.).  
IDJ est un centre d'information et d'édition (guides : Bruxelles Seniors, Bruxelles ou Wallonie en vacances, guide de l'enseignement fondamental à Bruxelles...)  
Lieux : Ecoles communales 1150 Woluwe-Saint-Pierre



#### PSYCHOMOTRICITÉ - B. LACROIX

rue Mareyde 9  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/772.14.53 - 095/28.30.32  
Resp. : Mme Bénédicte Lacroix  
Ages : 3 à 5,5 ans  
Période : Vacances scolaires  
Horaire : 9h30 à 15h30 du lundi au vendredi  
PAF : 2800 frs/5 jours (10% pour le 2<sup>e</sup> enfant)  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Baby-basket, baby-tennis, mini-hockey, musique (éveil), psychomotricité.  
Lieu : Ecole du Sacré-coeur rue F. de Ceusters 1150 Woluwe-Saint-Pierre

#### STATIONS DE PLEIN AIR DE L'ABBÉ FROIDURE - PARC PARMENTIER

Parc Parmentier - avenue Parmentier 19  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/770.22.95 - 02/770.10.62  
F. : 02/771.22.02  
Resp. : Mme Marie-Blanche Chasseur (Dir.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Vacances scolaires  
PAF : Selon revenus des parents  
Ouvert à tous  
Dans un cadre semi-forestier, nous poursuivons l'oeuvre du fondateur de l'asbl en offrant aux enfants (sans distinction de classes sociales) des vacances où ils jouent, créent et découvrent. Les plaines sont ouvertes aux jeunes de 3 à 14 ans.

#### VITAMÔMES

rue au Bois 369  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/720.87.07 - 02/779.25.43  
Resp. : Mme Annie Dury - Lagase (Secr.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : Mercredi après-midi, samedi matin et stages de vacances  
PAF : ± 180 frs/hr. - 4000 frs/semaine de stage  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Activités socioculturelles et sportives pour enfants de 3 à 12 ans. Pour les activités peuvent varier selon l'âge de l'enfant. Bricolage, danse classique, informatique, musique (éveil), néerlandais, baby-basket, baby-gym.

#### ADEPS - CENTRE DE LA FORÊT DE SOIGNES

chaussée de Wavre 2057  
1160 Auderghem  
T. : 02/672.93.30  
F. : 02/672.93.00  
Resp. : M. Alain Laitat (Dir.)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 16h. le mercredi, 10h. à 12h. les samedi et dimanche et stages de vacances  
PAF : 1500 à 2400 frs/cycle de 24 hrs. ou stage/1 semaine  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Organisation de stages sportifs pour enfants et adolescents et cycles sportifs pour adultes et enfants. Selon l'âge, l'activité peut varier.





**ATELIERS DE LA LUNE  
BAVARDE (LES)**  
chaussée de Wavre 1845  
1160 Auderghem  
T. : 02/660.32.02  
F. : idem  
Resp. : Mme Dominique De Mees (Anim.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Stages de vacances axés sur la créativité et l'expression au travers de différents thèmes. Le thème varie en fonction de l'âge. Activités uniquement vacances d'été.

**ECOLE D'ESCALADE  
D'AUDERGHEM**  
chaussée de Watermael 136  
1160 Auderghem  
T. : 02/675.17.60  
Resp. : Mme Annick Rouserez (Présidente)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : 10h. à 12h. le dimanche et stages de vacances  
PAF : Prix variés  
Langues parlées : Français - Anglais - Néerlandais  
Ouvert à tous  
Cours et stages d'escalade, pendant les vacances différentes formules (cumul d'escalade et psychomotricité adaptée avec ou sans multiactivités).  
Lieu : Salle d'escalade New Rock (même adresse)



**GUISE (LA)**  
rue des Trois Ponts 86  
1160 Auderghem  
T. : 02/735.04.59  
Resp. : Mmes Nicole Serwier et Colette Jamotte (Psychomotriciennes)  
Ages : 10 mois à 6 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Séances de psychomotricité  
Aucouturier pour enfants de 18 mois à 6 ans. Stages vacances de psychomotricité et d'art graphiques pour les 3,5 à 6 ans.

**SERVICE PARASCOLAIRE  
DE LA COMMUNE  
D'AUDERGHEM**  
rue des Ecoliers 7  
1160 Auderghem  
T. : 02/672.28.67  
F. : idem  
Resp. : Mme Marie-Rose Halut (Dir. des activités socio-culturelles de la commune)  
Ages : Dès 2,5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Habitants de la commune  
Toutes les activités sportives, culturelles ou artistiques.  
Plaines de jeux pendant les vacances.

**PARC SPORTIF DES TROIS  
TILLEULS**  
avenue Léopold Wiener 60  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/675.48.99  
F. : 02/675.42.42  
Resp. : M. Pascal Duchâtel (Dir.)  
Ages : Dès 3,5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Offrir la possibilité de pratiquer des disciplines sportives différentes dès le plus jeune âge.  
Plaines de jeux pendant les vacances.

**SOFT COMPUTER HARD**  
avenue Léopold Wiener 66  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/675.37.89 - 075/23.95.56  
F. : idem  
e-mail : softhard@hard.beon.be  
Site : <http://www.beon.be/softhard>  
Resp. : Mme Jocelyne Mossay (Présidente)  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Centre informatique. Formation d'adultes et sociétés. Ateliers jeunes pendant les vacances. Le stage informatique est cumulé avec des activités linguistiques, sportives.

**TOURNESOL-  
ZONNEBLOEM - CENTRE  
RÉGIONAL D'INITIATION À  
L'ÉCOLOGIE**  
Parc Tournay-Solvay -  
chaussée de la Hulpe 199  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/675.37.30  
F. : 02/660.53.38  
Resp. : M. Patrick Bulteel (Dir.)  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
Initiation à l'écologie, éducation à l'environnement, stages de vacances, visites guidées, expositions, animations scolaires, conférences.

### **GALIPETTE**

avenue de Floréal 84  
1180 Uccle  
T. : 02/345.30.04  
Ages : 0 à 18 mois  
Période : Toute l'année  
Horaire : 8h30 à 17h. et stages de vacances  
PAF : 300 frs/1 hr. - 600 frs/demi-jour  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Langues parlées : Français - Anglais  
Ouvert à tous  
Galipette est un espace de psychomotricité, c'est à dire un lieu, une aire de sécurité où l'enfant va pouvoir s'exprimer dans sa globalité, où l'on va prendre en compte son développement moteur, cognitif, affectif dans sa relation à lui-même, aux autres, à l'environnement social.

### **GAUMETTE (LA)**

rue de Linkebeek 31  
1180 Uccle  
T. : 02/332.10.58  
Resp. : Mme Brigitte Laurent (Org.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Vacances scolaires  
PAF : 3300 frs/semaine  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Lieu accueillant d'apprentissage. Différentes disciplines artisanales et musique.

### **RONDE DES LOISIRS**

place du Chat Botté 6  
1180 Uccle  
T. : 02/377.05.66  
Resp. : Mme Géo Frerar (Présidente - anim.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : 14h. à 16h. le mercredi - 9h. à 17h vacances  
PAF : 1200 frs/10 cours  
1700 frs/5 jours vacances  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Centre pour éveiller la création chez les petits et la manipulation de toutes sortes de matériaux. Bricolage, céramique, macramé, marionnette, musique.

### **SERVICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET PARASCOLAIRES - UCCLÉ**

chaussée d'Alseberg 860  
1180 Uccle  
T. : 02/348.68.10 -  
02/348.68.13  
F. : 02/348.68.04  
Resp. : M. Patrick De Nutte (Dir.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : Horaire varié du lundi au samedi et stages de vacances  
PAF : 1500 à 3000 frs/selon activité/10 séances  
Activités d'initiation pour les jeunes de 4 à 16 ans, d'autres disciplines non mentionnées ici sont au programme pour les plus de 5 ans. Selon l'âge, l'activité peut varier.  
Céramique, comédie musicale, conte, dessin, flûte à bec, informatique, musique (éveil), rythmique, sculpture, théâtre (éveil), baby-basket, football en salle, judo (pré-), karaté, natation, psychomotricité.  
Lieux : Différents lieux sur Uccle

### **SERVICE UCCLÉOIS DE LA JEUNESSE**

chaussée d'Alseberg 860  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.93  
F. : 02/344.78.74  
Resp. : M. Eric C. Sax (Echevin Président)  
Ages : Dès 3 ans  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
PAF : Prix variés  
L'asbl organise de nombreuses activités pour les jeunes. Elle gère également la ludothèque communale.

### **YOUPLABOUM**

avenue Latérale 171  
1180 Uccle  
T. : 02/375.60.76 -  
02/375.42.22  
F. : 02/375.15.09  
e-mail : paula@finart.be  
Resp. : Mme Paula Fuks (Adm. dél.)  
Ages : Dès 15 mois  
Période : Année scolaire - Vacances scolaires  
Horaire : 8h30 à 17h30, mercredi après-midi (âge classe maternelle) et stages de vacances  
PAF : Prix variés  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Ouvert à tous  
Centre d'exploration et d'éveil pour enfants de 15 mois à 3,5 ans toute l'année.  
Multiactivités pour enfants de classe maternelle le mercredi après-midi. Multiactivités pour tous, jusqu'à 15 ans, pendant les vacances. Equipes mixtes et pluridisciplinaires.

### **MAISON EN PLUS (UNE)**

place Saint-Denis 18  
1190 Forest  
T. : 02/376.36.59  
F. : 02/332.28.67  
Resp. : Mme Colette Swaelens (Coord.)  
Ages : 3 mois à 3 ans  
Horaire : 8h30 à 12h30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi  
PAF : 70 frs/matinée  
Langues parlées : Français - Espagnol  
Habitants de la commune (parents en formation ou réinsertion professionnelle)  
Maison de quartier, lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels et interculturels. Ateliers créatifs, école de devoirs, échanges de savoirs, garderie, etc.





## ASSOCIATION JJJY

place du Tomberg 6A

1200 Woluwe-Saint-Lambert

T. : 02/762.14.95 -

02/761.28.78

F. : 02/772.50.41

Resp. : Mme C. Nevelsteen

(Adm.)

Âges : Dès 2,5 ans

Période : Année scolaire -

Vacances scolaires

Horaire : 13h30 à 17h30 le

mercredi et de 10h. à 12h. le

samedi et semaines de

vacances.

PAF : Prix variés

Activités handicapés :

Arriération mentale légère

Langues parlées : Français -

Néerlandais (plaine de jeux)

Ouvert à tous (priorité aux

habitants de la commune)

Donner aux jeunes en priorité

ceux de la commune, la

possibilité de participer à des

loisirs actifs pendant et hors

des congés scolaires,

d'accéder aux sports, activités

culturelles et artisanales aux

moindres frais. Des activités

différentes sont prévues

jusqu'à l'âge de 14 ans.

Mini-Basket - Multiactivités

(psychomotricité - conte - jeux

divers) - Natation - Plaine de

jeux.

Lieu : Ecole Vervloesem 36

1200 Woluwe-Saint-Lambert

## CENTRE CULTUREL DE

WOLUWE-SAINT-LAMBERT -

ATELIERS DU TEMPS LIBRE

Chantiers du Temps Libre -

avenue Paul Hymans 251

1200 Woluwe-Saint-Lambert

T. : 02/761.27.52

F. : 02/761.27.69

Resp. : Mme Denise Thiel (Dir.)

Âges : Dès 3 ans

Période : Vacances scolaires

Horaire : Matinées

PAF : Prix variés

Activités handicapés : Suivant

le cas

Ouvert à tous

Eveil musical et théâtre.

## CLEF DES CHAMPS (LA)

Secrétariat social Cliniques

Saint-Luc - Jardin Martin V 85

1200 Woluwe-Saint-Lambert

T. : 02/764.11.57 matin

F. : 02/764.89.01

Resp. : Mme Mariette Jadin

(Adm.)

Âges : 2,5 à 8 ans

Période : Vacances scolaires

PAF : Prix variés

La clef des champs propose

une formule de vacances

créative, épanouissante et

dynamique dans le cadre

sympathique du site

universitaire à Woluwe.

## COLLECTIF RECHERCHE ET

EXPRESSION

Chantiers du Temps libre -

avenue Paul Hymans 251

1200 Woluwe-Saint-Lambert

T. : 02/762.57.30

F. : 02/762.47.06 + Minitel

Resp. : M. Jean-Marie Paillet

(Adm. Dél.)

Âges : Dès 4 ans

Période : Année scolaire -

Vacances scolaires

PAF : Prix variés

Activités handicapés :

Déficiences auditives

Ouvert à tous

Service de jeunesse spécialisé

pour sourds. Organisation de

loisirs, d'animations, de

centres de vacances et de

formations à l'animation et au

langage des signes.

## ENFANTS AU MALOU (LES)

chaussée de Stockel 45

1200 Woluwe-Saint-Lambert

T. : 02/734.42.25

Resp. : M. Van De Vloet

Âges : Dès 3,5 ans

Période : Année scolaire

Horaire : 14h. à 18h. le

mercredi

Centre d'expression et de

créativité. Dessin-peinture,

bricolage, musique, théâtre,

marionnettes, écologie.

## LOUPIOTS (LES) - PAS À

PAS

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Âges : 3 à 5 ans

Période : Année scolaire -

Vacances scolaires

Horaire : 14h. à 18h. le

mercredi et 9h. à 13h. le

samedi

Activités handicapés : Suivant

le cas

Langues parlées : Français -

Anglais - Italien

Ouvert à tous

Voir chapitre «Accueil

occasionnel - Halte-garderie».

## CENTRE INTERNATIONAL

DE LA JEUNESSE POUR LE

DÉVELOPPEMENT (CIJD)

rue Saint-François 68

1210 Saint-Josse-ten-

Noode

T. : 02/219.83.91

F. : idem

Resp. : M. Kasongo Maloba

Dickens (Dir.) - Mme Dora

Illunga (anim.)

Âges : à partir de 3 ans

Période : Année scolaire

Horaire : tous les jours après

l'école, le mercredi à partir de

13 h 30

PAF : 100 frs/an

Activités proposées: ateliers

créatifs, peinture ..., vidéo,

excursions, animations

diverses



## GRUPE CONTACT ET SENSIBILISATION

rue de

Liedekerke 134

1210 Saint-Josse-ten-Noode

T. : 02/219.97.40

F. : idem

Resp. : M. Ahmed Mahou (Coor.)

Agés : Dès 5 ans

Période : Année scolaire - Vacances scolaires

Centre de jeunes, ateliers récréatifs (aide aux devoirs, musique, danse, peinture, synthétiseur) et d'expression culturelle. Ateliers créatifs enfants (aide aux devoirs, boxe, piscine, ateliers de marionnettes, théâtre, conte.) et actions multiculturelles.



## RUELLE (LA)

rue Saint-

Alphonse 20

1210 Saint-Josse-ten-Noode

T. : 02/218.52.91

Resp. : Mme Yolande Gravis

Agés : 3 à 5 ans

Période : Année scolaire

Horaire : les jeudi et vendredi après l'école

PAF : Gratuit

Animations autour du livre – «l'heure du livre». Activités à destination exclusive de la population du quartier.



## KIDDY JUNIOR CLASSES (LANGUES)

rue du Marteau 8

1210 Saint-Josse-ten-Noode

T. : 02/217.23.73

F. : 02/217.64.51

Resp. : Mme Sylvaine Drablier (Dir.)

Agés : 3 à 5 ans

Période : Vacances scolaires

Horaire : 9h. à 16h. (accueil à 8h15 et garderie jusqu'à 17h30)

PAF : 5000 frs/semaine

Activités handicapés : Suivant le cas

Langues parlées :

Multilingues

Ouvert à tous

Immersion langues : anglais, néerlandais à travers des activités motrices et créatrices.

Lieu : Centre communautaire de Joli-Bois

avenue des Grands prix 186

1150 Woluwe-Saint-Pierre



# Le temps libre parents/enfants

Le temps libre est le temps de la socialisation, de découverte de soi et des autres. Pour bien des familles, ce temps est réduit du fait des contraintes liées à l'emploi.

Le temps libre recouvre une foule de concepts et d'activités. Une fois encore, il a fallu faire des choix.

Le chapitre reprend 3 types de données.

Les premières concernent les lieux d'accueil des tout jeunes enfants accompagnés de leurs parents : [maisons ouvertes](#), [bébés papote](#) ...

Les deuxièmes concernent les [bibliothèques](#) et [ludothèques](#), qui, gratuitement ou à des prix très démocratiques, permettent un accès très précoce au livre et au jeu.

Les troisièmes concernent les [espaces verts](#) qui permettent de combiner promenades et jeux, ce qui, dans un contexte urbain s'avère parfois malaisé ou peu connu pour certaines familles.

Pour ce qui concerne les [musées](#), [théâtres](#)..., qui bien souvent s'adressent aussi aux familles ou aux enfants, nous vous renvoyons aux guides déjà mentionnés: «Guide des Loisirs actifs» et «Le grand Bruxelles des enfants».



## L'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

### BABYKOT

rue de l'Epargne 7  
1000 Bruxelles  
T. : 02/279.48.10  
F. : 02/279.48.21  
Resp. : Mme Van Baerlem  
(Echevinat de la famille)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h. à 16h. les mardi  
et mercredi  
PAF : Gratuit  
Accueil des petits  
accompagnés d'un adulte.  
Pour se faire des amis,  
découvrir de nouveaux jeux et  
jouets, pour que papa ou  
maman puisse rencontrer  
d'autres adultes. Trois lieux à  
Bruxelles.

- rue de l'Epargne 7  
1000 Bruxelles
- place Willems 10  
1020 Laeken  
(14h. à 16h. le lundi et 9h. à  
12h. le jeudi)
- rue de Beyseghem 129  
1120 Neder-over-Heembeek  
(9h30 à 12h. le mercredi et  
14h. à 16h30 le jeudi).

### MAISON DES ENFANTS VAN DYCK

rue Van Dyck 52  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/219.46.70  
Resp. : Mme Béatrice  
Mayaudon (Coo.)  
Ages : 8 mois à 3 ans  
Période : Toute l'année  
(voir aussi chapitre : Accueil  
extrascolaire et pendant les  
vacances)

### ESPACE FAMILLE - LIGUE DES FAMILLES

rue Bruylants 7-9  
1040 Etterbeek  
T. : 02/734.53.41 -  
02/736.28.85  
Resp. : Mme Pascale  
Tuerlinckx - Mme Brigitte  
Peeters  
Ages : Dès 3 ans  
Horaire : 10h. à 11h. le samedi  
PAF : Gratuit

### MAISON DES ENFANTS - SAINT-GILLES

rue du Fort 25  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/348.50.84  
Resp. : Mme B. Welter (coor.)  
Période : Toute l'année  
Voir aussi chapitre «Accueil  
extrascolaire et pendant les  
vacances».

### MAÎTRE MOT (LE) - CLUB DES BÉBÉS

Maison médicale «Projet Santé  
/ Culture - ATD Quart Monde  
rue de la Savonnière, 7  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410 26 15  
Resp. : Mme N. Boigelot  
Dans les clubs des bébés,  
nous découvrons les capacités  
des parents à s'impliquer  
activement dans un projet  
collectif pour leurs enfants et à  
cheminer vers plus  
d'autonomie lorsqu'ils  
comprennent le langage écrit  
et parlé qui leur est adressé.

### CLUB KANGOUROU

rue de l'Education 36  
1083 Ganshoren  
T. : 02/427.64.73  
Resp. : Mme Collignon  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h30 à 12h30 les  
lundi, jeudi et vendredi  
PAF : Gratuit  
Lieu de rencontre pour bébés  
accompagnés par un parent.

### BAC À SABLE (LE)- LIGUE DES FAMILLES

rue De Brandt 70  
1140 Evere  
T. : 02/726.95.80 après 20h.  
Resp. : Mme Marliese Langer  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h30 à 11h30 les  
mardi et vendredi  
Espace de rencontre qui  
accueille les petits  
accompagnés de leurs parents  
ou grands-parents.

Les objectifs : permettre aux  
bébés tout en jouant de  
rencontrer d'autres enfants  
dans un cadre sécurisant,  
s'éveiller aux autres, faire leurs  
premiers pas dans la vie en  
société. Permettre aux parents  
de se changer les idées et  
souffler un peu, échanger leur  
vécu, leurs idées, découvrir  
leurs enfants sous un jour  
différent.

### P'TITS PAS (LES)

Venelle aux Jeux 23-25  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/779.97.27  
Resp. : Mme Evelyne Dewolf  
(Adm.)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
PAF : 50 frs/toute la famille  
Espace de rencontre pour les  
enfants accompagnés d'un  
adulte. Accueil, écoute, travail  
de la séparation avant l'entrée  
à l'école ou la crèche. Pas  
d'inscription préalable, ouvert  
à tous.

### GAZOUILLIS (LE)

avenue Albert 135  
1190 Forest  
T. : 02/344.32.93  
F. : 02/346.11.93  
Resp. : M. Frédéric Willems  
(Gest.)  
Ages : 0 à 4 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 15h. à 18h. les lundi,  
mardi, mercredi et vendredi et  
de 9h30 à 12h. le mercredi  
PAF : 50 frs/permanence/par  
famille  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Ouvert à tous  
Accueil d'enfants  
accompagnés d'un adulte  
proche et qui reste dans un  
lieu de rencontre et de  
détente.  
Lieu : place Morichar 22  
1060 Saint-Gilles  
(entrée par le n°1, rue  
d'Irlande).

### MAISON OUVERTE (LA)

Verger Van Meyel  
avenue Georges Henri 251 bis  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/770.52.60  
Resp. : M. Martin Petras  
(Président)  
Ages : 0 à 3 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h30 à 18h30 les  
mardi, mercredi et vendredi  
PAF : 50 frs/famille/après-midi  
Activités handicapés : Suivant  
le cas  
Langues parlées : Français -  
Allemand - Anglais -  
Néerlandais  
Ouvert à tous  
Lieu d'accueil pour enfants  
accompagnés d'un adulte.  
Lieu d'écoute et de  
socialisation pour l'enfant.  
Lieu de parole.

### WINNIE - KOT

rue des Deux Eglises 111A  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/230.48.71  
Resp. : Mme Nathalie Walraet  
Ages : 0 à 6 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 13h. à 16h30  
PAF : Gratuit  
Ouvert à tous  
Accueil des petits  
accompagnés d'un adulte.  
Pour se faire des amis,  
découvrir de nouveaux jeux et  
jouets, pour que papa ou  
maman puisse rencontrer  
d'autres adultes. En projet,  
accueil le matin.



## LES BIBLIOTHEQUES ET LES LUDOTHEQUES

### LES BIBLIOTHÈQUES

Toutes les bibliothèques publiques possèdent une section jeunesse et offrent le prêt gratuit aux moins de 18 ans. Nous avons donc choisi de proposer ici les coordonnées des bibliothèques qui, au-delà de leurs missions habituelles, proposent des actions ou animations spécifiques aux jeunes enfants : heures du conte, collections destinées aux bébés de 0 à 2 ans, lecture aux tout-petits... Les horaires précis de ces activités pourront être obtenus par téléphone auprès des bibliothèques.

De plus, la [Croix Rouge de Belgique](#) organise un service de bibliothèque itinérant dans les différents hôpitaux du pays, y compris les hôpitaux pour enfants.

Resp. : M Gilles - Chaussée de Vleurgat, 98, 1050 Bruxelles – T. : 02/645.46.30.

### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ADOLPHE MAX

rue des Eburons 11  
1000 Bruxelles  
T. : 02/219.42.98  
F. : 02/230.32.74  
Resp. : M. Axel Cludts  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h. à 12h. du lundi au samedi et 13h. à 18h. du lundi au vendredi  
Ouvert à tous  
Bibliothèque publique de la ville de Bruxelles. Section jeunesse et adultes. Heure du conte sur demande, visites de classes.

### BIBLIOTHÈQUE FILIALE BRUEGEL

rue Haute 247  
1000 Bruxelles  
T. : 02/512.88.64  
F. : 02/511.48.50  
Resp. : Mme Harmegnies (Biblioth.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h. à 17h30 les lundi, mardi, mercredi, vendredi et 8h15 à 11h15 le samedi  
Création d'un espace de lecture pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent. En collaboration avec l'asbl Maître Mot. Heure du conte.

### BIBLIOTHÈQUE LOCALE BRAND WHITLOCK

rue de la Paille 16  
1000 Bruxelles  
T. : 02/513.09.66  
F. : 02/511.84.55  
e-mail : brand.whitlock@brunette.brucity.be  
Site : brunette  
Resp. : Mme Catherine Sprimont  
Période : Toute l'année  
Horaire : 10h. à 18h. les lundi et jeudi, 10h. à 19h. les mardi et vendredi, 10h. à 17h30 le mercredi et 10h. à 12h. le dimanche  
Heure du conte.

### BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE BRUXELLES I

rue des Riches-Claire 24  
1000 Bruxelles

T. : 02/512.95.69 - 02/512.40.12

F. : 02/502.59.39

e-mail :

bp1@brunette.brucity.be

Resp. : Mme Marie-Angèle Dehaye (Biblio. dir.) - Mme Anne Marchal (Resp. activités spécifiques)

Âges : Dès la naissance

Période : Toute l'année

Horaire : 13h. à 18h. du lundi au vendredi, 9h. à 12h. le samedi

Activités handicapés : Suivant le cas

Ouvert à tous

Consultation sur place et prêt de livres à domicile.

Animation, heure du conte, lecture aux bébés, ateliers, expositions thématiques.

### BIBLIOTHÈQUE LOCALE ET PRINCIPALE DE BRUXELLES 2

boulevard Emile Bockstael 246 - rue Tielemans 19

1020 Laeken (Bruxelles-ville)

T. : 02/279.37.90

F. : 02/279.37.75

e-mail : bp2@brunet.brucity.be

Site : <http://www.brunette.brucity.be/bibliibp2/page3.htm>

Resp. : Mme Françoise Bouty (Dir.) - Mme Anne Marchal (Resp. activités spécifiques)

Période : Toute l'année

Horaire : 9h. à 12h du lundi au samedi, 14h. à 19h les lundi, mercredi, vendredi et 14h. à 18h. les mardi et jeudi.

Ouvert à tous

Envie de lire ou besoin de se documenter: la bibliothèque propose sa collection de 170.000 documents à emprunter ou consulter (livres, périodiques, diapositives, CDROMs.) et 12 postes de consultation d'internet. La recherche dans la banque de données est accessible au public. Les enfants de moins de 6 ans seront accompagnés d'un adulte. Heure du conte et lecture aux bébés.



**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE HELMET**  
chaussée d'Helmet 272  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/242.68.68  
Resp. : M. Stéphane Dessicy  
Horaire : 13h. à 18h. les lundi et jeudi, 13h. à 19h. les mardi et mercredi et 9h30 à 12h30 le samedi  
Prêt gratuit, consultations sur place, section jeunesse, médiathèque, conférences et expositions. Heure du conte le premier samedi de chaque mois et lecture aux bébés.  
Club de lecture tous les deux mois.

**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE HERGÉ**  
chaussée Saint-Pierre 193  
1040 Etterbeek  
T. : 02/735.05.86  
F. : idem  
Resp. : Mme Nicole Salières (Biblio.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 19h. le lundi, 14h. à 19h. le mercredi, 12h. à 19h. le jeudi, 14h. à 17h. le vendredi et 9h. à 12h. le samedi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Bibliothèque publique, sections jeunes et adultes.  
Collections encyclopédiques (45000 livres). Prêt à domicile. Salle de lecture. Eventail de livres pour les tout-petits.  
Nombreux livres sur l'éducation et les relations parents-enfants. Heure du conte.

**BIBLIOTHÈQUE ARC-EN-CIEL POUR LA JEUNESSE**  
rue du Trône 127-135  
1050 Ixelles  
T. : 02/507.72.24  
F. : idem  
Resp. : Mme Martine Varga (Adm. dél.)  
Ages : Dès 3 mois (5 pour les ateliers)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h. à 17h. le mercredi, 10h. à 12h30 le samedi et sur RV. 14h. à 15h. le jeudi  
PAF : 5 frs/livre/mois/  
Bibliothèque - 500 frs/ trimestre /ateliers  
Ouvert à tous  
Bibliothèque pour la jeunesse ainsi que pour les enseignants, éducateurs, animateurs souhaitant faire des animations autour du livre, équipée d'un atelier créatif.  
Les ateliers sont destinés aux jeunes de 5 à 12 ans.

**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE GEORGES MUNDELEER**  
rue Mercelis 13  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84 ext. 1273  
Resp. : Mme Moroux - M. André (Biblio.)  
Ages : Dès 4 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 18h les mardi, jeudi, vendredi, 13h. à 19h. le mercredi et 10h. à 12h. le samedi  
Ouvert à tous  
Bibliothèque communale, section jeunesse de 4 à 18 ans. Heure du conte.

**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE SAINT-GILLES**  
rue de Rome 24-28  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/543.12.33  
F. : 02/543.12.34  
Resp. : Mme Catherine Lehon (Biblio.)  
Ages : Dès la naissance  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h. à 11h. le mercredi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Prêt de livres dans tous les domaines, animations autour du livre pour les enfants de 0 à 3 ans le mercredi de 9 à 11h «Mercredi des bébés». Accueil des classes sur rendez-vous.  
Heure du conte et lecture aux bébés.

**BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE CULTUREL**  
rue du Chapelain 1-7  
1070 Anderlecht  
T. : 02/521.62.08  
Resp. : Mme Monique Van Overstraeten  
Horaire : 15h30 à 18h. les mardi, jeudi et vendredi, 12h30 à 18h. le mercredi et 9h. à 16h. le samedi  
Bibliothèque publique. Lecture aux bébés. Animations tout au long de l'année (expositions, fureur de lire, débats littéraires.) tant pour la section jeunesse que pour la section adulte.

**BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE N° 1**  
rue Taziaux 25  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/410.59.17  
F. : idem  
Resp. : M. Bernard Gauditiabo (Biblio. resp.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 19h les lundi et mardi, de 14h. à 18h. le mercredi  
Activités handicapés : Déficiences visuelles  
Prêt de livres. Aide à la recherche de documentation sur les sujets les plus divers.  
Animations régulières : visites, heure du conte, et expositions thématiques dans le cadre notamment de la «Fureur de lire». Livres à grands caractères pour personnes éprouvant des difficultés visuelles.

**BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE N° 2**  
rue des Béguines 103  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/414.48.99  
F. : idem  
Resp. : M. Bernard Gauditiabo (Biblio. resp.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h. à 18h. le mercredi. de 16h. à 19h. les jeudi et vendredi  
Activités handicapés : Déficiences visuelles  
Prêt de livres. Aide à la recherche de documentation sur les sujets les plus divers.  
Animations régulières : visites, heure du conte, et expositions thématiques dans le cadre notamment de la «Fureur de lire». Livres à grands caractères pour personnes éprouvant des difficultés visuelles.



**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE LOCALE - PIVOT DE KOEKELBERG**

rue des Tisserands 26  
1081 Koekelberg  
T. : 02/414.02.36  
Resp. : M. Guy Herbots (Biblio.)  
Ages : Dès 2 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 19h le lundi, 14h. à 17h. le mardi, 10h. à 12h et 14h. à 19h. le mercredi, 16h. à 19h. le jeudi et 9h. à 13h. le samedi  
Ouvert à tous  
Prêt gratuit du livre et activités culturelles. Heure du conte et lecture aux bébés.

**BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALE POUR LA JEUNESSE**

rue Louis Delhove 43  
1083 Ganshoren  
T. : 02/427.67.65  
F. : idem  
Resp. : Mme Hubertine Leemans (Biblio.)  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Année scolaire  
Horaire : 14h. à 17h. les mercredi et samedi et 11h. à 13h. le dimanche  
Bibliothèque co-gérée par un conseil de jeunes. Heure du conte. Prêt de livres, dossiers de documentation, animations gratuites le samedi à 15h.  
Courrier : boulevard Mettwie 38 bte 2 à Molenbeek-Saint-Jean.

**BOUQUINETTE (LA) - BPNOB**

boulevard de Smet de Naeyer 145 et  
place Cardinal Mercier 10  
1090 Jette  
T. : 02/426.10.82  
F. : 02/426.52.14  
Resp. : Mme Marianne Renzonnet (Biblio. jeunesse)  
Ages : ± 6 - 9 mois  
Période : Toute l'année  
Horaire : 16h. à 18h. les lundi, mardi, jeudi, vendredi, 13h30 à 18h. le mercredi et 9h30 à 12h30 le samedi  
Activités handicapés : Déficiences visuelles  
Ouvert à tous  
Bibliothèque publique pour adultes et jeunes, celle-ci possède ± 20000 livres mis à disposition des enfants. Heure du conte et lecture aux bébés.  
Quelques livres et bimestriels en Braille. Courrier : Commune de Jette - Service de la Communauté française

**BIBLIOTHÈQUE DE NEDER-OVER-HEEMBEEK**

rue François Vekemans 65  
1120 Neder-over-Heembeek (Bruxelles-ville)  
T. : 02/268.22.48  
F. : 02/262.40.16  
Resp. : Mme Martine Leroy (Biblio. resp.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 13h. à 18h. le lundi, 9h. à 12h. le samedi, 9h. à 12h et 13h. à 18h. les mardi, mercredi et vendredi  
Bibliothèque publique : prêt de livres, heure du conte.

**BIBLIOTHÈQUE FILIALE DE JOLI-BOIS**

Centre communautaire de Joli-Bois  
avenue des Grands prix 186  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.59.71  
Resp. : Mme Claire Derely (Biblio. Dir.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h30 à 11h30, 14h. à 18h. le mercredi, 17h. à 19h. le vendredi et 10h. à 12h. le samedi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Prêt de livres, revues, BD, pour jeunes et adultes.  
Ouvrages de références à consulter sur place, lecture bébés et une fois par année, un espace rencontre pour les professionnels de la petite enfance.

**BIBLIOTHÈQUE FILIALE DU CHANT D'OISEAU**

avenue du Chant d'Oiseau 40  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/660.23.66  
Resp. : Mme Claire Derely (Biblio. Dir.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h. à 18h. le mercredi et 10h. à 12h. le samedi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Lecture bébés et une fois par année, un espace rencontre pour les professionnels de la petite enfance

#### BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE COMMUNALE FRANCOPHONE

avenue Charles Thielemans 93  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.05.83 (jeunesse)  
Resp. : Mme Claire Derely (Biblio. Dir.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 13h30 à 17h30 le mercredi et 9h. à 13h. le samedi  
Activités handicapés : Suivant le cas  
Prêt de livres. Accueil sur RV. des bébés (dès l'âge de 3 mois vous pouvez commencer avec lui), lecture bébés et une fois par année, un espace rencontre pour les professionnels de la petite enfance.

#### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE WATERMAEL CENTRE - ESPACE PAUL DELVAUX

rue Gratès 3 (place Keym)  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/672.12.61  
Horaire : 15h 30 à 18h. les mardi et vendredi, 16h à 18h. le mercredi et 10h30 à 12h30 le samedi  
Heure du conte.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BOITSFORT CENTRE - SECTION JEUNESSE HONDENBERG

Maison des enfants - Hondenberg 1  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/660.07.94  
Resp. : M. D. Bierot  
Période : Toute l'année  
Horaire : 15h30 à 18h. le lundi, 14h.à 18h. le mercredi, 10h30 à 12h30. le samedi  
Heure du conte.

#### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE UCCLÉ CENTRE

rue du Doyenné 64  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.29  
Resp. : Mme Isabelle Parmentier  
Horaire : 15h. à 18h le mardi, 14h. à 18h. le mercredi et 10h. à 13h. et 14h. à 16h. le samedi  
Romans, documentaires, BD, périodiques, documentation pour travaux scolaires, activités diverses. Heure du conte et lecture aux bébés.

#### BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE SAINT-HENRI

rue Saint-Henri 62  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/733.56.32 (jeunesse)  
Resp. : Mme Thérèse Culot  
Période : Toute l'année  
Horaire : 15h30 à 17h30 les mardi et jeudi, 14h. à 17h30 les mercredi et samedi et 10h. à 12h. le dimanche  
17.000 livres pour apprendre et s'amuser. Salle de lecture, accueil de classes, animations diverses et heure du conte.

#### BIBLIOTHÈQUE (MALVOYANT) - OEUVRE NATIONALE DES AVEUGLES

avenue Dailly 90-92  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/241.65.68  
F. : 02/215.88.21  
Ages : Dès 5 ans  
Période : Toute l'année  
Horaire : 9h. à 12h. et 13h. à 16h. du lundi au vendredi (jusqu'à 15h30 le vendredi)  
Les livres en Braille, en grands caractères ou enregistrés sur cassettes sont prêtés soit sur place soit par la poste à toute personne handicapée de la vue.

#### BIBLIOTHÈQUE (MALVOYANT) - BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALE DE LA LIGUE BRAILLE

rue d'Angleterre 57  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/533.32.11  
Horaire : 8h à 12h et de 13h à 16h. du lundi au vendredi  
Réalisation d'enregistrements de livres pour enfants.

#### LES LUDOTHÈQUES

Lieux de rencontre privilégiés entre le monde du jouet et celui de l'enfant, mais aussi entre le jeu et l'adulte, les ludothèques proposent un espace divertissant et éducatif pour les enfants et les adultes, et des conseils en matière de jeux aux parents. Certaines d'entre elles sont intégrées aux sections jeunesse des bibliothèques ou à l'activité culturelle développée par des Maisons des enfants, Centres d'Expression et de Créativité (CEC), écoles de devoirs etc... Les montants d'inscription et des prêts varient suivant les ludothèques :  
- 200 à 300 FB pour l'inscription annuelle,  
- 20 à 50 FB par jeu pour un prêt d'une durée de deux semaines.  
Une ludothèque peut être mise à la disposition des enfants hospitalisés par la Croix Rouge de Belgique :  
[Ludothèque adaptée - Ludothèque en hôpital - Croix Rouge](#) - chaussée de Vleurgat 98 - 1050 Ixelles - T. : 02/645.46.31 - Resp. : Mme Chantal Delmeiren

#### LUDOTHÈQUE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Musée du jouet - rue de l'Association 24  
1000 Bruxelles  
T. : 02/219.49.33  
F. : 02/219.67.37  
Resp. : Mme Christine Baele  
Horaire : 12h. à 15h. le mardi, 14h. à 18h. le mercredi et 14h. à 17h. le samedi  
Réouverture en janvier 1999.  
La ludothèque est un lieu où l'on peut jouer et louer des jeux et des jouets à un prix modéré.



**LUDOTHÈQUE DES MAROLLES**  
 rue des Tanneurs 178  
 1000 Bruxelles  
 T. : 02/511.08.46  
 F. : 02/502.58.05  
 Resp. : Mme Bénédicte Hannot  
 Horaire : 14h30 à 18h30 le mercredi  
 PAF : 40 frs/cotisation

**LUDOTHÈQUE - MAISON DES ENFANTS DE SCHAERBEEK**  
 1030 Bruxelles  
 Horaire : 14h. à 17h le mercredi, 10h. à 12h30 le jeudi, 15h30 à 18h. le vendredi et 10h. à 12h. le samedi  
 Voir chapitre «Accueil occasionnel - Halte-garderies»

**LUDOTHÈQUE D'ETTERBEEK - MAISON DES ENFANTS**  
 Maison des enfants - avenue d'Auderghem 233  
 1040 Etterbeek  
 T. : 02/627.24.16 - 02/649.32.80  
 Resp. : Mme De Clercq  
 Horaire : 16h à 18h30 le lundi, 14h à 16h30 le mercredi, 10h30 à 12h. le samedi

**COUR DES MIRACLES (LA) - SERVICE DE LA JEUNESSE D'IXELLES**  
 rue Sans-Souci 114  
 1050 Ixelles  
 T. : 02/511.90.84 ext 1216  
 Ages : 2,5 à 12 ans  
 Horaire : 16h. à 18h. les lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14h. à 18h. le mercredi et 9h. à 12h. le samedi  
 Voir aussi chapitre: «l'accueil extrascolaire et pendant les vacances».



**MAISON DES ENFANTS D'ANDERLECHT - CLUB UNESCO**  
 rue Ropsy-Chaudron 7  
 1070 Anderlecht  
 T. : 02/522.26.06  
 F. : idem  
 Resp. : M. Bertrand Dhuyvetter (Coor.)  
 Ages : Dès 4 ans  
 Période : Toute l'année  
 Horaire : 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et 15h. à 16h30 le mercredi  
 Un espace sécurisant d'exploration et d'expérimentation afin de rendre harmonieuses l'insertion et l'intégration des enfants.  
 Courrier : rue Van Lint 18.

**LUDOTHÈQUE DE MOLENBEEK**  
 rue de Geneffe 18  
 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
 T. : 02/425.06.19  
 F. : idem  
 Resp. : Mme Kenza Benseghir  
 Horaire : 14h. à 18h. le mercredi

**LUDOTHÈQUE LE MOULIN À JEUX**  
 rue Comte de Flandre 55  
 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
 T. : 02/411.28.07  
 Resp. : Mme Isabelle Jamsin  
 Ages : 4 à 6 ans  
 Période : Toute l'année  
 Horaire : 15h. à 16h30 les mardi, jeudi, vendredi, 14h. à 15h30 les mercredi et samedi et durant les vacances 13h. à 15h30 du lundi au vendredi.  
 PAF : 10 frs/jeu/semaine - 50 frs/inscription annuelle  
 Jeux sur place, location de jeux de société, fabrication de jeux de société. Horaire variable en fonction de l'âge des enfants.

**LUDOBER - LUDOTHÈQUE COMMUNALE DE BERCHEM**  
 rue Docteur Charles Leemans 8  
 1082 Berchem-Sainte-Agathe  
 T. : 02/464.04.21  
 Horaire: de 8h à 13h  
 Resp. : M. Wauthelet (Adm. communale)  
 Horaire : 14h. à 16h. le mercredi (animation)  
 16h. à 18h. le mercredi et 17h à 18h le vendredi (location)

**LUDOTHÈQUE SPÉCIALISÉE POUR HANDICAPÉS DE LA VUE**  
 Institut Herlin  
 rue de Dilbeek 1  
 1082 Berchem-Sainte-Agathe  
 T. : 02/468.59.60  
 Resp. : Mme M.P. Nollet  
 Horaire : 13h. à 16h. le mercredi, 9h30 à 11h. le vendredi et 9h30 à 11h30 le samedi sur RV.  
 Activités handicapés : Déficiences visuelles

**LUDOTHÈQUE DE GANSHOREN**  
 Pavillon Les Tarins - avenue Mathieu de Jonge 42  
 1083 Ganshoren  
 T. : 02/427.92.98  
 F. : idem  
 Resp. : Service Jeunesse  
 Horaire : 16h. à 17h30 le mercredi et 18h. à 19h30 le vendredi  
 PAF : 20 à 50 frs/jeu/semaine

**LUDOTHÈQUE DIABOLO**  
 Centre culturel Armillaire  
 boulevard de Smet de Naeyer 145  
 1090 Jette  
 Resp. : Ligue des Familles Jette  
 Horaire : 14h. à 17h. le mercredi et d'octobre à Pâques de 10h à 12h. le samedi  
 La ludothèque est située au 1er étage, local 101.

#### BOÎTE À JOUJOUX (LA)

rue de l'Arbre unique 134  
1140 Evere  
T. : 02/705.24.38  
Resp. : Mme Maggy Malfait  
Horaire : 10h. à 12h. le samedi  
PAF : 20 frs/quinzaine -  
Inscription gratuite

#### BOÎTE À JOUJOUX (LA)

rue Pierre Mattheussens 60  
1140 Evere  
T. : 02/216.83.78  
Resp. : Mme Georgette Marcel  
Horaire : 14h. à 16h. le  
mercredi, 10h. à 12h. le  
samedi  
PAF : 20 frs/quinzaine -  
Inscription gratuite

#### LUDOTHÈQUE ADAPTÉE POUR ENFANTS ET ADULTES ATTEINTS D'UN HANDICAP

avenue Parmentier 19  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/395.67.42  
F. : idem  
Resp. : Mme Van Caeneghem  
(Secr.)  
Période : Toute l'année  
Horaire : 14h. à 16h. le  
mercredi, 10h. à 12h. le  
samedi et sur RV. le mardi  
matin  
PAF : 30 frs/15 jours - 50  
frs/jeux électroniques  
Activités handicapés : Tout  
handicap  
Endroit d'intégration où  
enfants et adultes non valides  
et valides peuvent essayer et  
emprunter des jouets conçus  
pour eux.

#### LUDOTHÈQUE DU CENTRE CROUSSE

rue au Bois 11  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/771.83.59  
Resp. : Mme Janine Perpette  
(Anim.)  
Ages : Dès 6 mois  
Période : Toute l'année  
Horaire : 15h. à 17h. le  
mercredi et 10h. à 12h. le  
samedi  
PAF : 30 à 40 frs/jeu/quinzaine  
(inscription annuelle 300  
frs/famille)  
Prêts de jeux de stratégie, de  
société pour tous, Fisher price,  
puzzles, jeux de coopération,  
livres pour les plus petits et  
BD.

#### LUDOTHÈQUE COMMUNALE D'AUDERGHEN

rue Idiers 18  
1160 Auderghem  
T. : 02/676.48.36  
Resp. : Mme Dervaux  
Horaire : 16h à 19h le mercredi  
PAF : 10 frs/semaine - 75  
frs/inscription annuelle

#### LUDOTHÈQUE COMMUNALE DE WATERMAEL CENTRE

Espace Paul Delvaux  
rue Gratès 3  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/660.07.94  
Horaire : 16h. à 18h. les mardi,  
mercredi, vendredi et 10h30 à  
12h30 le samedi

#### LUDOTHÈQUE SPÉCIALISÉE - CLAIRIÈRE (LA)

avenue des Hannetons 58  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/673.58.79  
Resp. : Mme Meeus  
Horaire : 14h. à 17h. le  
mercredi  
PAF : 30 à 40 frs/jeu/quinzaine  
Activités handicapés : Tout  
handicap  
Accueil des enfants de 6 mois  
à ± 10 ans via l'école «La  
clairière» mais reste accessible  
à d'autres enfants de 2 à 10  
ans.

#### MAISON DES ENFANTS DE BOITSFORT CENTRE - LUDOTHÈQUE

Maison des enfants  
Hondenberg 1  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/660.07.94  
Horaire : 14h. à 18h. le  
mercredi et 10h30 à 12h30 le  
samedi

#### LUDOTHÈQUE COMMUNALE DE UCCLÉ - SERVICE UCCLLOIS DE LA JEUNESSE

chaussée de Waterloo 935  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.11 -  
02/374.04.43 (ludo.)  
Resp. : M. Eric Sax (Echevin-  
Président)  
Horaire : 14h30 à 17h30 le  
mercredi et 14h30 à 17h30 le  
samedi  
PAF : 350 frs/an uccllois et 400  
frs/non uccllois

#### LUDOTHÈQUE MON TOIT À TOI

avenue Floréal 84  
1180 Uccle  
T. : 02/344.35.12 -  
02/343.94.28  
Resp. : Mme Wiertz  
Horaire : 14h. à 17h. le  
mercredi et 9h. à 12h. le  
samedi

#### LUDOTHÈQUE OASIS

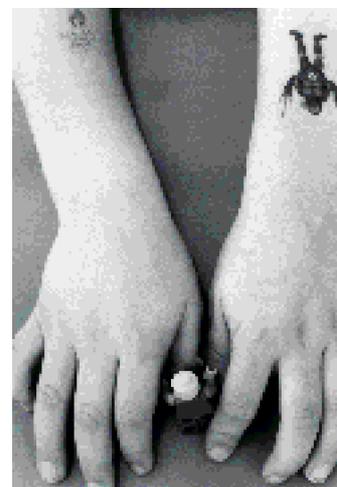
IMP du Prince d'Orange -  
chaussée de Waterloo 1504  
1180 Uccle  
T. : 02/373.52.38 -  
02/373.52.11  
F. : 02/373.52.09  
Resp. : Mme Ana Navarro  
(Ludo-biblioth.)  
Ages : 6 mois à 60 ans  
Période : Année scolaire  
Horaire : 13h30 à 17h. les  
mardi, mercredi et jeudi  
PAF : 10 frs/livre - 20 frs/jeux -  
300 frs/inscription annuelle

#### LUDOTHÈQUE DE FOREST

boulevard Guillaume Van  
Haelen 83  
1190 Forest  
T. : 02/370.22.24 (Secr.) -  
02/343.07.16 (Resp)  
Resp. : Mme Karin Windey  
Ages : Dès 3 ans  
Horaire : 14h. à 18h. les mardi  
et jeudi, 14h. à 19h30 les  
mercredi et vendredi et 10h. à  
13h. le samedi  
PAF : 20 frs/jeu/semaine  
100 à 200 frs/inscription  
annuelle

#### LUDOTHÈQUE SCHUMAN

clos des Bouleaux 20  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/345.29.91  
Resp. : Mme Hustin  
Période : Année scolaire  
Horaire : 14h. à 16h. le  
mercredi et 10h. à 12h. le  
samedi  
PAF : 20 à 100 frs/jeu/  
quinzaine - 270 frs inscription  
annuelle



## LES ESPACES-JEU

Toutes les communes ne sont pas égales devant les espaces verts ! Nous avons montré que, si la moyenne régionale de m<sup>2</sup> d'espaces verts publics par enfant de moins de 12 ans se situe à 60 m<sup>2</sup> par enfant, les communes de Molenbeek, St-Gilles, St-Josse et Schaerbeek sont les quatre communes pour lesquelles l'espace vert est très largement en dessous de la moyenne régionale (voir Grandir à Bruxelles n° 3). Cette réalité implique éventuellement pour les familles de se déplacer.

La gestion des espaces verts dépend soit des **communes**, soit de l'**IBGE**.

Pour ce qui concerne les espaces verts et espaces de jeux communaux, nous vous renseignons les différents services (Jeunesse, famille, sport, espaces verts) auprès desquels vous obtiendrez renseignements et informations. D'autre part, dans chaque commune, des petites structures de jeux (bac à sable, toboggan,) ont été créées, Informez-vous sur leurs emplacements.

L'IBGE - Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - gère plus de 70 espaces verts publics dans la région et est également à votre disposition. La carte de Bruxelles que vous trouverez en couverture reprend les plaines de jeux comprenant un bac à sable ou des jeux pour les enfants de 3 à 8 ans.

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - BRUXELLES VILLE  
Hôtel de Ville - Grand'Place  
1000 Bruxelles  
T. : 02/279.22.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - SCHAERBEEK  
Hôtel communal - place  
Colignon  
1030 Schaerbeek  
T. : 02/243.86.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - ETTERBEEK  
av d'Auderghem 115-117  
1040 Etterbeek  
T. : 02/627.21.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - IXELLES  
chaussée d'Ixelles 168  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.90.84

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - SAINT-GILLES  
place Van Meenen  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/536.02.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - ANDERLECHT  
place du Conseil 1  
1070 Anderlecht  
T. : 02/558.08.00

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - MOLENBEEK-  
SAINT-JEAN  
rue Comte de Flandre 20  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/412.37.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - KOEKELBERG  
place Henri Vanhuffel 6  
1081 Koekelberg  
T. : 02/412.14.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - BERCHEM-SAINTE-  
AGATHE  
avenue du Roi Albert 33  
1082 Berchem-Sainte-Agathe  
T. : 02/464.04.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - GANSHOREN  
avenue Charles-Quint 140  
1083 Ganshoren  
T. : 02/465.12.77

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - JETTE  
rue Henri Werrie 18 - 20  
1090 Jette  
T. : 02/423.12.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - EVERE  
square S. Hoedemaeckers 10  
1140 Evere  
T. : 02/247.62.62

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - WOLUWE-SAINTE-  
PIERRE  
avenue Charles Thielemans 93  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
T. : 02/773.05.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - AUDERGHEM  
rue Emile Idiers 12  
1160 Auderghem  
T. : 02/676.48.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - WATERMAEL-  
BOITSFORT  
place Antoine Gilson 1  
1170 Watermael-Boitsfort  
T. : 02/674.74.11  
Site : <http://www.watermael-boitsfort.irisnet.be>



ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - UCCLÉ  
place J. Van Der Elst 29  
1180 Uccle  
T. : 02/348.65.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - FOREST  
rue du Curé 2  
1190 Forest  
T. : 02/370.22.11

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - WOLUWE-SAINT-  
LAMBERT  
avenue Paul Hymans 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/761.27.11  
Site :  
<http://www.woluwe1200.be>

ADMINISTRATION  
COMMUNALE - ESPACE  
(JEUX) - SAINT-JOSSE-TEN-  
NOODE  
avenue de l'Astronomie 13  
1210 Saint-Josse-ten-Noode  
T. : 02/220.26.11

INSTITUT BRUXELLOIS  
POUR LA GESTION DE  
L'ENVIRONNEMENT - IBGE  
Gulledelle 100  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/775.75.11  
F. : 02/775.76.11  
Site : <http://www.ibgebim.be>  
Resp. : M. Couillien (Ing.  
agronome)  
Service info-Environnement :  
T. : 02/775.75.75.





# A votre service

## POUR LES ENFANTS

### ECOUTE ENFANTS

T. : 103

Numéro d'appel gratuit à l'écoute des enfants et des adolescents, 7 j./7, 24 h/ 24.

Cinquante écoutants, professionnels de la relation d'aide, répondent aux appels dans l'anonymat le plus complet.

Les jeunes qui appellent le 103 parlent de ce qui les concerne, les interpelle dans leur vie et à leur âge : amitiés, relations familiales, sexualité, maltraitance ...

Ce service dépend de la communauté française.

### LE DÉLÉGUÉ GENERAL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE AUX DROITS DE L'ENFANT

rue de l'Association 11  
1000 Bruxelles

T. : 02/223.36.99

F. : 02/223.36.46

Mission : Veiller à la sauvegarde des droits et des intérêts des enfants et des jeunes.

Le délégué informe toute personne sur les droits des jeunes.

Il vérifie l'application correcte des législations et des réglementations qui concernent les jeunes.

Il soumet au Gouvernement toutes propositions d'adaptation de la réglementation en vigueur en vue d'une protection plus complète et plus efficace des droits des jeunes.

Il reçoit les informations, les plaintes, ou les demandes de médiation relatives aux atteintes portées aux droits des jeunes.



## POUR LES PARENTS

### ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE BELGIQUE - EPE

place des Acacias 14 - 1040  
Etterbeek

T. : 02/733.95.50

F. : 02/733.02.26

Permanence : du lundi au  
vendredi de 9h à 15h.

Consultations : une écoute,  
un entretien personnalisé, pour  
les problèmes quotidiens ou  
des moments de crise.

Médiation familiale.

Conférences.

Formations.

Collaboration avec la  
FONDATION FRANCOISE  
DOLTO pour l'organisation de  
groupes de paroles de  
parents.

### LIGUE DES FAMILLES - RÉGIONALE DE BRUXELLES

rue du Trône 163 - 1050 Ixelles

T. : 02/512.57.66

- Centre d'action sociale  
globale - rue du Trône 131 -  
1050 Ixelles - T. :  
02/507.72.37
- Service baby-sitting.
- Ligue des bébés.
- Organisation de bourses  
aux vêtements et aux  
jouets, fêtes des enfants, ...

### LIGUE DES FAMILLES

rue du Trône 127

1050 Ixelles

T. : 02/507.72.11

- Edition du «Ligueur»  
hebdomadaire qui tente de  
répondre aux questions que  
se posent tous les parents.
- Edition du «Journal de votre  
enfant» pour coller à  
l'actualité de l'enfant,  
chaque numéro envoyé  
correspond précisément à  
l'âge de l'enfant.
- Service juridique spécialisé  
en droit familial  
(T. : 02/507.72.27 -  
02/507.72.71).
- Espace vacances - tourisme  
social.
- Timbres familles,  
assurances. ...

### TÉLÉ-PARENTS

T. : 070/233.757 -

02/736.10.03

Permanence : lundi au  
vendredi de 9h30 à 16h.

Ecoute dans l'anonymat les  
parents et tous ceux qui ont  
en charge l'éducation  
d'enfants petits ou grands.

Télé-parents aide à voir plus  
clair dans la complexité des  
situations et chemine avec la  
personne dans la recherche de  
réponses constructives.

Au bout du fil : une équipe de  
personnes spécialement  
formées à l'écoute par  
téléphone.

Télé-parents peut aussi  
informer et orienter vers des  
services spécialisés.

Collaboration entre L'École  
des Parents et des Educateurs  
de Belgique et la Ligue des  
Familles.



## POUR LES PROFESSIONNELS

Si vous souhaitez compléter votre formation...

Les services renseignés ci-dessous proposent des formations axées sur la [problématique de l'enfance](#). D'autres types de formations existent, comme la formation à la communication interpersonnelle proposée par Question Santé dans le cadre de la promotion de la santé : formation à l'entretien individuel ou à l'animation de groupe (Renseignements : Question Santé – Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication : rue du Viaduc, 72 1050 Bruxelles T. : 02/512.41.74 F. : 02/512.54.36.) Notons aussi que certains Services de Santé Mentale organisent des supervisions pour les professionnels.

**CENTRE DE FORMATION PERMANENTE ET DE RECHERCHE DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - FRAJE**  
boulevard de Waterloo 100-103  
1000 Bruxelles

T. : 02/542.83.47 - 02/542.83.48  
F. : 02/542.83.90  
Formation continuée des adultes dans les milieux d'accueil du jeune enfant. Une session annuelle de séminaires-rencontres de la petite enfance qui propose des conférences-débats et des groupes de travail. Les conférences privilégient le partage de connaissances théoriques avec un public diversifié (professionnels, parents,...). Les groupes de travail abordent des thèmes choisis par l'équipe du FRAJE et sont ouverts aux personnes désireuses d'approfondir certains aspects de leur pratique professionnelle. Réponse aux demandes spécifiques émanant du terrain. Le FRAJE réalise et collabore à différentes recherches, publie un ouvrage thématique annuel et réalise des vidéos consacrés aux relations parents-enfants. Quatre documentaires ont été réalisés : «Les chemins de l'autonomie», «Au fil des relations», «Corps, accords, désaccords» et «Y'a pas honte». Ces médias visent à sensibiliser un public large aux besoins de l'enfant.

**SERVICE D'EDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE - CEMEA**  
avenue de la Porte de Hal 39/3  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/543.05.95  
F. : 02/543.05.99

Formations destinées aux professionnels travaillant avec la petite enfance (0 à 3 ans). «Education active des enfants de moins de 3 ans», 3 phases : sensibilisation - approfondissement - perfectionnement (l'observation, la découverte des besoins et du rythme de l'enfant, l'intervention individualisé, le respect de la personnalité, le projet éducatif, le travail d'équipe,...). «Livres, comptine et ritournelle» : sensibilisation à la lecture, l'écoute, le jeu chanté (attitudes des adultes durant les activités). «Relation professionnels-parents» : différences et complémentarités (attentes réciproques, communication). «Exercer la fonction de direction en collectivités d'accueil de jeunes enfants», 2 axes : qualité de l'accueil et le projet éducatif - le travail en équipe. Formations à la demande : réponses aux demandes des différentes institutions (communes, crèches,...). Bénéficiaires : personnel de crèches, maisons maternelles,...

## RE-SOURCES ENFANCES

C/o Espace Trois Tilleuls  
avenue Léopold Wiener 215  
1170 Watermael -Boitsfort  
T. : 02/782.08.29  
F. : 02/782.08.29  
Personne de contact : M. Béague  
Organisation de formation continuée, centrée sur un travail de réflexion en ce qui concerne l'écoute, l'accueil de l'enfant, la place des professionnels, la meilleure façon de définir et de développer l'action de prévention.



Modules de formation ou de supervision selon des modalités à définir en fonction de chaque demande.

Bénéficiaires : professionnels en contact avec la petite enfance et l'enfance (puéricultrices, accueillantes à domicile, infirmiers, pédiatres, instituteurs, assistants sociaux,...).

#### RESPECT

rue de Fierlant 133  
1190 Forest  
T. : 02/538.88.78

Equipe pluridisciplinaire de l'enfance ayant une pratique dans le domaine de la santé mentale : psychologique, pédopsychiatrique, sociale et juridique.

Lieu et espace de formation, de réflexion, de sensibilisation, d'information pour les professionnels qui entrent en relation avec des enfants. Ce travail vise la prévention de la maltraitance et est basé sur l'approche et la meilleure connaissance du développement intellectuel, affectif et sexuel de l'enfant; ce dernier est considéré dans un cadre relationnel avec ses parents, ses pairs et les différents partenaires éducatifs qu'il rencontre au cours de son évolution.

Les formations sont «à la carte».

La coproduction avec trois autres associations de vidéos destinées aux parents.

Partenariat avec le Centre Vidéo de Bruxelles, le FRAJE et Question Santé pour la création de documentaires audiovisuels sur les relations parents-enfants.

### Si vous souhaitez vous informer... si vous recherchez une information...

Divers organismes publient régulièrement à propos des problématiques que vous êtes susceptibles de rencontrer dans vos contacts avec les familles et les enfants. Citons bien sûr l'ONE (avec notamment «Génération ONE – le journal des professionnels de la petite enfance»), Question Santé (avec notamment «Bruxelles Santé»), la [Ligue des Familles](#) (avec notamment «Le Journal de votre enfant»), et la [COCOF](#) (avec notamment «Les Cahiers de la santé de la Commission communautaire française» et les Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant «Grandir à Bruxelles»). Ces publications, et bien d'autres, peuvent être consultées au [CDCS](#), à la bibliothèque de l'ONE ou à la [bibliothèque de la Commission communautaire française](#) ou encore auprès de la bibliothèque spécialisée de l'unité d'éducation pour la santé [RESO-U.C.L.](#) Par ailleurs, la [Médiathèque de la Communauté française de Belgique](#) dispose d'une collection «Education pour la Santé» proposant plus de 300 programmes sélectionnés pour leurs qualités scientifiques, pédagogiques et cinématographique. Un catalogue-guide accompagne cette collection et oriente les recherches au travers des différentes thématiques (la naissance, la prévention, la maltraitance, les maladies...).

#### CDCS-CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES

rue du Champ de Mars 25  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.08.00  
F. : 02/512.25.44  
e-mail : [cdfs@skypro.be](mailto:cdfs@skypro.be)

#### COCOF-COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Administration et bibliothèque  
boulevard de Waterloo 100-103  
1000 Bruxelles  
T. : 02/542.82.11  
F. : 02/542.83.90

#### LIGUE DES FAMILLES

rue du Trône 127  
1050 Ixelles  
T. : 02/507.72.11  
F. : 02/507.72.00

#### MÉDIATHÈQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

place de l'Amitié 6  
1160 Auderghem  
T. : 02/737.18.11  
F. : 02/737.18.88  
Site : <http://www.mediathèque.be>  
Services de prêt :

- Bruxelles (Passage 44)  
Boulevard du Botanique 44  
à 1000 Bruxelles
- Ixelles (ULB-Bibliothèque des Sciences humaine/bâtiment NB)  
Avenue Paul Héger à 1050 Ixelles
- Woluwe-Saint-Pierre (Maison de la Culture)  
Avenue Charles Thielemans  
93 à 1150 Woluwe-St-Pierre
- Uccle  
Chaussée d'Alsemberg 739  
à 1180 Uccle

#### ONE

Administration Centrale  
av de la Toison d'Or 84-86  
1060 Saint-Gilles  
T. : 02/542.12.11

#### ONE

Bibliothèque  
Espace 27 septembre  
boulevard Léopold II 44  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
T. : 02/413.23.11  
F. : 02/413.34.43

#### QUESTION SANTÉ

rue du Viaduc 72  
1050 Ixelles  
T. : 02/512.41.74  
F. : 02/512.54.36  
[RESO-U.C.L. / RESODOC](#)  
avenue Mounier 50  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. : 02/764.50.37.  
F. : 02/764.50.74  
e-mail :  
[Bertrand@reso.ucl.ac.be](mailto:Bertrand@reso.ucl.ac.be)

Par ailleurs, divers services ou associations disposent de [services juridiques gratuits](#) qui, selon les thématiques, pourront répondre à vos questions. Pour information détaillée à ce sujet, contactez le CDCS.

Enfin, il existe à Bruxelles un [service d'interprétariat social et médical](#) en 40 langues qui fonctionne sur les 19 communes et s'adresse aux travailleurs sociaux, infirmières, médecins, enseignants, psychologues, juristes... Les interprètes se rendent sur place. Le délai d'intervention est de 48 heures maximum (pour les urgences, il y a possibilité d'intervenir par téléphone). Le coût est de 300 F par déplacement de l'interprète (avec possibilité de grouper plusieurs demandes). L'intervention est facturée à l'institution demanderesse.

#### INTERPRÉTARIAT ET SERVICE DE MÉDIATION

rue Borgval 2  
1000 Bruxelles  
T. : 02/502.68.48  
F. : 02/502.68.48

# Présentation des partenaires

**B**ruelles est aujourd'hui riche de milliers d'initiatives sociales particulièrement diversifiées et créatives. Pourtant Bruxelles est une ville où la fracture sociale est consommée. Pour lutter contre un processus d'exclusion sociale galopant et une précarisation globale, il ne suffit plus d'exercer son action avec compétence et ténacité; il faut aussi maîtriser son environnement.

Se voulant acteur d'un renouveau urbain, le Centre de Documentation et de Coordination Sociales offre aux travailleurs sociaux bruxellois un ensemble de services :

- banque de données informatisée sur l'équipement socio-collectif bruxellois,
- pressothèque socio-sanitaire,
- who's who d'experts et de personnes ressources dans le secteur psycho-médico-social,
- textes législatifs,
- outils pour s'y retrouver dans le «meccano» institutionnel bruxellois.

Ces services doivent permettre d'intensifier les liens entre acteurs locaux, d'optimiser la qualité de leur accueil, de maîtriser la complexité institutionnelle bruxelloise et de bénéficier des savoirs et des expériences multiples et variées.

Le C.D.C.S. c'est l'information sociale au service de la coordination et de la participation à Bruxelles. Permanence:

le C.D.C.S. est ouvert de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi. En dehors de ces heures, les demandes peuvent être adressées par fax ou e-mail. Le C.D.C.S. est également ouvert l'après-midi mais uniquement sur rendez-vous.

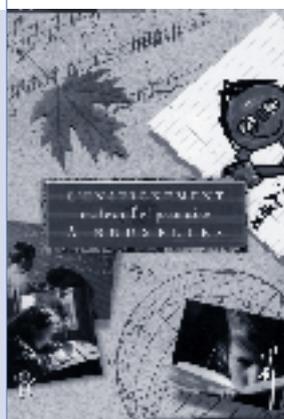
Rue du Champ de Mars 25  
1050 Ixelles  
T. : 02/511.08.00  
F. : 02/512.25.44  
e-mail : cdcs@skypro.be



L'asbl IDJ (Association pour l'information et la documentation des jeunes et du grand public) s'est spécialisée dans le traitement des informations du secteur non-marchand et dans l'édition de guides traitant de ces matières.

idj

rue au Bois 11  
1150 Bruxelles  
T. : 02/772.70.20  
F. : 02/772.72.09  
e-mail : idj.asbl@skynet.be  
Site : <http://www.idj.be>



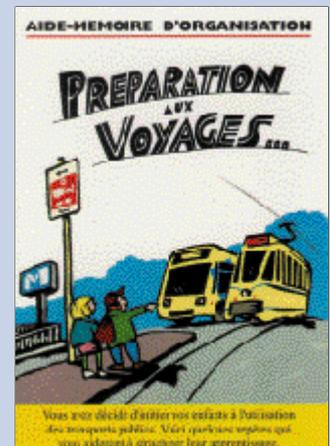
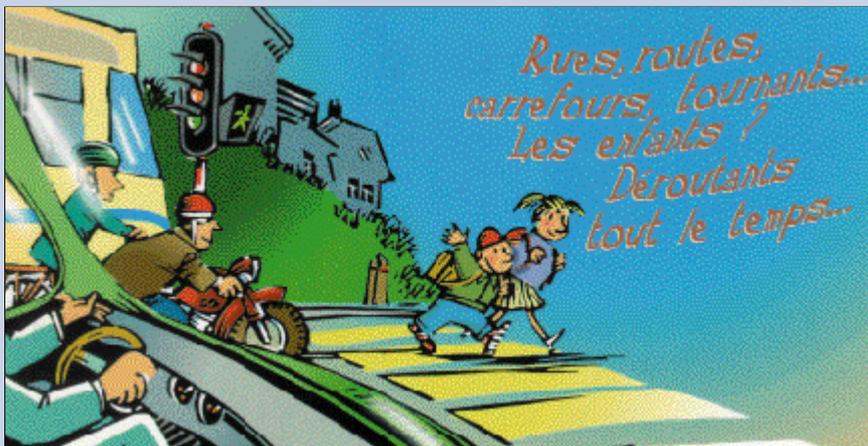
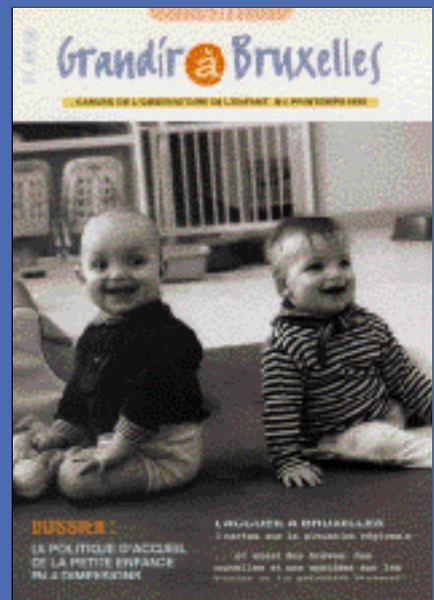
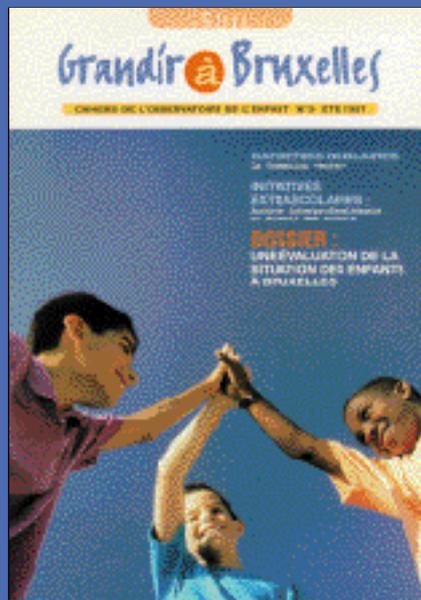
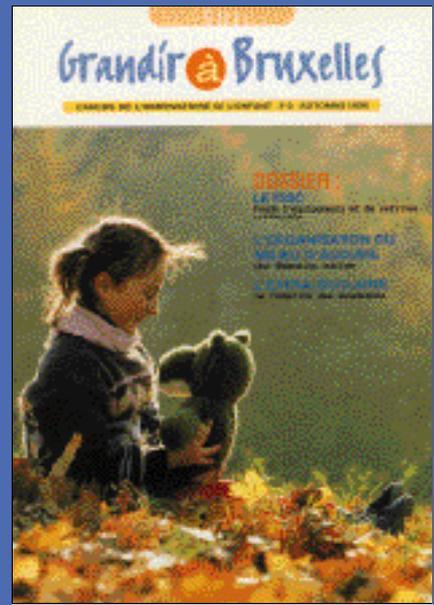
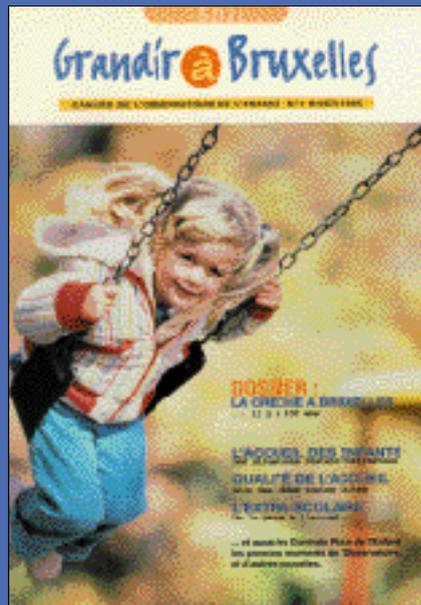
## Liste des codes postaux

1000 BRUXELLES	1090 JETTE
1020 LAEKEN (Bruxelles)	1120 NEDER-OVER-HEEMBEEK (Bruxelles)
1030 SCHAERBEEK	1140 EVERE
1040 ETTERBEEK	1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE
1050 IXELLES	1160 AUDERGHEM
1060 SAINT-GILLES	1170 WATERMAEL-BOISTFORT
1070 ANDERLECHT	1180 UCCLE
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN	1190 FOREST
1081 KOEKELBERG	1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT
1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE	1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
1083 GANSHOREN	

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
AVANT LA VENUE DE L'ENFANT	2
les centres de planning familial	3
les consultations prénatales de l'ONE	6
les maisons d'accueil d'adultes accompagnés d'enfants	7
les services d'aide aux familles et aux personnes âgées	8
services travaillant sur les 19 communes	8
services travaillant sur 1 commune	9
l'adoption	11
LA NAISSANCE ET LE JEUNE ENFANT	12
les maternités	13
les coordinations de soins à domicile	14
les consultations pour enfants de moins de 6 ans	15
l'accompagnement des familles	19
les services de santé mentale	19
l'accompagnement de situations particulières	22
les hôpitaux disposant d'une garde pédiatrique	23
les services d'aide précoce	24
les groupes d'entraide	25
autour de la naissance	25
situations sociales et événements personnels ou familiaux divers	25
maladies - handicaps	25
associations liées à des institutions hospitalières	29
L'ACCUEIL DE L'ENFANT	30
l'accueil régulier	31
les crèches	32
les préguardiennats	39
les maisons communales d'accueil de l'enfant	41
les services de gardiennes encadrées	41
les maisons d'enfants	42
l'accueil d'urgence ou de crise	43
l'accueil d'urgence	43
l'accueil de crise	44
l'accueil occasionnel	45
le baby sitting	45
les halte-garderies	45
les farandolines	47
la garde d'enfants malades	47
l'enseignement maternel	49
l'accueil extrascolaire et pendant les vacances	49
LE TEMPS LIBRE PARENTS / ENFANTS	62
l'accueil parents / enfants	63
les bibliothèques et les ludothèques	64
les bibliothèques	64
les ludothèques	68
les espaces-jeu	71
A VOTRE SERVICE	72
pour les enfants	72
pour les parents	72
pour les professionnels	73
si vous souhaitez compléter votre formation ...	73
si vous souhaitez vous informer ...si vous recherchez une information	74
PRESENTATION DES PARTENAIRES	76
LISTE DES CODES POSTAUX	76

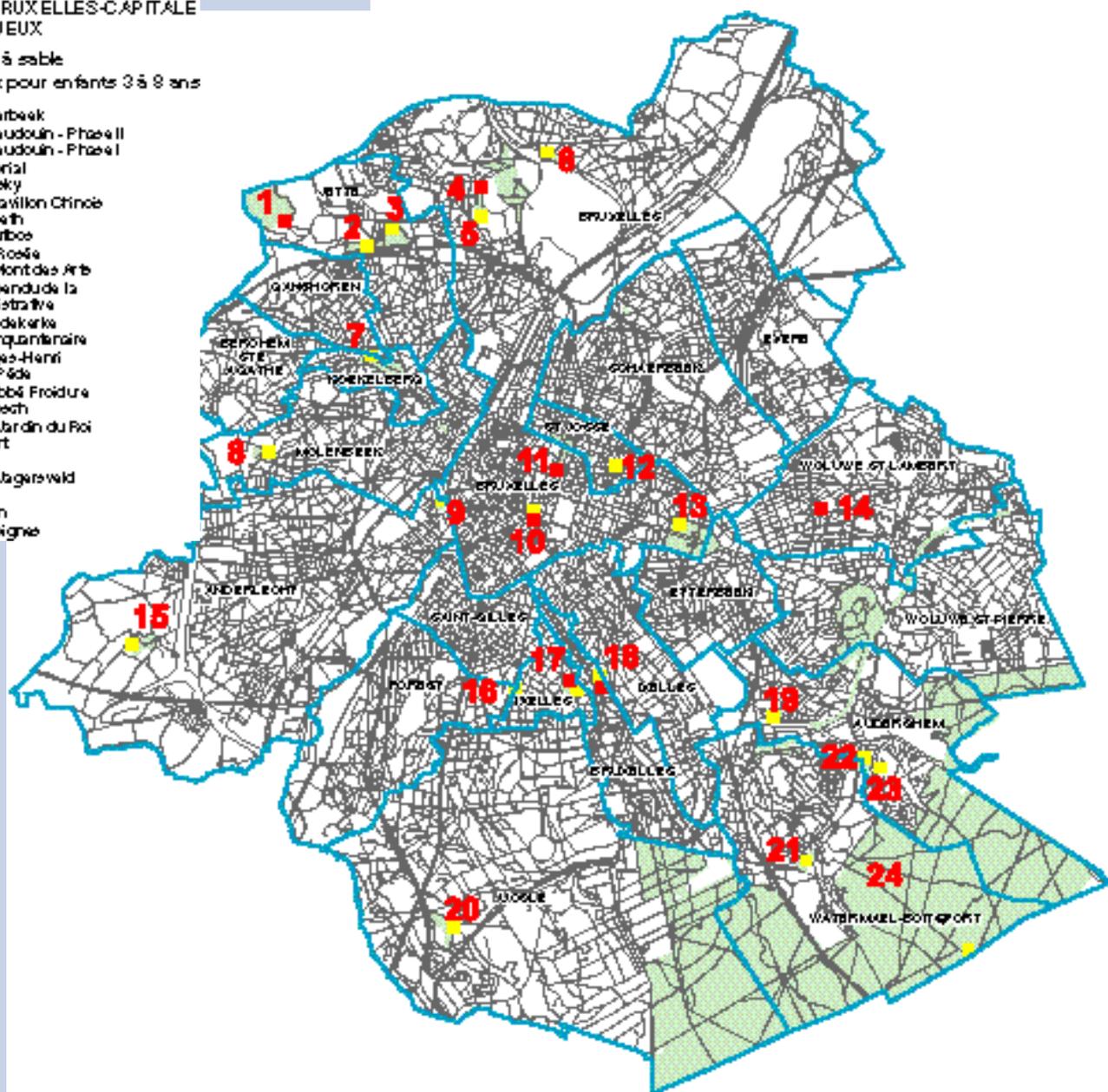
NOTES



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
PLAINES DE JEUX

- Avec bac à sable
- Avec jeux pour enfants 3 à 8 ans

- 1 Bois du Laerbeek
- 2 Parc Roi Baudouin - Phase II
- 3 Parc Roi Baudouin - Phase I
- 4 Jardin Colonial
- 5 Parc Sobieski
- 6 Jardin du pavillon Chinois
- 7 Parc Elisabeth
- 8 Parc Schœnboe
- 9 Parc de la Roëse
- 10 Jardin du Mont des Arts
- 11 Jardins suspendus de la Cité Administrative
- 12 Parc de Liedekerke
- 13 Parc du Cinquantième
- 14 Parc Georges-Henri
- 15 Parc de la Péde
- 16 Parc de l'Abbé Froiture
- 17 Parc Tenboeck
- 18 Square du Jardin du Roi
- 19 Triangle vert
- 20 Kineendael
- 21 Square du Jagarsveld
- 22 Parc Sany
- 23 Cité Lambin
- 24 Forêt de Soignes



RBC - BHG



IBGE - BIM

Carte réalisée par l'IBGE  
Division Espaces Verts

Décembre 1998



«Grandir à Bruxelles» est une publication de  
la Commission communautaire française  
de la Région de Bruxelles-Capitale

Pour nous joindre, formez le :  
Tél : +32(0)2 542 83 53 - Fax : +32(0)2 542 83 90

Editeur responsable :  
Christian BAYI  
100-103 Bd de Waterloo - 1000 Bruxelles